



COMMUNE DE SAINTE-CROIX



★ municipalité

GESTION 2024


Ville de
Sainte-Croix
proche de tout, proche de vous

RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ

au Conseil communal
sur sa gestion pendant l'année 2024

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 (mise à jour le 1^{er} janvier 2022) sur les Communes (art. 93c)
- du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour le 1^{er} janvier 2024) sur la comptabilité des Communes (art. 34)
- du règlement du Conseil communal de Sainte-Croix du 27 juin 2016 (mis à jour le 10 octobre 2022) (art. 92 à 100)

la Municipalité a l'honneur de soumettre le présent rapport sur sa gestion pendant l'exercice 2024.

Les comptes, accompagnés d'un commentaire, sont déposés dans un document séparé.

INFORMATION AUX LECTEURS

Au sens du présent rapport, toute désignation de personne, de statut ou de fonction vise indifféremment une femme ou un homme.

I. JOURNAL DU DOCUMENT

NOM DU DOCUMENT

rapport_gestion_vfinale_100325

DATE

Version finale adoptée en séance de Municipalité du 10 mars 2025

II. ABRÉVIATIONS

ACRG	Association intercommunale à buts multiples des communes de la région de Grandson
ADIS	Association des intérêts de Sainte-Croix
ADNV	Association pour le développement du Nord Vaudois
APR	Appareil de protection respiratoire
ARAS	Association de communes de la région d'action sociale Jura-Nord Vaudois
ASP	Assistant de sécurité publique
ASPMAD	Association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile
AVASAD	Association Vaudoise d'aide et de soins à domicile
CAD	Chauffage à distance
CCF	Couplage chaleur force
CCSPA	Centre de collecte de sous-produits animaux d'Yverdon-les-Bains & région
CGPI	Centre de gestion des programmes d'insertion
CIMA	Centre International de la Mécanique d'Art
CPNV	Centre professionnel du Nord Vaudois
DAP	Détachement d'appui
DGEJ	Direction générale de l'enfance et de la jeunesse
DGMR	Direction générale de la mobilité et des routes
DGTL	Direction générale du territoire et du logement
DPS	Détachement premier secours
ECA	Établissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels
ECAL	École Cantonale d'Art de Lausanne
EM	État-Major
EMBJ	École de musique du Balcon du Jura
EPT	Emploi plein temps
ESS	Éducatrice Sociale et Scolaire
EVAM	Établissement vaudois d'accueil des migrants
FAO	Feuille des avis officiels
JSP	Jeunes sapeurs pompiers
J3L	Jura 3 Lacs

LADE	Loi cantonale sur l'appui au développement économique
LAT	Loi sur l'aménagement du territoire
LATC	Loi sur l'aménagement du territoire et des constructions
MAS	Musée des arts et sciences
MJC	Maison des jeunes et de la culture
MPGA	Modification du plan général d'affectation
MuMAPS	Musée de la mécanique d'art et du patrimoine de Sainte-Croix
OAT	Ordonnance sur l'aménagement du territoire
PA	Plan d'affectation
PACOM	Plan d'affectation communal
PDCn	Plan directeur cantonal
PDCom	Plan directeur communal
PDi	Plan directeur intercommunal "Balcon du Jura"
PDR	Plan directeur régional
PDZA-NV	Plan directeur des zones d'activité du Nord Vaudois
PGA	Plan général d'affectation
PICSAJ	Plateforme intercommunale sur le soutien aux activités de la jeunesse
PPA	Plan partiel d'affectation
PPLS	Psychologue, psychomotricien, logopédiste et sociologue
PQ	Plan de quartier
RiBT	Réseau intercommunal des bureaux techniques
SCRMBJV	Société coopérative des remontées mécaniques du Balcon du Jura Vaudois
SDIS	Service de défense incendie et de secours
SDT	Service du développement territorial
SIC	Société industrielle et commerciale
SIT	Système d'information du territoire
STAP	Station de pompage
STEP	Station de traitement et d'épuration des eaux
STRID	Société pour le tri, le recyclage et l'incinération des déchets
TSP	Travailleur social de proximité
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers

TABLE DES MATIÈRES

A. CONSEIL COMMUNAL (CPT 0110)	8
B. MUNICIPALITÉ (CPT 0120)	11
1.1 Organisation dès le 1 ^{er} juillet 2021	11
1.2 Informations	14
1.3 Ventes et achats de terrain	15
1.4 Promotion économique / Technôpole	15
1.5 Soutien communal aux sociétés locales et sportives	17
1.6 Culture	17
2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CPT 0220, 0223, 3290 ET 3410)	18
2.1 Synthèse de l'année	18
2.2 Activités du service	119
2.3 Ressources humaines	121
3. BOURSE COMMUNALE (CPT 0210, 5710, 9100 À 9500)	26
3.1 Synthèse de l'année	26
3.2 Conclusions	27
3.3 Travail social de proximité	28
4. URBANISME (CPT 7900 ET 7901)	36
4.1 Urbanisme	36
4.2 Police des constructions - Synthèse de l'année	44
4.3 Conclusions	46
5. SECTEUR FORÊTS (CPT 8180 À 8200)	47
5.1 Synthèse de l'année - Forêts	47
5.2 Aménagement du domaine forestier	51
5.3 Infrastructures	51
5.4 Ressources	52
5.5 Synthèse de l'année - Domaines	54
6. SECTEUR BÂTIMENTS (CPT 0290, 2170, 3110, 3210, 3220, 3500 ET 9630)	55
6.1 Synthèse de l'année	55
6.2 Situation des préavis et autres travaux importants	55
6.3 Ressources en personnel	67
6.4 Conclusions	67
7. SECTEUR TRAVAUX (CPT 3420, 6150, 7200 À 7710)	68
7.1 Synthèse de l'année	68
7.2 Réseau routier	68
7.3 Déblaiement de la neige	70
7.4 Parc véhicules	72
7.5 Parcs et jardins	73
7.6 Cimetières	73
7.7 Collecte et traitement des déchets	73
7.8 Réseau d'égouts et collecteurs	77

8. INSTRUCTION PUBLIQUE (CPT 2140 À 2190)	78
8.1 Écoles - Année scolaire 2023-2024	78
8.2 Conseil d'établissement	82
8.3 Synthèse de la direction	82
9. OFFICE DE LA POPULATION, SÉCURITÉ PUBLIQUE (CPT 1110 ET 0221)	83
9.1 Office de la population	83
9.2 Sécurité publique	86
9.3 Autres activités	89
10. SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET SECOURS (CPT 1500)	91
10.1 Ressources humaines	91
10.2 Activités du SDIS	93
10.3 Interventions	94
10.4 Entretien matériel et appareils respiratoires	95
10.5 Véhicules	95
10.6 Formation	96
10.7 Administration	96
10.8 Site du Pied-de-la-Côte	96
10.9 Jeunes sapeurs	96
10.10 Conclusion	97
11. SERVICES INDUSTRIELS (CPT 7100,7200 ET 8720)	98
11.1 Synthèse de l'année	98
11.2 Secrétariat - Administration	99
11.3 Gaz naturel	100
11.4 Prix de l'énergie	101
11.5 Eau potable	102
11.6 Épuration	104
12. ÉNERGIE ET DURABILITÉ (CPT 7900)	108
12.1 Aides communales pour les énergies renouvelables	108
12.2 Commission communale «énergie»	109
12.3 Préavis n °23-10	109
12.4 Bornes de recharges publiques pour voitures électriques	110
12.5 Conclusions	111
13. OFFICE DU TOURISME (CPT 8400)	112
13.1 Synthèse de l'année	112
13.2 Description des activités et statistiques	112
14. ADNV	117
14.1 Financement	117
14.2 Subventions, sponsoring et don	117
14.3 Statistiques office	118
14.4 Promotion du territoire	118
14.5 Projets et activités	118
CONCLUSIONS GÉNÉRALES	119

Nota bene : numérotation des comptes selon les nouvelles normes MCH2 (se référer aux comptes pour l'ensemble des classifications fonctionnelles). Les bâtiments sont maintenant répartis dans plusieurs chapitres.

A. CONSEIL COMMUNAL

CPT 0110

A l'occasion de la séance ordinaire du 17 juin 2024, le Conseil communal a constitué son bureau 2024-2025 (jusqu'au 30 juin 2025) comme suit :

PRÉSIDENT

M. Patrice Bez
PLR & Vert'libéraux

1^{ER} SCRUTATEUR

M. Grégoire Pomey
PS – Les Vert·e·s

2^{ÈME} SCRUTATRICE SUPPLÉANTE

Mme Nicole Frossard
PLR & Vert'libéraux

1^{ÈRE} VICE-PRÉSIDENTE

jusqu'au 31 décembre 2024
Mme Nathalie Jaccard
PS – Les Vert·e·s

2^{ÈME} SCRUTATEUR

M. Stéphane Cornuz
UDC et indépendants

SECRÉTAIRE

Mme Mary-Claire André Mollet

1^{ER} VICE-PRÉSIDENT

depuis le 1^{er} janvier 2025
M. Thierry Luthringer
PS – Les Vert·e·s

1^{ER} SCRUTATEUR SUPPLÉANT

jusqu'au 17 août 2024
M. René Allenbach †
PS – Les Vert·e·s

SECRÉTAIRE SUPPLÉANTE

Mme Janique Ferrari

2^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT

M. Eric Vuissoz
PLR & Vert'libéraux

1^{ER} SCRUTATEUR SUPPLÉANT

depuis le 7 octobre 2024
M. Eric Jutzet Bassi
PS – Les Vert·e·s

HUISSIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

Mme Janique Ferrari

COMMISSION DE GESTION 2024

Nommée sur proposition des groupes lors de la séance ordinaire du 17 juin 2024 :

MM. Steve Benoit, Président-rapporteur, Jean-René Marguet pour l'UDC et indépendants; MM. Dionisio Baptista, Paulo Batista et Thierry Magnin, pour le PLR & Vert'libéraux; Mme Isabelle Dessonnaz, MM. Jean-Michel Bolens, Pierre-Alain Gerber (nommé le 9 décembre 2024 en remplacement de Mme Nathalie Jaccard) et Thierry Luthringer pour le PS – Les Vert·e·s.

Suppléants :

MM. Laurent Buchs et Tristan Merminod pour l'UDC et indépendants; Mme Christelle Bietry et M. Philippe Gueissaz pour le PLR & Vert'libéraux; Mme Marion Tanner et M. Moussa Cissé pour le PS – Les Vert·e·s.

COMMISSIONS PERMANENTES POUR LA LÉGISLATURE 2021-2026

COMMISSION DE RECOURS EN MATIÈRE DE TAXES ET IMPÔTS COMMUNAUX

Mme Béatrice Béguin, MM. Edouard Nekaka et Thierry Luthringer pour le PS – Les Vert·e·s; Mme Nicole Frossard et M. Dylan Breitler pour le PLR & Vert'libéraux; MM. Jean-René Marguet et Robin Tardy pour l'UDC et indépendants.

COMMISSION VENTES ET ACHATS DE TERRAIN ET URBANISME

Mmes Isabelle Dessonnaz et Marion Tanner, M. Pierre-Alain Gerber pour le PS – Les Vert·e·s; MM. Dylan Breitler et Jean-Bruno Wettstein pour le PLR & Vert'libéraux; MM. Laurent Buchs et Tristan Merminod pour l'UDC et indépendants.

Suppléants : M. Eric Jutzet Bassi pour le PS – Les Vert·e·s; M. Patrice Bez pour le PLR & Vert'libéraux; M. Stéphane Cornuz pour l'UDC et indépendants.

DÉLÉGATIONS POUR LA LÉGISLATURE 2021-2026

CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASSOCIATION À BUTS MULTIPLES DES COMMUNES DE LA RÉGION DE GRANDSON ACRG

Mme Stéphanie Bassi, MM. Marcel Cloux, Pierre-Alain Gerber et Andreas Zurbrügg pour le PS – Les Vert·e·s; MM. Dionisio Baptista, Thierry Magnin et Jean-Bruno Wettstein pour le PLR & Vert'libéraux; MM. Stéphane Cornuz et Michael Mollet pour l'UDC et indépendants.

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE L'ORGANISATION RÉGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE DU DISTRICT JURA-NORD VAUDOIS

MM. Yvan Pahud, membre et Grégoire Pomey, suppléant.

SÉANCES 2024

Le Conseil Communal a tenu trois séances les 17 juin, 7 octobre et 9 décembre 2024.

Le Conseil communal s'est prononcé sur les préavis municipaux suivants :

N° 24-01	Rapport-préavis au postulat de M. Stéphane Mermod : Pour la mise en place d'un plan de mobilité scolaire Demande de crédit pour la réalisation d'un plan de mobilité scolaire
N° 24-02	Rapport-préavis au postulat de Mme Laurence Varela : Prévention / signalisation routière aux abords de l'école de cirque Zarticirque Rapport-préavis au postulat de Mme Marion Tanner : Création de places de stationnement pour les vélos Demande de crédit pour la réalisation d'une étude globale de stationnement
N° 24-03	PDCC – Réfection de chemins communaux agricoles – Etape 1
N° 24-04	Modification du règlement communal sur la distribution d'eau
N° 24-05	PPE Industrie 13-15 – réfection de l'étanchéité et isolation du toit
N° 24-06	Arrêté d'imposition pour l'année 2025
N° 24-07	Remplacement de deux ponts à la Dénériaz-Dessous
N° 24-08	Prolongation de la zone réservée communale
N° 24-09	Demande de crédit pour la mise à jour de l'infrastructure informatique et de la téléphonie
N° 24-10	Crédit d'urgence destiné à la lutte contre l'épidémie de scolytes
N° 24-11	Assainissement de la Rue des Pâquiers
N° 24-12	Mise en œuvre du plan de gestion intégrée des pâturages – 2ème étape
N° 24-13	Crédits complémentaires 2024

Le Conseil a en outre accepté :

- Le rapport et les comptes de la Municipalité sur sa gestion 2023
- Le projet de budget pour 2025

MOTIONS, POSTULATS ET INTERPELLATIONS

MOTIONS

État et utilisation des bâtiments communaux	27 octobre 2014
→ Travail en cours, nouvelle présentation avec MCH2	
→ Rapport-préavis prévu pour octobre 2025	
Création d'un fonds communal d'encouragement à la rénovation immobilière	22 mars 2021
→ Actuellement en réflexion pour le fonds à l'énergie, voir les synergies possibles	
→ Rapport-préavis prévu pour octobre 2025	
Pour une stratégie climatique forte et projetée	19 juin 2023
→ Rapport-préavis prévu pour juin 2025	
Création d'une halle polyvalente	19 juin 2023
→ Travail en cours avec projet d'une salle de gymnastique triple	
→ Rapport-préavis prévu pour octobre 2025	

POSTULATS

Plus de sécurité pour notre région - Installer des caméras de surveillance dans les lieux publics	14 décembre 2020
→ À faire	
→ Rapport-préavis prévu pour décembre 2025	
Pour une redynamisation du centre du village et des commerces locaux	11 octobre 2021
→ À faire – En réflexion avec la commission économique	
→ Rapport-préavis prévu pour juin 2025	
Pour un aménagement cohérent et accueillant au Col des Étroits	21 mars 2022
→ À faire – Coordination avec le Masterplan	
→ Rapport-préavis déposé au Conseil du 17 mars 2025	

POSTULATS RÉPONDUS

Pour la mise en place d'un plan de mobilité scolaire	17 juin 2024
Stationnement à la Rue de Rasses	17 juin 2024
Création de places de stationnement pour les vélos	17 juin 2024

B. MUNICIPALITÉ

CPT 0120

1.1

ORGANISATION DÈS LE 1^{ER} JUILLET 2021

À la suite des décisions prises par la Municipalité dans sa séance constitutive du 12 avril 2021, les attributions et compétences des cinq directions municipales sont les suivantes pour la législature 2021-2026 :



CÉDRIC ROTEN SYNDIC

1^{ER} DICASTÈRE

Administration générale
Ressources humaines
Greffé
Informatique et télécommunications
Finances
Promotion économique
Communication

Suppléant : Yvan Pahud



YVAN PAHUD VICE-SYNDIC / MUNICIPAL

2^{ÈME} DICASTÈRE

Travaux, éclairage public, réseaux EU-EC
Voirie, gestion des déchets
Gendarmerie, sécurité publique
Police administrative
Office de la population
Protection civile
Tourisme
Promotion sportive

Suppléant : Lionel-Numa Pesenti



LIONEL-NUMA PESENTI MUNICIPAL

3^{ÈME} DICASTÈRE

Urbanisme et police des constructions

Services industriels

Gaz, eau, ACRG, STEP

Défense incendie SDIS

Forêts, domaines et pâturages

Suppléant : Cédric Roten



SYLVAIN FASOLA MUNICIPAL

4^{ÈME} DICASTÈRE

Bâtiments

Accueil de jour de l'enfance

Crèche, garderie, UAPE

Écoles primaires et secondaires

Association Régionale d'Action Sociale

Cohésion sociale

Suppléante : Rachel Gueissaz



RACHEL GUEISSAZ MUNICIPALE

5^{ÈME} DICASTÈRE

Culture

Jeunesse et Commission des jeunes

Travail social de proximité

Développement durable

Agenda 21

Transports et mobilité

EVAM

Cultes

Suppléant : Sylvain Fasola



STÉPHANE CHAMPOD SECRÉTAIRE MUNICIPAL

La Municipalité est assistée par le Secrétaire Municipal.

SÉANCES DE LA MUNICIPALITÉ

Dans le courant de l'année 2024, la Municipalité a tenu 43 séances ordinaires.

DÉLÉGATIONS MUNICIPALES DÈS LE 1^{ER} JUILLET 2021

ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DU NORD VAUDOIS (ADNV)

M. Cédric Roten, Syndic et Vice-président du comité exécutif

M. Yvan Pahud, Municipal, délégué Commission Tourisme

COMMISSION CHARGÉE DE LA PROMOTION ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

M. Cédric Roten, Syndic et président

Mme Hélène Mazerolle, Directrice du Technopôle, MM. Lionel-Numa Pesenti, Municipal, Denis Flageollet, Joakim Junod, Représentants de l'économie locale, Yann Saison, Directeur du CPNV site de Sainte-Croix et Stéphane Champod, Secrétaire municipal, chargé de la coordination

FONDATION DU TECHNÔLE

M. Stéphane Champod, Secrétaire municipal et président

M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal, membre

COMMISSION COMMUNALE CHARGÉE D'EXAMINER LES DÉCLARATIONS DES CONTRIBUABLES ET D'ASSURER LA LIAISON AVEC LA MUNICIPALITÉ

MM. Cédric Roten, Syndic, Lionel-Numa Pesenti, Municipal et Jean-Michel Brandt, Boursier communal

COMMISSION MUNICIPALE DES NATURALISATIONS

M. Cédric Roten, Syndic et président,

Mme Rachel Gueissaz, Municipale

Mme Susy Sinisi, Secrétaire municipale adjointe, hors commission assume le poste de secrétaire
5 membres des partis représentés au Conseil communal selon le programme de législature

COMMISSION DE POLICE

M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal et président

MM. Cédric Roten, Syndic et Sylvain Fasola, Municipal, Mme Patrizia Parisot, Office de la population, hors Commission, assume le poste de secrétaire

RÉSEAU SANTÉ BALCON DU JURA.VD

M. Cédric Roten, Syndic, Vice-président

ASSOCIATION POUR LA SANTÉ, LA PRÉVENTION ET LE MAINTIEN À DOMICILE DES DISTRICTS DE GRANDSON ET YVERDON / ASPMAD

M. Cédric Roten, Syndic, Vice-président

ASSOCIATION VAUDOISE D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE / AVASAD

M. Cédric Roten, Syndic, membre de l'assemblée des délégués

SI MANUFACTURE REUGE SA

M. Cédric Roten, Syndic, Administrateur

FONDATION DES GITTAZ

M. Cédric Roten, Syndic et Président

MM. Sylvain Fasola, Municipal, Jean-Michel Brandt, secrétaire-caissier, John Lambert, responsable des bâtiments

ASSOCIATION À BUTS MULTIPLES DES COMMUNES DE LA RÉGION DE GRANDSON / ACRG

M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal au Comité Directeur, Yvan Pahud, Municipal et Sylvain Fasola, Municipal au Conseil intercommunal

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE CENTRE DE COLLECTE DE SOUS-PRODUITS ANIMAUX D'YVERDON-LES-BAINS ET RÉGION

M. Yvan Pahud, Municipal

ENTENTE INTERCOMMUNALE POUR LA GESTION DES DÉCHETS BULLENT – SAINTE-CROIX

MM. Cédric Roten, Syndic et Yvan Pahud, Municipal au Comité exécutif

SOCIÉTÉ POUR LE TRI, LE RECYCLAGE ET L'INCINÉRATION DES DÉCHETS / STRID

M. Yvan Pahud, Municipal au Comité directeur

COMMISSION COMMUNALE DES SPORTS

M. Yvan Pahud, Municipal et Président

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE LA PISCINE DES REPLANS

M. Yvan Pahud, Municipal

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DES REMONTÉES MÉCANIQUES DU BALCON DU JURA VAUDOIS / SCRMBJV

M. Yvan Pahud, Municipal

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE L'ORGANISATION RÉGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE DU DISTRICT JURA-NORD VAUDOIS

M. Yvan Pahud, Municipal

COMMISSION DE CONTRÔLE DES CONSTRUCTIONS (Y COMPRIS OCTROI DES PERMIS D'HABITER) ET DE SALUBRITÉ

M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal et Président

M. Jean-François Gander, Préposé à la police des constructions et à l'urbanisme et secrétaire de la commission, un médecin (vacant) et un représentant de la Gendarmerie ou du SDIS ou de l'administration désigné selon les cas

SOCIÉTÉS DES EAUX DE L'AUBERSON ET LA SAGNE

M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal

COMMISSION CONSULTATIVE SDIS

M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal et Président

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

M. Sylvain Fasola, Municipal

ENTENTE SCOLAIRE PRIMAIRE ET SECONDAIRE DES COMMUNES DE BAULMES, BULLET, MAUBORGET, VUITEBOEUF ET SAINTE-CROIX

M. Sylvain Fasola, Municipal et Président

CONSEIL DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

M. Sylvain Fasola, Municipal

ASSOCIATION RÉGIONALE D'ACTION SOCIALE JURA-NORD VAUDOIS / ARAS JUNOVA

M. Sylvain Fasola, Municipal au Comité directeur et Mme Rachel Gueissaz, Municipale au Conseil intercommunal

ASSOCIATION LES TROLLS EN TABLIER BLEU

M. Sylvain Fasola, Municipal

SOCIÉTÉ EN FAVEUR DE LA VIEILLESSE ET DE L'ENFANCE MALHEUREUSE

M. Sylvain Fasola, Municipal

COMITÉ DE PILOTAGE COPIL DU NOUVEAU MUSÉE

M. Sylvain Fasola, Municipal

CENTRE INTERNATIONAL DE LA MÉCANIQUE D'ART / CIMA ET MUMAPSConseil de Fondation : M. Sylvain Fasola, Municipal
Association des Amis du CIMA : Mme Rachel Gueissaz, Municipale**TRAVYS - TRANSPORTS VALLÉE DE JOUX - YVERDON-LES-BAINS - SAINTE-CROIX**

Mme Rachel Gueissaz, Municipale, au Conseil d'administration, un siège en commun avec la Commune d'Orbe

COMMISSION EVAM

Mme Rachel Gueissaz, Municipale et Présidente

COMMISSION COMMUNALE DES ÉNERGIES

Mme Rachel Gueissaz, Municipale et Présidente

CONSEIL DE LA FONDATION DU BALCON DU JURA POUR L'ENCADREMENT DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DES MÉTIERS

Mme Rachel Gueissaz, Municipale

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CPNV

Mme Rachel Gueissaz, Municipale

FONDATION DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE DU BALCON DU JURA / EMBJ

Mme Rachel Gueissaz, Municipale

ASSOCIATION DES INTÉRÊTS DE SAINTE-CROIX / ADIS

Mme Rachel Gueissaz, Municipale

ASSOCIATION MON CINÉ

Mme Rachel Gueissaz, Municipale

1.2

INFORMATIONS**VISITE DES NONAGÉNAIRES**

Selon la tradition, le vendredi 26 janvier 2024, l'Autorité municipale a rendu visite aux personnes qui fêteront leur nonantième anniversaire en 2024, soit la classe 1934.

Il s'agit de Mesdames et Messieurs :

LILIANE MONODSainte-Croix
28 janvier 1934**ROSE-MARIE JACCARD**L'Auberson
14 juin 1934**JANINE PANTET**Sainte-Croix
15 février 1934**HEDWIG REICHENBACH**Sainte-Croix
23 juin 1934**CLÉMENCE DICK**Sainte-Croix
21 mars 1934**SUZANNE BURION**Sainte-Croix
8 août 1934**NELLY THÉVENAZ**Sainte-Croix
22 mars 1934**MIREILLE FATTEBERT**Sainte-Croix
16 août 1934**JACQUELINE GAILLARD**Sainte-Croix
23 avril 1934**MARGHERITA GHISALBERTI**Sainte-Croix
24 septembre 1934**GÉRALD GONTHIER**Sainte-Croix
12 mai 1934**LILYANNE JOSEPH**Sainte-Croix
30 septembre 1934**FRITZ SOTTAS**Sainte-Croix
16 mai 1934**CARMEN ARMENGOU**Sainte-Croix
21 novembre 1934**LUIGINA JEANMONOD**Sainte-Croix
21 mai 1934**PAUL SCHNEIDER**Sainte-Croix
30 décembre 1934

DOYENNE

GEORGETTE REICHENBACH

Sainte-Croix

22 mars 1917

1.3

VENTES ET ACHATS DE TERRAIN

La Municipalité a réalisé les opérations foncières en 2024 dans le cadre de l'autorisation générale de statuer sur les aliénations dont la valeur n'excède pas Chf 120'000.-- et sur les acquisitions d'immeubles, de droits réels et immobiliers, dont la valeur n'excède pas Chf 40'000.- selon les décisions accordées par le Conseil communal à la Municipalité par le préavis municipal No 21-11 du 11 octobre 2021 pour la législature 2021-2026.

Vente

- Préavis No 22-14 – Junod Peinture Sàrl – parcelle 3899 – surface de 710 m² – Sur le Platon pour le prix de Chf 92'300.00
- Préavis No 22-14 – Meystre Immo Sàrl – parcelle 3892 – surface de 511 m² – Sur le Platon pour le prix de Chf 66'430.00
- Préavis No 22-14 – BL Construction Sàrl – parcelle 3894 – surface de 1'017 m² – Sur le Platon pour le prix de Chf 132'210.00
- Préavis No 22-14 – 4B Immo Sàrl – parcelle 3893 – surface de 1'022 m² – Sur le Platon pour le prix de Chf 132'860.00
- Haarpaintner Roberto et Anne – parcelle 316 – surface de 563 m² – Place du Temple 4 pour le prix de Chf 5'630.00.

Achat

- Confédération Suisse (DDPS) – parcelles 1640, 1769, 1853, 1945, 1947, 1951, 2485, 2488, 2510, 2514, 2520, 2586, 2597, 2626, 2627, 2630, 2631, 2632, 2633, 2634, 2635, 2638, 2644 – surfaces totales de 16'761 m² pour le prix de Chf 20'685.00

1.4

PROMOTION ÉCONOMIQUE / TECHNOPÔLE

PROMOTION ÉCONOMIQUE

La commission de promotion économique s'est réunie quatre fois en 2024. Lors de ces séances, les différents représentants des acteurs économiques ont relevé les points marquants dans leur secteur. Nous pouvons relever :

Pour le Centre professionnel du Nord Vaudois (ci-après CPNV) :

- La mobilisation de l'ensemble des personnes qui gravitent autour de la formation professionnelle, ainsi que de la Municipalité, a permis de démontrer au Conseil d'Etat vaudois que la formation en médiamatique était pleinement ancrée à Sainte-Croix. Ainsi au mois de mars, le Conseil d'Etat a annoncé que les médiaticiens formés en école des métiers resteraient à Sainte-Croix.

- Malgré les nombreuses informations transmises dans les écoles ou lors des salons et forums des métiers régionaux, la formation de polymécanicien peine à se remplir. Le CPNV constate toutefois que plusieurs élèves se sont inscrits aux stages de découverte organisés après le forum des métiers de Sainte-Croix et environs du 15 novembre 2024.

Pour la SIC :

- La nouvelle version du marché d'été, plus centré sur les commerçants et artisans locaux et combiné avec des concerts, a attiré les visiteurs. Sur demande des membres SIC, cette formule devrait être reconduite et le marché d'été aura lieu annuellement.
- La SIC propose de mener une réflexion globale impliquant la Municipalité concernant la Rue Centrale afin de redynamiser cette rue.
- Il manque une salle couverte pour accueillir les grandes manifestations du village : Carnaval, Comptoir, soirées de soutien. Le projet est en cours de développement auprès de la Municipalité.
- Il est relevé une année compliquée pour certains commerçants. Concernant les sous-traitants en mécanique, plusieurs d'entre eux vont débiter l'année 2025 avec des réductions de l'horaire de travail (RHT).

Pour l'association Mec-Art :

- Mec-Art a soutenu l'organisation des 2^{èmes} journées interprofessionnelles de l'horlogerie et de la mécanique d'art. Environ 120 personnes, dont beaucoup d'élèves et enseignants, se sont réunis pour aborder des problématiques liées à leur secteur d'activité et pour créer de nouveaux contacts.
- La Maison de la Mécanique d'Art a ouvert à Genève. Elle accueille des expositions, tables rondes et conférences qui permettent de faire connaître et rayonner la mécanique d'art au-delà de Sainte-Croix.
- La formation « Introduction en mécanique d'art » a accueilli 8 participants en 2024. Dès 2025, elle sera également dispensée en anglais. En parallèle, et durant une semaine, Mec-Art a accueilli 9 élèves de 10^{ème} pour leur faire découvrir l'ensemble des métiers qui gravitent autour de la mécanique d'art et ainsi contribuer à affiner leur projet professionnel.
- Le projet « Ombrelle » devrait être réactivé dans le but de coordonner et faire la promotion de ce qui se passe à Sainte-Croix en termes de transmission et de sauvegarde des savoir-faire.

TECHNOPÔLE

Pour le Technopôle de Sainte-Croix :

- Le centre de compétences AddiPole ainsi que l'entreprise CAP14 ont exposé au salon EPHJ à Genève (salon des professionnels de l'industrie et de l'artisanat de haute précision pour l'horlogerie-joaillerie, les microtechniques et les medtech).
- 5 rencontres thématiques organisées pour les professionnels ont permis à 142 personnes d'approfondir un sujet tout en rencontrant les membres de l'écosystème du Technopôle.
- La journée Portes Ouvertes du 30 novembre a bénéficié d'une très grande portée médiatique : en direct à la RTS, articles dans La Région, 24heures, le Journal de Sainte-Croix et environs, ainsi que des annonces dans les newsletters de tous les partenaires. Toutes les entreprises et les centres de compétences étaient ouverts, ainsi les 210 visiteurs ont découvert l'ensemble des compétences regroupées au sein du Technopôle, qui fêtait ses 15 ans à cette occasion.
- Des entreprises souhaiteraient louer des surfaces industrielles au Technopôle mais

il est complet. Une étude a débuté pour trouver des investisseurs et construire un deuxième bâtiment.

Pour la chargée de promotion économique :

- Le Forum des Métiers de Sainte-Croix et environs a été organisé pour la première fois le 2 février 2024. Les retours des entreprises ont été positifs et une deuxième édition a eu lieu le 15 novembre 2024 (période de l'année plus adéquate pour aider les jeunes à définir leur projet professionnel). Ainsi le 2ème Forum des Métiers de Sainte-Croix et environs a accueilli 31 sociétés ; 51 métiers étaient représentés. 180 élèves sont allés à la rencontre des entreprises sur le temps scolaire et plusieurs parents ont accompagné leurs enfants pour visiter le forum lors de la partie publique.
- Pour chaque secteur d'activité, les services que peuvent apporter les différents interlocuteurs ont été mis en évidence. Un document interne permet ainsi de mieux orienter les acteurs économiques en fonction de leurs problématiques.
- Plusieurs entreprises de Sainte-Croix ont été rencontrées afin de leur présenter le programme INNdustry et les soutiens cantonaux destinés aux PME et sous-traitants. On constate que nombreuses sont les sociétés qui ne connaissent pas ces aides et/ou qui n'en bénéficient pas.
- Afin de connaître les possibilités d'installation d'entreprises sur la commune, des rencontres ont eu lieu avec les propriétaires des box au Platon.
- A l'issue de plusieurs séances et discussions, l'association franco-suisse Arc Horloger a été créée le 6 décembre 2024, elle sera le répondant unique de l'UNESCO concernant l'inscription des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Les priorités de l'association sont la transmission des savoir-faire, une meilleure connaissance des savoir-faire et la valorisation au niveau culturel et touristique. Denis Flageollet est membre du comité de l'association, il représente les artisans suisses.

La Municipalité et les membres souhaitent réorganiser la commission de promotion économique et revoir ses objectifs. Plusieurs initiatives pérennes y ont germé, comme par exemple la création de l'association Mec-Art ou l'organisation d'un Forum des Métiers à Sainte-Croix et il est important de se repositionner quant à notre avenir économique.

1.5

SOUTIEN COMMUNAL AUX SOCIÉTÉS LOCALES ET SPORTIVES

32902 ET 34100

La Municipalité a versé les subventions annuelles prévues aux différentes sociétés et également pour diverses manifestations organisées sur notre territoire. Merci à tous les bénévoles pour le temps consacré à la collectivité.

Les comptes communaux indiquent les sommes qui ont été allouées durant l'année et une liste nominative non exhaustive est à disposition au greffe.

La directive communale pour les subventions culturelles et sportives a été finalisée et adressée aux sociétés locales en consultation. Après différents échanges avec lesdites sociétés, elle a été adoptée par la Municipalité lors de sa séance du 9 septembre 2024 pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2025.

1.6

CULTURE

La 38^{ème} édition du Carnaval, sous le thème du Sport, a exceptionnellement eu lieu dans les locaux du Centre sportif, du 9 au 11 février. Cette édition plus restreinte en termes de place de fête a permis de retrouver un événement plus « intimiste » qui a fortement plu à la population.

En mars 2024, l'Ensemble vocal de L'Auberson, accompagné de l'ensemble Le Moment Baroque et de solistes, a offert à la population de Sainte-Croix un programme musical consacré à Mozart. Un public venu en grand nombre, tout comme lors des deux représentations à Genève et à Saint-Aubin, n'a pas caché son grand plaisir devant la fort belle qualité de cette prestation des choristes régionaux.

L'année 2024 a été également marquée par l'ouverture du Musée de la Mécanique d'Art et du Patrimoine de Sainte-Croix MuMAPS. Conclusion d'un projet ayant duré 10 ans visant à sauvegarder le patrimoine régional en réunissant les collections des trois musées régionaux – Musée des Arts et Sciences, Musée Baud et Centre International de la Mécanique d'Art (CIMA) – l'événement était très attendu. Un week-end de fête les 1^{er} et 2 juin a convié le public à venir (re)-découvrir cette nouvelle entité muséale et les trésors de la mécanique d'art, de la peinture, de l'archéologie et de l'ethnologie régionales qu'elle abrite. Une fort belle affluence a récompensé les efforts des membres de l'équipe de projet et les employés du MuMAPS.

Du mardi au dimanche depuis lors, le musée connaît une fréquentation régulière proche des chiffres d'entrées enregistrés par les trois anciens musées régionaux.

L'ADIS, accompagnée du Lokomotiv Unihockey Club, a une nouvelle fois convié population et visiteurs de passage à un brunch patriotique le 1^{er} août, en présence cette année de la Conseillère d'Etat Valérie Dittli.

Fin août le Marché d'été organisé par la SIC et le Chant du Steak porté par Radio Carnaval, ont permis de terminer les vacances sur une note très festive et ensoleillée. La pluie s'est malheureusement invitée le lendemain sur le parcours de la balade gourmande transfrontalière, mais cela n'a pas découragé les sportifs amateurs de gastronomie locale, de faire le déplacement et de partir à la découverte des divers points de « ravitaillement » qui égayaient le parcours.

Soirée des Yodleurs, Migros Hicking Sound Festival, expositions au Bunker, conférences au Cinéma Royal, et bien d'autres encore... il n'est pas possible de citer ici tous les événements qui ont une fois encore été organisés par des sociétés locales fort actives. L'engagement le plus souvent entièrement bénévole de leurs membres perdure au fil des années et permet à la population de profiter de bons moments d'échange, de fête et de découverte. Pour chacun de ces événements, lorsqu'elle a été sollicitée pour un soutien, la Municipalité s'est efforcée de répondre favorablement à ces demandes, tout en respectant le budget annoncé pour 2024.

2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

CPT 0220, 0223, 3290 ET 3410

2.1 SYNTHÈSE DE L'ANNÉE

L'année 2024 a commencé avec la réception organisée à l'occasion des élections au Parlement à Berne de MM. Pascal Broulis, Conseiller aux Etats et Yvan Pahud, Conseiller national. Plus de 400 personnes ont répondu à cette invitation publique. La journée a été agrémentée d'intermèdes musicaux et d'une soupe aux poix offerte à la population.

Les événements traditionnels d'accueil ont été organisés comme le repas des 18 ans, la visite des nonagénaires, ainsi que la réception des nouveaux habitants. Cela a été l'occasion de fêter le 5'000^{ème} habitant. Ces moments de partage sont très importants et sont toujours très appréciés.

Après une année d'exploitation, le nouveau concept de cartes journalières dégriffées communes a reçu un accueil favorable de la population. Il a été vendu 346 cartes en 2024. Pour rappel, elle est disponible à deux niveaux de prix, 1ère et 2ème classe, ainsi qu'avec ou sans demi-tarif.

Avec la réorganisation de l'ADNV qui a fermé ses antennes locales «Tourisme», les communes de Sainte-Croix et Bulle ont décidé de réorganiser cette activité et de maintenir un bureau à Sainte-Croix avec l'engagement d'un responsable touristique. Depuis le 1er janvier, le tourisme local fait donc à nouveau partie de la Commune et le service est rattaché à l'Administration générale.

En plus de l'accueil, l'office a collaboré et organisé plusieurs manifestations, comme le Tour des Alpagnes (parcours VTT de 22.5 km qui connecte 7 chalets/restaurants autour du Chasseron), la Ballade gourmande VTT, la Spartan Race, la Ballade gourmande transfrontalière, le Migros Hiking Sounds qui ont rencontré un franc succès. Un grand concours photo destiné à mettre en lumière le Balcon du Jura a été lancé en fin d'année. Avis aux amateurs !

D'autres manifestations sont venues jaloner cette année. Le Carnaval, l'inauguration du MuMAPS, la SPARTAN, le 1er août ; le Marché d'été, les traditionnelles soirées de gym et de musique, pour n'en citer que quelques-unes. Il est important de soutenir ces événements et de relever le travail exceptionnel des membres des différentes sociétés qui proposent tout au long de l'année des animations, spectacles et concerts à la population.

L'administration communale fait peau neuve. Avec le départ de l'Inspecteur des forêts et de l'Agence AVS/CSR, le 2ème étage s'est retrouvé avec une surface inoccupée. Cela a été l'occasion de réorganiser les différents services administratifs. L'Office de la population a déménagé dans de nouveaux locaux plus en adéquation avec la confidentialité des données à traiter.

L'informatique et la téléphonie étant en constante évolution et certaines de nos infrastructures étant obsolètes, un préavis a été accepté à la séance de décembre pour la mise à jour de nos équipements arrivant en fin de vie. L'installation est prévue dans le courant du 1er semestre 2025.

La Municipalité a tenu 43 séances et a présenté 12 préavis pour les 3 séances du Conseil communal, ainsi que les comptes, la gestion et le budget.

La fin de l'année a vu arriver la démission de M. Cédric Roten à la syndication. Une élection complémentaire à la Municipalité a été organisée en novembre avec l'élection tacite de Mme Nathalie Jaccard, nouvelle Municipale dès le 1er janvier 2025. L'élection du/de la Syndic-que a eu lieu quant à elle en février 2025 avec l'élection de M. Yvan Pahud.

L'administration générale est un service transversal. Il fait le lien entre le citoyen, la Municipalité et les services communaux. Il regroupe des secteurs très variés comme le greffe, la communication, les ressources humaines, le tourisme et la sécurité publique/office de la population.

Cette année a été marquée par l'absence de collaborateurs pour des raisons médicales sur de longues périodes, ceci a eu un impact sur le développement de projets qui sont toujours en suspens. La situation devrait se régulariser en 2025.

2.2

ACTIVITÉS DU SERVICE

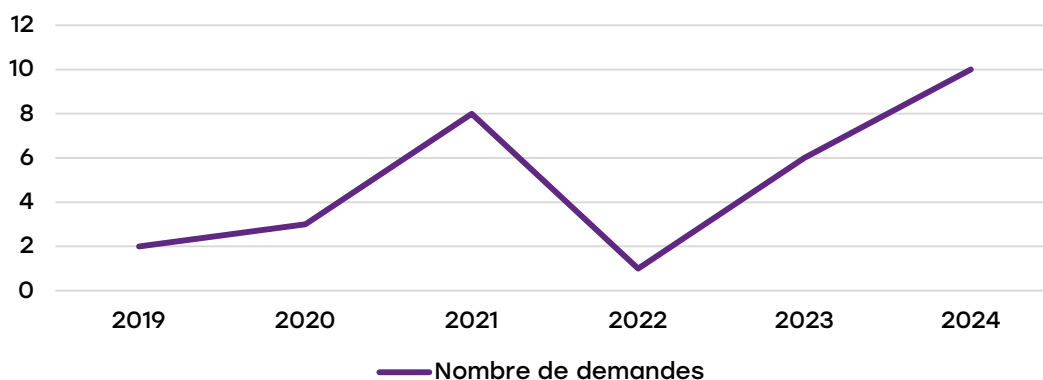
NATURALISATION

Le Greffe, en collaboration avec les Assistants de sécurité publique, traite les demandes de naturalisation ordinaires qui incluent le rapport d'enquête, le test de connaissances élémentaires et l'audition par la commission de naturalisation. La saisine communale ne doit pas excéder 12 mois (de la réception du dossier à l'octroi de la bourgeoisie). Il en est découlé :

- 6 rapports d'enquête
- 5 tests de connaissances élémentaires
- 6 commissions de naturalisation qui ont traité 10 dossiers

11 requérants ont obtenu la bourgeoisie de Sainte-Croix. Leur origine est française, russe et portugaise.

DEMANDES DE NATURALISATION



La Commission de naturalisation pour la législature 2021-2026 est composée de : MM. Cédric Roten, Syndic et Président et Mme Rachel Gueissaz, Municipale pour la Municipalité; Mmes Noémie Augsburger, Nicole Frossard et MM. Eric Jutzet Bassi, Claude Michaud et Olivier Troyon pour le Conseil communal. Cette commission permet aux représentants de l'autorité d'avoir un contact direct avec le requérant. Elle développe plus en détail les aspects liés à l'intégration et intervient en complément du rapport d'enquête. Elle peut être obligatoire ou facultative.

VOTATIONS FÉDÉRALES - ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE À LA MUNICIPALITÉ

En 2024, il y a eu des votations fédérales le 3 mars, 9 juin, 22 septembre, 24 novembre, ainsi qu'une élection complémentaire à la Municipalité à la suite de la démission de M. Cédric Roten, Syndic au 31 décembre 2024. Mme Nathalie Jaccard a été élue tacitement Conseillère municipale le 24 novembre 2024 avec une entrée en fonction le 1er janvier 2025 pour la fin de la législature 2021-2026. Le premier tour pour l'élection du/de la Syndic-que aura lieu le 9 février et le second tour le 2 mars 2025.

Tous les résultats détaillés peuvent être consultés sur le site de l'État de Vaud.

- Votations fédérales :
<https://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/votations-et-elections/votations-precedentes>

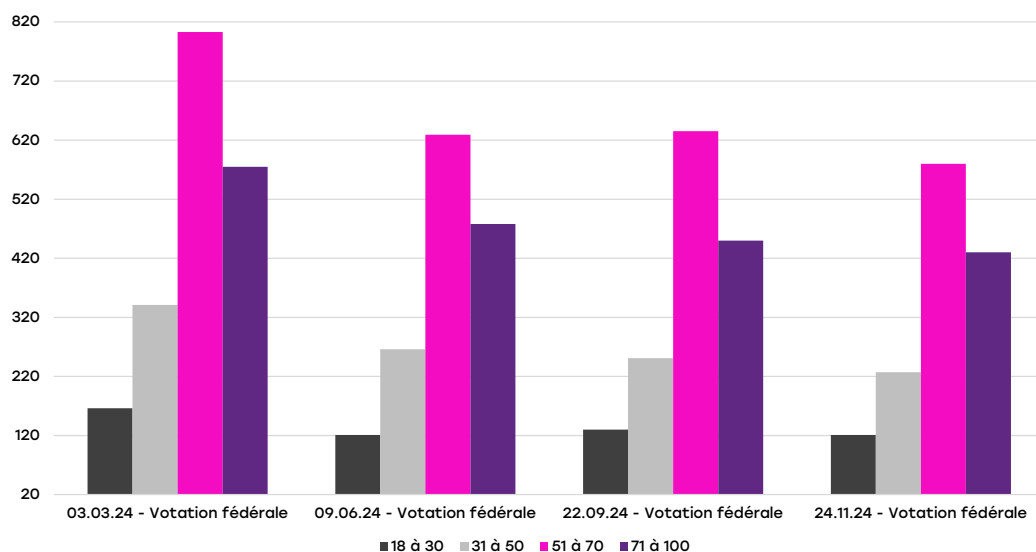
Nombres d'électeurs inscrits au 31 décembre 2024 : 3'746

- dont 3'259 électeurs en matière fédérale et cantonale
- dont 487 électeurs en matière communale.

STATISTIQUES DES VOTANTS

DATES	VOTANTS	ÉLECTEURS INSCRITS	TAUX DE PARTICIPATION
03.03.24	1'883	3'265	57.67 %
09.06.24	1'494	3'275	45.62 %
22.09.24	1'466	3'260	44.94 %
24.11.24	1'358	3'253	41.75 %

NOMBRE DE VOTANTS PAR CLASSES D'ÂGE



Les jeunes adultes participent moins à la vie politique que leurs aînés. Le taux de participation moyen augmente de manière significative avec l'âge. Elles soulignent avant tout la différence constatée par rapport aux 51-70 ans qui tiennent le haut du classement avec un taux de participation deux à trois fois plus élevé que leurs cadets. De manière générale, lorsque la participation moyenne est plus élevée, elle l'est dans tous les groupes d'âge. Les raisons qui poussent les jeunes adultes à se mobiliser se distinguent de celles des autres groupes. Ils semblent sélectionner davantage les sujets qui les concernent directement. Les participants plus âgés le font quant à eux plutôt parce qu'ils estiment que voter est un devoir citoyen ou simplement par habitude.

POCAMA

Toutes les manifestations, rassemblements, cortèges, spectacles, conférences, soirées, expositions, événements sportifs, etc. doivent être annoncés à la commune où est prévue la manifestation. Dans certains cas, les autorités cantonales doivent aussi délivrer une autorisation. Il est indispensable de remplir le questionnaire Pocama sur le site du canton pour toutes les manifestations nécessitant des autorisations et/ou des préavis cantonaux et/ou des permis temporaires pour la vente d'alcool, min. 3 mois avant pour les manifestations d'importance, comme par exemple le Carnaval, le Comptoir, le Marché d'été, le Festival des terroirs.

- 72 autorisations émanant d'une demande Pocama
- 59 permis temporaires ont été délivrés pour la vente d'alcool.

REGISTRE COMMUNAL DES COMMERCE ET ENTREPRISES

Celui qui exploite de manière permanente un commerce, une entreprise ou un établissement est tenu de s'inscrire au registre communal des entreprises. La tenue de ce dernier se fait selon les mutations qui apparaissent dans la FAO ou lorsqu'une nouvelle entreprise vient s'annoncer directement à l'Administration communale. Quant aux fermetures, elles nous sont rarement signalées, ce qui rend la tenue du registre difficile.

2.3

RESSOURCES HUMAINES

DÉPARTS OU CESSATIONS D'ACTIVITÉ

CLAIRE CHABLOZ

31 janvier
Service Technique

ANTONIN CRIBLEZ

29 février
Garage communal

MAGALIE SONNEFRAUD HURTER

30 avril
Patrouilleuse scolaire

SALVATORE TERRANOVA

30 juin
Assistant de sécurité publique

MICHEL BRAUCH

30 juin
Déchèterie communale

ALEXANDRE MONTI

30 juin
Déchèterie communale

AGATHE RECORDON

31 juillet
Secteur des bâtiments, conciergerie

DENIZ NOVAK

31 août
Répétitrice de devoirs surveillés

SUNDARAM CHANDRAKUMARI SINNI AH

31 août
Patrouilleuse scolaire

RÉUSSITE DE NOTRE APPRENTIE EN 2024

AGATHE RECORDON

Agente d'exploitation, bâtiments

DÉPART À LA RETRAITE

JEAN-FRANÇOIS JAKUES

31 octobre
Secteur des travaux

ARRIVÉES

AMILCAR RODRIGUES DE CARVALHO

1^{er} mars
Secteur des travaux

MARIA CARAMIA

1^{er} mars
Administration générale

JULIAN GOLD

1^{er} mai
Garage communal

PATRICE JOUFFROY

1^{er} mai
Services industriels

SACHA HURTER

1^{er} juillet
Déchèterie communale

MAËLLYS BELCOURT

1^{er} août
Patrouilleuse scolaire

LISA JAKOB

1^{er} août
Patrouilleuse scolaire

MARIE-HELENE MARTIN

1^{er} août
Patrouilleuse scolaire

AUDREY MARION

1^{er} août
Surveillance du repas de midi des élèves

MELISSA HENCHOZ

1^{er} août
Secteur des travaux

LAURENCE VUILLEUMIER

1^{er} septembre
Répétitrice de devoirs surveillés

LAURENT TOULON

14 octobre
Secteur des travaux

JUAN DOMINGO LOPEZ ALVELA

1^{er} novembre
Assistant de sécurité publique

MODIFICATION DE FONCTION ET DE SECTEUR

PATRICK GUYE

1^{er} mars
Secteur des travaux

ESTEBAN BEPOIX

1^{er} mai
Secteur technique

IVAN WIELAND

1^{er} mai
Services industriels

PAR UN CONTRAT DE DURÉE DÉTERMINÉE

VINCENT DEMIEVILLE

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024
Tourisme

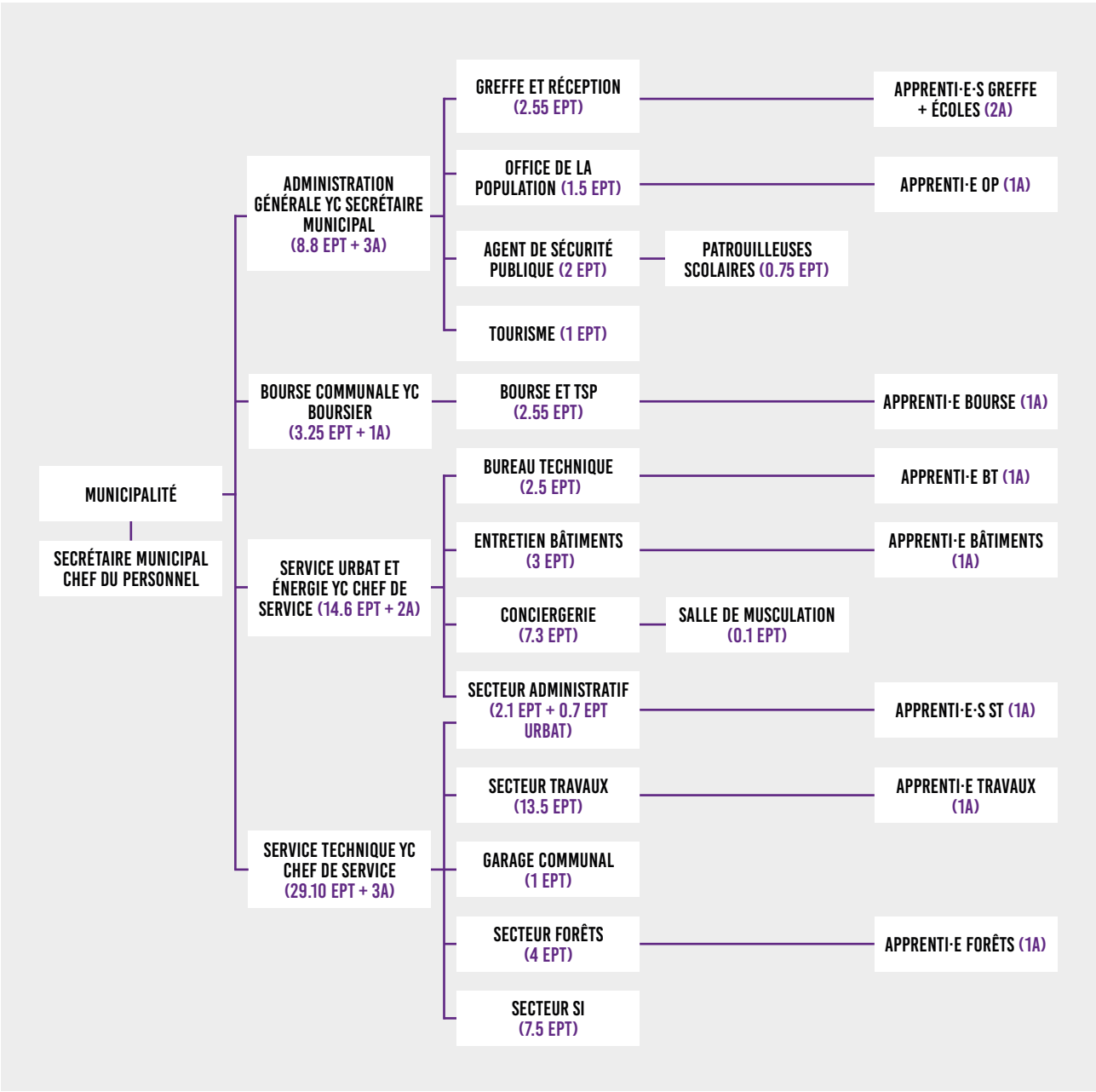
THIERRY DEMELAIS

Du 1^{er} octobre 2024 au 31 mars 2025
Secteur des bâtiments, conciergerie

NOEMIE ROCHAT

Du 1^{er} novembre 2024 au 31 août 2025
Tourisme

ORGANIGRAMME DE LA COMMUNE AU 31 DÉCEMBRE 2024



ÉQUIVALENTS PLEIN TEMPS (EPT) : 55.75

PERSONNES AVEC LES APPRENTIS ET LES STAGIAIRES : 75

FEMMES : 22

HOMMES : 44

APPRENTIS : 9

EFFECTIF COMMUNAL

L'effectif du personnel communal au 31 décembre 2024 s'élève à 55.75 EPT (effectif plein temps), ce qui correspond à 75 collaborateurs, y compris les apprentis (9). La Commune, entreprise formatrice dans plusieurs domaines, forme :

- 6 apprentis employés de commerce
- 1 apprenti forestier-bûcheron
- 1 apprenti agent d'exploitation, option voirie
- 1 apprenti agent d'exploitation, option conciergerie

EMPLOIS D'ÉTÉ

Chaque année, nous avons une forte demande pour des emplois d'été. En 2024, ce ne sont pas moins de 23 jeunes âgés de 15 à 22 ans qui ont travaillé durant 2 semaines dans différents services communaux, comme la déchèterie, les travaux, les bâtiments ou la conciergerie, à la satisfaction de chacun. Pour des raisons de sécurité, l'âge minimum d'engagement a été fixé à 15 ans révolus.

JOURNÉE DES APPRENTIS DE LA COMMUNE DE SAINTE-CROIX

Les apprentis de la Commune de Sainte-Croix ont pu se retrouver pour une journée hors du cadre professionnel, le vendredi 5 juillet 2024. Accompagnés d'une délégation municipale, de chefs de service, ainsi que de collaborateurs représentant les différents services communaux, les apprentis avaient très bien organisé cette journée avec au programme la visite de la Maison du Gruyère et une partie plus ludique au FunPlanet à Bulle.

FORMATION

Les collaborateurs ont suivi plus de 64 jours de formation continue individuelle ou d'amélioration de compétence dans leur domaine respectif. En 2024, il n'y a pas eu de formation continue du personnel, il est toujours difficile de trouver un thème porteur pour tous les corps de métiers que compte notre administration. En 2025, cette formation sera axée sur la santé au travail et se présentera sous forme d'ateliers.

PRIMES DE FIDÉLITÉ STATUAIRES 2024

YVAN BUGNON

40 ans de service
Secteur des bâtiments, conciergerie

DIDIER VERGUET

30 ans de service
Services Industriels

SUSY SINISI

25 ans de service
Greffé Municipal

PATRICK BERNSHAUS

20 ans de service
Secteur des forêts

ADRIEN DESARZENS

10 ans de service
Services Industriels

Au personnel précité, nous formulons tous nos remerciements pour leur fidélité à l'administration communale et leur engagement professionnel.

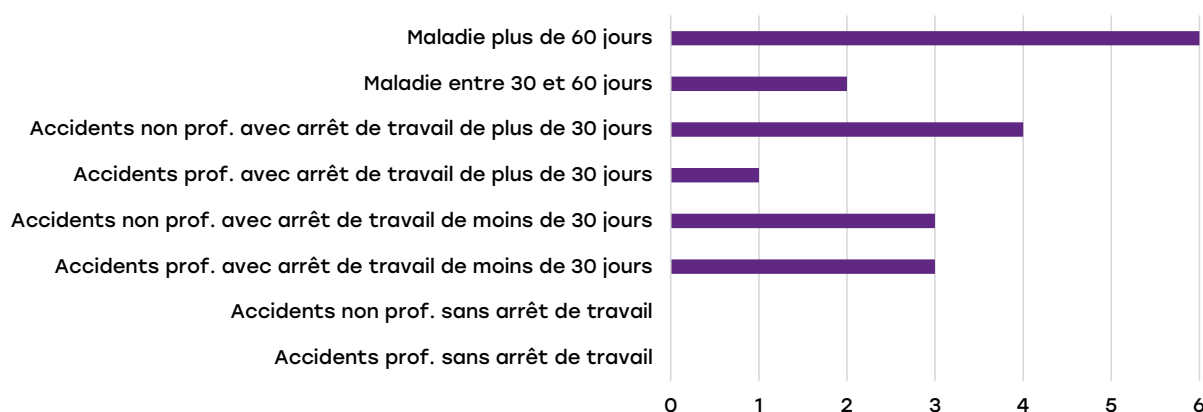
ABSENCES DU PERSONNEL

Pour rappel, les dossiers d'accident font tous l'objet d'une déclaration. Concernant les absences pour des raisons de maladie, un certificat médical est demandé selon les cas pour justification et à chaque fois après trois jours d'absence.

Le nombre d'absences est un peu plus élevé que l'année précédente avec plusieurs cas de longue durée. Les collaborateurs ont été accompagnés durant cette période généralement difficile. La majorité a pu reprendre ses activités avec parfois des taux réduits. Il y a eu 4 cas d'accident professionnel ce qui démontre que la sécurité est importante à nos yeux.

Les jours de formation représentent 4.24% des absences.

Les absences maladie de moins de 30 jours se sont élevées à 290.69 jours, soit env. 1.15 EPT sur l'année.



ÉVALUATION DU PERSONNEL ET DIVERS

Les évaluations se font via notre portail RH, ce qui améliore grandement le suivi administratif. Cette méthode évite les fiches volantes avec le risque qui va avec. Les points importants relevés, tant par les collaborateurs que par les supérieurs ont été abordés et ont pu être discutés lors des entretiens. La Municipalité a pris connaissance de l'ensemble des évaluations.

Un cadeau de fin d'année a été reconduit par la transmission d'un bon de la SIC à l'ensemble des collaborateurs. Les activités de l'Association du personnel sont actuellement en suspens faute de comité. Le souper du personnel a été, quant à lui, organisé par quelques collaborateurs bénévoles, chapeauté par les RH.

La Municipalité ainsi que les ressources humaines restent attentives au bon fonctionnement de l'ensemble de l'administration et des différents secteurs dans le respect des collaborateurs. Dans la mesure du possible, certaines corrections sont apportées afin d'améliorer leurs conditions de travail.

Au vu des absences dans le secteur, il n'y a pas eu la mise en place de la « boîte à idée/améliorations souhaitées » pour le personnel. Ceci sera effectué à la fin de premier semestre de 2025.

3. BOURSE COMMUNALE

CPT 0210, 5710, 9100 À 9500

3.1

SYNTHÈSE DE L'ANNÉE

L'année 2024 a été marquée par les nouvelles règles comptables MCH2 dont la Commune de Sainte-Croix est une commune pilote pour le Canton de Vaud. La bourse communale a été très occupée avec ce projet cantonal qui a nécessité un très grand nombre d'heures au boursier pour satisfaire aux nouvelles règles et transmettre aux intervenants de notre commune les principes appliqués par toutes les entités publiques suisses. Le bouclage 2024 a nécessité encore des adaptations et autres informations à fournir aux autorités politiques et au Canton.

C'est avec grande satisfaction que nous avons fêté la réouverture du nouveau Musée au début juin 2024 renommé MuMAPS. Ce projet de plusieurs années a nécessité une forte implication de la bourse qui a suivi non seulement l'aspect financier mais également la coordination globale des intervenants.

Cet exercice a été marqué par la gestion de la piscine placée sous l'égide de la Commune et plus particulièrement des collègues de la bourse communale. Il s'agit bien d'une situation provisoire en attendant un nouveau projet tant sur la rénovation qu'organisationnel.

Le résultat des comptes, les analyses et tous les documents nécessaires à l'appréciation de la situation financière se trouvent dans la brochure des comptes et ses annexes. Il en est de même de la liste des propriétés communales qui fait partie d'une annexe selon les nouvelles exigences MCH2.

Les activités principales de la bourse sont la tenue de la comptabilité de la Commune, la supervision du suivi financier et du budget en étroite collaboration avec les différents services communaux et la Municipalité. La bourse gère la partie financière de l'Association des Communes de la Région de Grandson (ACRG), de l'entente scolaire et des Trolls en Tablier Bleu.

La bourse communale a établi 8'430 pièces comptables (+575 par rapport à 2023) et suivi l'encaissement de plus de 14'887 factures (+ 120) comprenant l'envoi de 2'812 rappels et l'engagement de 230 procédures de poursuite.

En outre, le service de la bourse tient les comptes et fait office de conseiller pour :

- L'association intercommunale des Communes de la Région de Grandson (ACRG) tant pour les buts de base que le but optionnel de l'eau
- L'entente scolaire primaire et secondaire des communes de Baulmes, Bullet, Mauborget, Sainte-Croix et Vuiteboeuf
- La société coopérative de la piscine
- L'association des Trolls (UAPE, Garderie)
- La Fondation du Technopôle
- La Fondation Mutrux et la cagnotte scolaire
- Le Marché Transfrontalier
- Le contrat de prestations du Service de défense incendie SDIS liant les communes de Sainte-Croix, Bullet, Mauborget, Tévenon et Grandevent
- Les conventions pour l'épuration régionale et la gestion des déchets avec Bullet
- L'Association des Intérêts de Sainte-Croix (ADIS) dès 2019

La bourse communale opère également dans le contrôle des comptes de diverses sociétés dont la SCRMBJV notamment et fait l'objet de nombreuses demandes de renseignements ou de projections sur des objets communaux, ou parapublics.

Chaque semestre un nouvel apprenti est formé à la bourse dans le cadre du tournus mis en place. Il est responsable de la gestion de l'allocation familiale communale sous forme de bons aux familles qui va du contrôle au droit à la distribution jusqu'aux paiements des commerces locaux.

Les gestions des salaires et des assurances sont placées également sous la responsabilité de la bourse communale.

3.2**CONCLUSIONS**

Le service de la bourse est une activité transversale et de coordination entre tous les acteurs de la Commune. Nous aimons relever que les relations tant avec la Municipalité que des différents services sont franches et empruntées de confiance réciproque. Cette entente n'est pas étrangère au résultat et la situation financière appréciable de notre Commune.

3.3 TRAVAIL SOCIAL DE PROXIMITÉ

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Sur l'année 2024, le taux de travail a été abaissé d'un commun accord entre la TSP et la commune à 60 %. L'année 2024 a été marquée par une forte augmentation des demandes de suivis individuels. 21 nouvelles situations ont fait l'objet d'une demande.

Avec les accompagnements déjà en cours, ce sont 52 personnes qui ont pu être accompagnées de façon individualisée afin de les soutenir dans la résolution de leurs difficultés.

Depuis 6 ans, c'est la 1^{ère} fois qu'autant de nouvelles demandes sont répertoriées sur une courte période (de février à juin pour la majorité). Cela s'explique en partie par l'ancrage réel du poste de TSP dans la commune de Sainte-Croix, avec un capital confiance accordé à la TSP, mais il faut également prendre en compte la conjoncture actuelle avec notamment l'évolution de la situation économique (inflation, augmentation des loyers...).

Ces nouveaux enjeux sociétaux se font fortement ressentir et même des statuts professionnels considérés jusque-là comme « protégés de moments de crise » peuvent faire ponctuellement appel à des prestations sociales.

Les principaux axes de travail du poste de TSP :

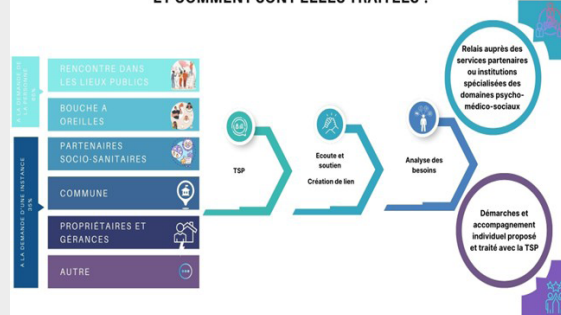
- Se rendre disponible dans l'espace public, mais aussi par téléphone et en dehors des cadres formels et institutionnels
- Favoriser l'acquisition et le développement de compétences
- Orienter vers le réseau socio-sanitaire en fonction des besoins
- Faire le lien avec les instances politiques

En premier lieu, voici différents graphiques (vue d'ensemble des missions, classification des besoins des personnes accompagnées ainsi que le cheminement lorsqu'elles s'adressent au professionnel TSP) afin de donner une meilleure compréhension des actions menées à Sainte-Croix et de mettre en perspective les résultats obtenus et les modes d'actions choisis.

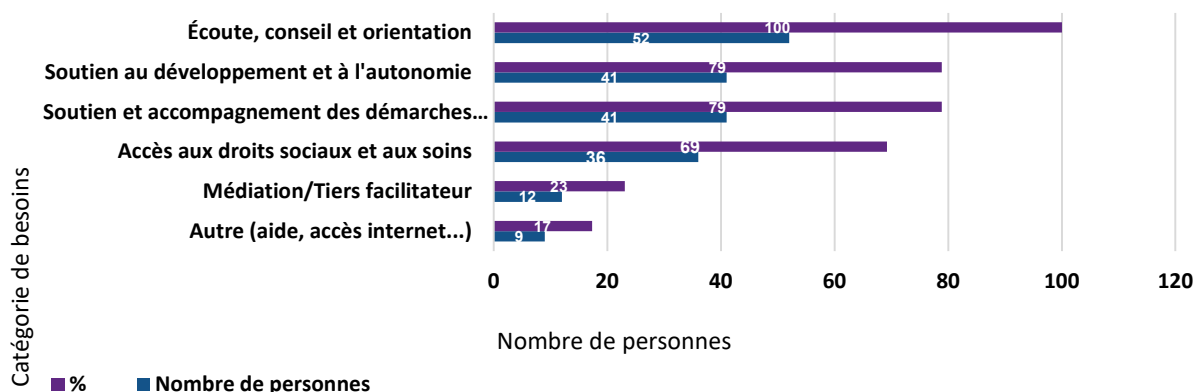
LES DIFFÉRENTES APPROCHES ET INTERVENTIONS



COMMENT LES DEMANDES ARRIVENT AUPRES DU PROFESSIONNEL TSP ET COMMENT SONT ELLES TRAITÉES ?



ANALYSE DES BESOINS ET DEMANDES



Note : Une même personne peut apparaître dans différentes catégories (d'où un total supérieur à 52 personnes)

EXEMPLES CONCRETS DU TYPE DE DEMANDE COMPTABILISÉ SOUS CHACUNE DES CATÉGORIES

- Accès aux droits (demande de prestations complémentaires, de subsides, d'aide d'urgence, de bourse, aide au remplissage d'une demande d'AI, recherche d'un logement, relais auprès des professionnels de santé...)
- Ecoute, soutien (se sentir écouté, compris et considéré, accompagnement dans une situation de deuil...)
- Orientation vers le réseau socio-sanitaire (orientation singulière en fonction de chaque situation listing des partenaires ci-après)
- Médiation, gestion de conflits (mise en demeure, arrangements de paiements, conflits familiaux...)

Depuis ces 6 années d'expérience, la TSP a pu tenir des statistiques anonymes qui lui permettent de visualiser les situations qui conduisent les personnes à demander un soutien.

ALÉAS OU ÉTAPES DE VIE QUI PEUVENT FRAGILISER LA VIE DES PERSONNES

- Pauvreté, précarité sociale et financière
- Insertion professionnelle, perte d'emploi, période de chômage
- Famille, éducation, enfance/jeunesse, séparation/divorce, maternité
- Maladies professionnelles ou autres
- Vieillesse, retraite, perte d'autonomie, veuvage
- Handicap et invalidité
- Logement, arriérés de loyer, mise en demeure
- Statut de résidence, permis de séjour provisoire

LE TRAVAIL DE PARTENARIAT

Le travail de partenariat s'est fortement diversifié et étoffé au fil des années. Chaque situation est tellement spécifique qu'elle est étudiée au cas par cas et la TSP doit constamment s'ajuster pour correspondre au mieux aux besoins de la personne en lui permettant d'avoir une réponse adaptée. Certains sont des partenariats renforcés où des contacts privilégiés et de confiance ont pu être développés, comme avec OASIS, Zone Bleue, certaines AS du CSR... la communication et l'orientation sont plus fluides, et tout ceci au bénéfice de la personne accompagnée. (échanges réguliers, réflexion commune, débriefings ...)

D'autres sont des partenariats de collaboration, sur des projets spécifiques ou pour le suivi et l'orientation de la personne. Des démarches de coopération et de coordination avec plus de 40 entités présentes sur Sainte-Croix ou dans les environs ont été développées. C'est une démarche très importante où la TSP a le rôle de relais, en rétablissant le lien, en accompagnant physiquement certaines fois les personnes avec les institutions présentes uniquement en plaine...

PÔLE SOCIAL

OASIS, CSP, CSR, AAS, AVS, Zone Bleue, ORP, Caisse de Chômage, AS CMS, Aumônière Eglise catholique, AFQM, Rel'og, SOS futures mamans, EVAM, SCTP, Zonta Club, Cartons du cœur, TSP des communes Nord Vaudoises et de plateforme vaudoise, Pro Senectute, EMUS, Avivo, Caritas, ASLOCA, Justice de Paix, SPOP, SCTP, Service des impôts et office des poursuites cantonales, Fiduciaires, OVAM, Assurances LaMal et autres ...

PÔLE SANTÉ

Médecins et infirmiers (RSBJ et indépendants), CMS, Pro infirmis, RSBJ, Médecins et psychologues, psychiatres, UTAD, Centre thérapeutique La Brinaz, Ergothérapeute, Nomad, CPNVD, Bartimée, Saphyr...

PÔLE EDUCATION JEUNESSE

DGEJ, Educatrice sociale et scolaire, Direction et doyens des Collèges, Guichet Transition 1, CPNV (infirmière et aumônier), Tribunal des mineurs, Petits pas, Impact Mobile...

SERVICES COMMUNAUX

Tous les services administratifs et techniques de la commune (contrôle des habitants, RH et comptabilité, conciergerie, urbanisme et bâtiments, ASP...)

LOISIRS ET COMMERCES DE PROXIMITÉ SUR STE-CROIX

Cinéma, Magasins de seconde main, Bibliothèque, Ludothèque, Associations sportives et culturelles présentes sur la commune ...

PARTENAIRES EXTÉRIEURS ET PROJETS SPÉCIFIQUES

Journal Ste-Croix et environs, Philippe Baro (Graf-feur.ch), Compagn'ihiliste, Hstudio...

RETOUR SUR LES PROJETS RÉALISÉS EN 2024

LES PROJETS RÉGULIERS



LA MAISON DES JEUNES

Depuis novembre 2023, des permanences ont été proposées à la MJC pour les jeunes âgés entre 10 et 16 ans. Tout d'abord, les jeudi après-midi à la sortie des cours, en réponse à des observations de professionnels du collège mais aussi des enquêtes Micro-trottoirs qui signifiaient qu'il manquait une structure d'accueil entre la fin de l'école et le retour des parents au domicile. Mais finalement, forcés de constater que cette phase d'essai n'était pas concluante, nous avons décidé, non pas de laisser tomber ce projet d'accueil, mais de s'ajuster aux demandes des jeunes. Ainsi, dès le mois de septembre 2024, les accueils libres à la MJC se sont développés les mercredis après-midi et actuellement, c'est une vingtaine de jeunes qui fréquentent régulièrement cet espace dédié à la jeunesse.

Un programme mensuel est actualisé régulièrement avec des activités qui se diversifient tant par les thèmes abordés que par les objectifs re-

cherchés. Chaque activité est programmée de 14h à 15h30, et par la suite, c'est un accueil libre où les jeunes peuvent vraiment vaquer à leurs occupations dans le respect des autres et du matériel (cf charte d'accueil). Le but premier recherché est bien évidemment l'épanouissement des jeunes, toutefois, en filigrane ces supports à la relation sont des leviers qui permettent de promouvoir la responsabilisation et l'autonomie des jeunes. Par les échanges avec leurs pairs et la personne responsable de la permanence, les jeunes sont soutenus pour prendre des initiatives : toutes les idées sont les bienvenues afin de participer au développement de la MJC en cohérence avec leurs besoins.

Grâce au budget alloué par la commune, outre la présence systématique de la TSP durant ces ouvertures des intervenants extérieurs sont également sollicités pour des projets plus spécifiques afin d'enrichir les expériences des jeunes mais aussi leur transmettre d'autres compétences :

- à titre d'exemple, Deniz Ince, titulaire d'un master en philosophie intervient 1 fois /mois en collaboration pour mener des ateliers de discussions à visée philosophique
- Fin 2024, les 2 conteurs Ste-crix, Màni et Sòl de La Compagn'ihiliste sont venus proposer 3 sessions d'improvisation théâtrale dans une dynamique captivante et bienveillante. www.compagn-i-hiliste.ch

SOUPE OFFERTE À TOUTES ET TOUS

Une fois par mois, au travers de ces repas chauds, plusieurs enjeux de liens sociaux se croisent et s'ajoutent à l'aspect purement alimentaire. En effet, pour certaines personnes concernées par la précarité, l'isolement et la stigmatisation, ces moments sont, bien souvent, loin de leur réalité quotidienne, l'occasion de partages, de rencontre, et d'avoir une perspective dans la journée au travers d'un accueil chaleureux et inconditionnel... Le rendez-vous est donné pour 10h30, et les participants préparent tous ensemble la soupe qui sera servie à tout le monde.

Au départ, il s'agit de collaborations de personnes, professionnelles de terrain qui ont eu envie de créer quelque chose avec Agnieszka, aumônière à l'Eglise Catholique, l'AFQM et Le Philo. Actuellement nous pouvons constater que ce projet répond à une demande d'une partie de la population et questionne les élus. En effet, depuis le mois de septembre 2024 et en réponse aux derniers échanges lors de la COGES de mai 2024, la commune alloue désormais un budget pour cet événement mensuel et permet un co-financement avec Agnieszka. C'est ainsi désormais, un repas complet et équilibré qui est systématiquement proposé. La quasi-totalité des personnes qui viennent à ce

rendez-vous sont suisses et résident sur Sainte-Croix. Reflet des mêmes observations portées par les organismes combattant les inégalités sociales sur le canton, tout le monde peut être touché par des difficultés sociales à un moment de sa vie.

Ponctuellement, en plus de ce repas, nous avons pu proposer 2 présentations de partenaires médico-sociaux:

- Un Café Gynéco, le 25 mai 2024, grâce à l'Association Donii, pour favoriser l'accessibilité aux questions gynécologiques. Moment d'échange avec deux professionnelles (une gynécologue et une sage-femme) qui donne la possibilité de répondre aux questions des femmes sur la sexualité, la maternité, le corps féminin en général
- Cette démarche de promotion et de sensibilisation est partie du constat que l'accès aux soins médicaux spécifiques ou aux hôpitaux, ainsi qu'à du matériel de première nécessité, est un vrai défi pour les personnes marginalisées ou précarisées. Elle sera reconduite le 4 septembre 2025
- Une présentation à destination des familles par Sandrine Veaute-Rey, coordinatrice du programme cantonal d'encouragement précoce « Apprendre en jouant – Petits-Pas »

LES PROJETS PONCTUELS

CINÉ PHILO, LE 09.03.2024

A travers la projection de 2 films d'animations, (« Mr Hublot » et « Les livres fantastiques de Mr Morris »), ce ciné philo a été l'occasion de proposer une matinée où le cinéma et la philosophie se sont rencontrés. En collaboration avec le cinéma Royal, nous avons mêlé, un moment confortable de visionnage tout en explorant les grandes questions de la vie. Il y a eu une phase de pratique artistique et une phase de pratique verbale, les enfants n'étaient pas seulement spectateurs, ils ont été invités à s'essayer à la pensée philosophique en participant à un débat sur différentes thématiques telles que : les liens de la famille, l'amitié, la tolérance, la responsabilité, l'acceptation de soi, la générosité...

Les enfants ont vraiment apprécié pouvoir échanger ensemble sur ces sujets. La magie du cinéma a opéré, cela a été un vrai succès avec 52 entrées dont plus de 30 enfants qui ont pu nourrir leur imagination et leur esprit.

BIBLIOWEEKEND

«LES LIVRES, NOURRITURES DE L'ESPRIT» LE 23.03.2024

La bibliothèque a organisé le « bibliowebend » qui a eu lieu du 22 au 24 mars 2024 et nous avons été sollicités pour proposer un atelier philo avec les enfants. Le thème de cette année était « A table ! », autrement dit « les livres, nourriture de l'es-

prit ». Au travers de plusieurs questions, les participants ont pu échanger sur différents sujets en lien avec la nourriture et l'accès à celle-ci dans le monde.

TOURNOI FUTSAL INTERCOMMUNAL, LE 06.04.2024

Le projet est né d'une collaboration avec les TSP d'Yverdon, Orbe et Chavornay. Chaque commune a participé à hauteur de 350 Chf pour pouvoir développer, en plus de l'aspect purement organisationnel (avec la mise à disposition des salles, du personnel), un stand de prévention, l'achat de lots et de coupes. Pour cette 1ère édition, une seule équipe de Sainte-Croix est venue participer, ils ont toutefois bien challengé les autres équipes et ont d'ailleurs terminé 3ème. Plusieurs autres jeunes Sainte-Crix étaient présents pour les encourager. Le bilan est très positif, cela a permis de belles expériences tant pour les jeunes que pour les communes participantes et pour la TSP, la possibilité de contact avec des jeunes qu'elle n'avait pas encore eu l'occasion de rencontrer

Ce projet est amené à être proposé sur chacune des 4 communes à tour de rôle, la prochaine date est retenue pour le 22 mars 2025 à Orbe, et sur Sainte-croix en 2026.

CONFÉRENCE DU PHILOSOPHE ÉRIC SADIN, LE 25.04.2024

Internet, puis plus généralement le numérique se sont installés à une vitesse incroyable dans nos vies. Après la calculatrice, l'ordinateur, le Web et les moteurs de recherche, c'est toute la société à l'échelle mondiale, qui se dirige vers davantage de numérique où tout va très vite et où l'on peut facilement se sentir dépassé.e en tant qu'individus et en tant que parents. En invitant M. Sadin, le but était de pouvoir se poser des questions sur notre utilisation, d'en peser le pour et le contre, de réfléchir à ce que ça peut nous apporter ou non, puis de se faire une opinion sur le sujet.

Après cette expérience, nous pouvons dire que c'était un grand privilège de recevoir M. Eric Sadin à Sainte-Croix, nous avons pu avoir une réflexion approfondie sur la thématique des IA et leurs répercussions sur les comportements humains, toutefois nous restons assez partagés sur cette expérience, car nous avons voulu cet événement ouvert à tous âges et en particulier aux jeunes forts concernés par ces enjeux d'avenir et malencontreusement, le discours et les propos étaient souvent hors de portée.

PROJET VIEILLIR 2030

Notre TSP a participé à plusieurs séances de réflexion pluridisciplinaires (en lien avec des infirmières, ergothérapeutes, des assistantes sociales du CMS, Pro Senectute, des bénévoles auprès des seniors) afin de proposer des pistes pour le projet de détection précoce des besoins des seniors avec les visites préventives à domicile. Ce projet, guidé par Christine Panchaud a pour but

de contribuer à identifier d'éventuelles fragilités sur le plan physique et/ou cognitif, mais également des situations d'isolement social ou des problématiques financières. Cela représente donc un outil de prévention pour réfléchir à un soutien et sur des mesures concrètes permettant de maintenir la qualité de vie des personnes concernées au sein de leur domicile.

Grâce à nos liens avec la population senior de Sainte-Croix, nos regards croisés nous ont permis de mettre nos observations de terrain en commun mais aussi analyser les modèles de visites préventives à domicile déjà existants ailleurs en Suisse ou à l'étranger. Bien sûr, il était essentiel de tenir compte des spécificités du contexte institutionnel socio-sanitaire et des besoins et attentes de la population du Balcon du Jura.

Pour vous donner des nouvelles de ce projet, il a été accepté par le canton et un recrutement est en cours pour juillet 2025.

RALLYE QUIZZ DES 11ÈME LE 24 JUIN 2024

Pour la cinquième année consécutive, notre TSP a participé au Rallye des 11ème année grâce à la collaboration avec une enseignante, Anne-Sylvie Jaccard. En 2024, les élèves ont été conviés à la MJC afin de leur faire découvrir cet espace, expliquer ce qui s'y passe, les projets en cours et comment s'investir. Un deuxième temps d'échange était animé autour de mini débats philosophiques et sociétaux.

La plupart des élèves a été très réceptive à ces moments où leurs idées étaient prises en considération.

Une des questions posées à cette occasion « Les jeunes devraient-ils être plus impliqués dans la prise de décisions politiques ? » a toute sa place dans ce rapport de gestion à destination des élus et politiques.

Ci-dessous la retranscription de certains échanges :

Oui, les jeunes devraient être plus impliqués	Non, ils ne doivent pas être impliqués	Ca dépend
Bien sûr, les jeunes, c'est l'avenir, on devrait avoir un impact sur notre vie future	On n'a pas le temps avec les études, il faut du temps pour la réflexion et la préparation des arguments, ça ne s'improvise pas	Ca dépend de l'âge, il faut être suffisamment mature et non influençable
Cela permettrait une meilleure représentation de la population si les jeunes étaient impliqués plus tôt et peut être moins d'abstention	On n'a pas une assez grande expérience de la vie	Attention à la complexité de la politique, on ne sait pas forcément, quel parti pense quoi...
Parce que l'entourage familial n'est pas toujours impliqué pour nous transmettre les informations	On manque de connaissance et d'éducation à la citoyenneté	Maintenant, y'a de la politique partout, même sur les réseaux alors pourquoi pas nous
On devrait avoir une base de connaissance, sur les lois, la politique dès la 9ème avant d'entrer en entreprise		
On devrait pouvoir transmettre nos idées, la plupart des personnes qui votent, votent pour un monde qui est dépassé, elles sont souvent âgées et ne pourront même pas voir la mise en place de certaines lois		

FRESQUE COLLECTIVE AVEC L'ARTISTE GRAFFEUR PHILIPPE BARO, LE 29 JUIN 2024

Comment impliquer les jeunes dans une démarche de vivre ensemble? Autour d'une réalisation commune avec la possibilité de s'exprimer librement! Quelques années déjà que le projet était en réflexion, 2024 a permis l'aboutissement en proposant de mettre à disposition des jeunes un mur dédié pour qu'ils puissent s'exprimer au travers d'une culture artistique qui leur correspond : le graff.

Le cadre a été clairement défini à plusieurs niveaux : TSP, Municipalité, Service bâtiment, Professionnels de cet art contemporain, un enseignant « Travaux manuels et œuvres communes » au collège de la Poste (M. Compondu) et bien sûr, le propriétaire du mur. Le mur a été rigoureusement choisi puisqu'il s'agit d'un lieu de passage très fréquenté entre le collège, la salle de gym, le CPNV et l'UAPE et cela fait sens pour les jeunes.

Pour les jeunes, des objectifs éducatifs clairs avec un résultat immédiat :

- s'inscrire dans un projet collectif et communal et le valoriser
- renforcer des compétences sociales et citoyennes
- contribuer à l'amélioration de leur environnement (espace de vie)
- s'initier à un art comme moyen d'expression artistique et réfléchi et non comme un acte de vandalisme

Pour ce dernier point en effet, pour prévenir les actes de vandalisme qui peuvent se produire sur les bâtiments de la commune, nous avons également engagé au préalable une réflexion et un échange sur l'utilisation de l'espace public et son respect mais aussi sur la cohabitation et le vivre ensemble.

Au final, se sont 17 jeunes du village et 12 jeunes de l'EVAM qui ont participé, mais aussi quelques parents qui accompagnaient leurs enfants, la municipale Rachel Gueissaz et le syndic Cédric Roten. Quelques passants se sont également intéressés, sont venus regarder ou même déposer leur petite signature dans ce projet fédérateur. Cette collaboration, dans une démarche inclusive a permis de valoriser le vivre ensemble dans toutes les dimensions positives et pertinentes de liens et de cohabitation de l'espace public. Fort de son succès, ce projet a dépassé les inscriptions et le nombre de participants envisagés par l'artiste, qui a su s'adapter rapidement en s'adjoignant le soutien de 2 autres artistes afin de permettre une préparation et un encadrement adéquats. Désormais, nous attendons les beaux jours afin que M. Compondu puisse terminer la fresque avec ses élèves de chaque côté de celle-ci afin de donner un visuel continu dans ce passage piéton.

Ce projet a permis de tisser de nouveaux liens à plus long terme avec certains jeunes de Sainte-Croix.



Fresque collective

PIQUE-NIQUE RANDO À LA GITTAZ LE 9 JUILLET 2024

Des personnes qui côtoient la TSP depuis sa prise de poste en 2008 lui demandent chaque année d'organiser un pique-nique/rando en leur compagnie. Tout comme les soupes, c'est bien le besoin de créer et maintenir du lien social qui anime ces personnes marginalisées. Elles pourraient l'organiser seules, pour autant, la présence du TSP valide quelque chose de l'ordre de l'engagement et du non-jugement. Une activité simple, de plein air, qui favorise l'écoute, le lien social, l'envie de se dépasser, de montrer qu'elles sont capables... c'est précisément les besoins de ces personnes qui ont toutes eu à un moment de leur vie, une rupture assez brutale avec la société. Il est essentiel d'encourager et de soutenir ce genre d'initiative.

BIDONS SANS FRONTIÈRES, LE 20 JUILLET 2024

Les Bidons sans frontière de l'artiste Gérard Benoit à la Guillaume se sont donnés rendez-vous sur la frontière Franco-Suisse. Pour ce projet de Land Art, l'artiste a proposé d'installer ses 300 bidons, ou boilles à lait, sur la frontière entre Les Fourgs et L'Auberson. L'implication des habitants a été indispensable dans ce processus créatif puisque que c'est une œuvre artistique participative. L'artiste a imaginé réaliser un cœur gigantesque dont la moitié sera côté suisse et l'autre moitié côté français. Une fois les bidons installés, les habitants et visiteurs curieux ont été conviés à se retrouver autour d'un pique-nique partagé, à cheval sur la frontière. Le travail de la TSP a été de permettre la rencontre entre les élus, les services techniques de la commune et l'association La Sarbacane, organisatrice de l'évènement de Traversée Bidons, et bien évidemment de participer avec des habitants.

JOURNÉE D'ACCUEIL SAM AU CPNV, LE 20 AOÛT 2024

Collaboration annuelle avec les enseignants Promotion de la Santé et Prévention en milieu scolaire du CPNV afin de faire découvrir Sainte-Croix et ses différentes ressources aux étudiants de 1^{ère} année.

JOURNÉE DE SENSIBILISATION À LA SANTÉ MENTALE, LE 17 SEPTEMBRE 2024

Dans le cadre du mois de la Santé mentale qui s'est déroulé dans le canton du 10 septembre au 10 octobre 2024, nous avons proposé avec, Christine Panchaud, facilitatrice du Réseau de Santé Nord Broye, Marie-Josée, infirmière à Zone Bleue, une journée de sensibilisation sur les questions de santé mentale (représentation, stigmatisation, préjugés... mais aussi et surtout, proposer des questionnements introspectifs pour savoir « comment on va ?, comment prendre soin de sa santé mentale ?, car on est bien évidemment toutes concernées par cette question...).

Le cœur de cette journée était axé sur différentes activités collectives et accessibles dans l'espace public, au parc de la gare, invitant les passantes et les passants de tous âges à participer, à échanger ou simplement à observer, selon les envies et la disponibilité de chacun. Une art-thérapeute était présente pour permettre à toutes et tous, grâce à différents supports, de partager, à sa façon, ses ressentis, ses peurs, ses questionnements, ses idées... avec l'accompagnement attentif et bienveillant des animatrices.



Bidons sans frontières

POLITIQUE JEUNESSE, RENCONTRE PICSJ, LE 20 NOVEMBRE 2024

Participation à la 11ème édition de la Plateforme Intercommunale sur le soutien aux Activités Jeunesse en compagnie de la municipale Rachel Gueissaz. Le thème de cette année était : « Incivilités impliquant des jeunes dans l'espace public, de la prévention à la répression » avec des zooms sur des exemples concrets rencontrés dans les communes vaudoises comme Moudon, Oron et Vevey. Cette soirée a montré des collaborations cohérentes entre « social » et « sécurité » mais a surtout réaffirmé l'importance d'une politique jeunesse proactive où les jeunes sont invités à être partie prenantes.

PARTICIPATION À LA CRÉATION D'UNE CARTOGRAPHIE DU BALCON DU JURA, LE 9 DÉCEMBRE 2024

Lisa Merzaghi, Cheffe de projet au RSBJ a organisé cette séance afin de mettre à jour de façon participative un fichier répertoriant les différentes ressources médico-sociales du territoire du Balcon du Jura. Avec des personnes clés qui connaissent bien l'environnement, AS du CMS et TSP de Sainte-Croix, le fichier très complet comptabilise 72 coordonnées s'étendant des professionnels de soins généraux ou spécifiques, à la livraison de repas en passant par les associations. Ce fichier est à disposition de ce réseau et peut être mis à jour.

3.4

CONCLUSIONS

A 60%, l'année 2024, a été très riche et stimulante, incitant Mélanie Soittoux à développer d'autres compétences et axes de travail notamment avec les accueils libres à la MJC. Beaucoup d'efforts ont été fournis, se soldant parfois par des permanences vides. Pour autant, c'était une évidence qu'il y avait un réel besoin sous-jacent, nous n'avions juste pas trouvé le bon créneau, la bonne communication. Il fallait aller chercher les jeunes, les toucher par des activités cohérentes avec leurs besoins et cela allait prendre du temps. La Municipalité a soutenu les différentes initiatives et projets proposés dans le domaine du travail social de proximité et a également su rester à l'écoute des difficultés rencontrées par la TSP sur le terrain.

Après cette première année de prise en compte des attentes des jeunes, il apparaît que les besoins de cette classe de population sont réels et nombreux pour leur permettre de s'intégrer dans le tissu social régional et leur donner de meilleurs leviers pour accéder à l'autonomie et à leur rôle de futurs citoyens. Consciente de la charge de travail qui s'ajoute à la mission de base de la TSP, la Municipalité de Sainte-Croix réfléchit à la possibilité d'un renforcement de ce secteur dans un avenir proche.

4. URBANISME

CPT 7900 ET 7901

4.1 URBANISME

Le 3 mars 2013, le peuple suisse a accepté la modification de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (Loi sur l'aménagement du territoire, LAT) par l'intermédiaire d'une votation populaire. La révision de la LAT vise essentiellement à lutter contre le mitage du territoire.

En effet, différents cantons et communes ont des zones à bâtir surdimensionnées, avec pour conséquence fréquente que des bâtiments se trouvent très éloignés du centre des localités. Ce phénomène accentue le mitage du territoire. La loi sur l'aménagement du territoire a été révisée afin d'inverser cette tendance. La révision vise à freiner le gaspillage du sol et la spéculation foncière : les zones à bâtir surdimensionnées sont réduites et les réserves de terrains à bâtir mieux utilisées. Elle garantit un développement plus compact du milieu bâti, préserve le paysage et maintient l'attrait de la Suisse comme lieu de résidence et de travail.

Le Conseil fédéral a mis en vigueur au 1^{er} mai 2014 la Loi sur l'aménagement du territoire partiellement révisée (LAT1) ainsi que l'Ordonnance sur l'aménagement du territoire révisée.

Depuis cette date, la planification du territoire des communes surdimensionnées est devenue une procédure complexe et longue. Le Canton a dû adapter son Plan directeur cantonal afin que les communes vaudoises puissent réviser leurs plans d'aménagements (PGA, PPA et PQ).

Cette 4^{ème} adaptation du Plan directeur cantonal a été adoptée par le Grand Conseil puis le Conseil d'Etat les 20 et 21 juin 2017, et approuvée par le Conseil fédéral le 31 janvier 2018. Par la suite, la Loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC) et son règlement d'application sont entrés en vigueur le 1^{er} septembre 2018.

Toutefois, et sur recommandation du Service du développement territorial (SDT), l'étude pour la mise en place d'une zone réservée communale a débuté en 2018 et s'est terminée par une mise à l'enquête publique au printemps 2019 (voir chapitre « zone réservée » ci-dessous).

PLAN DIRECTEUR INTERCOMMUNAL « BALCON DU JURA » (PDI)

Le dossier complet (13 exemplaires), validé par toutes les communes, a été remis au SDT en fin d'année 2010. Il sera ratifié une fois le Plan directeur communal approuvé.

PLAN DIRECTEUR COMMUNAL (PDCOM)

Le 19 mars 2009, le dossier complet a été adressé au Service du développement territorial pour son approbation finale.

Le 22 octobre 2009, suite à sa décision du 30 septembre 2009, le Conseil d'Etat nous confirmait avoir pris acte du plan directeur de la Commune de Sainte-Croix. Il a été précisé alors que la majeure partie des objectifs qualitatifs pouvait être mise en œuvre, tout en nous enjoignant de poursuivre notre réflexion en application du PDCn (Plan directeur cantonal).

Les travaux complémentaires ont dès lors été attribués et réalisés par le bureau Team+ Urbanisme. Actuellement, le Plan directeur communal doit être adapté en fonction des remarques cantonales dans la procédure de révision du Plan général d'affectation, en particulier au sujet du surdimensionnement des zones à bâtir.

RÉVISION DU PLAN GÉNÉRAL D'AFFECTATION (PGA)

NOUVELLE APPELLATION PACOM

Après celles réalisées en 1954 et en 1993, la Municipalité a décidé en début d'année 2011 d'entreprendre la mise à jour de l'outil de planification de son territoire, à savoir son PGA ainsi que son règlement. Le PGA est un outil légal, opposable aux tiers, qui précise l'affectation des zones et les droits relatifs à l'utilisation du sol.

Afin d'avoir un suivi optimal et détaillé de cette longue procédure, la Municipalité a décidé de travailler par tranches en établissant plusieurs préa-

vis et non un seul. De plus, la Commission du Conseil communal est constituée en principe des mêmes conseillers sur l'ensemble de la législature.

La Municipalité a constitué un groupe de travail composé pour la Commune du Municipal de l'Urbanisme, du Secrétaire municipal et du Responsable du Bureau technique, ainsi que du mandataire, Team+.

Au printemps 2011, dès l'approbation par le Conseil communal du préavis municipal n° 883-11, la mise à jour a débuté par le calcul de dimensionnement et la délimitation du périmètre de centre.

Un deuxième préavis n° 903-12 a été adopté par le Conseil communal, afin de poursuivre cette mise à jour. Il avait pour objet de régler la problématique du surdimensionnement de nos zones à bâtir (retour à la zone agricole), de déterminer des nouvelles zones pour l'industrie et l'artisanat, de définir les zones constructibles et d'élaborer un règlement.

Un troisième préavis n° 903-13 a été approuvé par le Conseil communal. Il avait pour objectif la poursuite des réflexions ainsi que la mise en place des documents (rapport 47 OAT, plans et règlement). Le dossier d'examen préalable a été déposé auprès des services cantonaux le 16 juin 2014.

Fin avril 2015, le dossier d'examen préalable avec le rapport d'appréciation globale des documents ainsi que les préavis des services cantonaux consultés nous est parvenu. Plus de 20 services/divisions ont été consultés. Le rapport final notifiait plus de 200 remarques et demandes à traiter.

En 2015, un quatrième préavis, n° 15-13, a été validé par le Conseil communal afin de pouvoir répondre à diverses demandes du SDT et de redéposer un dossier pour un deuxième examen préalable.

Parallèlement, les changements du plan directeur cantonal et les nouvelles directives cantonales en matière d'aménagement ont nécessité des réorientations de projet, ainsi que la prise en compte de nouvelles procédures.

Ainsi, en 2018, en parallèle au dossier de zone réservée communale, la Municipalité a élaboré un dossier de demande de subvention auprès du canton, transmis en février 2019. La sollicitation de subvention a été transmise auprès du Canton avec la demande d'appliquer un effet rétroactif à la date de l'entrée en vigueur du crédit cadre cantonal, à savoir le 1^{er} septembre 2015.

Après analyse de notre dossier, le SDT, désormais DGTL, a établi une convention entre le Canton et la Commune de Sainte-Croix réglant le versement de la subvention. Elle a été signée le 20 juin 2019 et mentionne une promesse d'octroi de CHF 52'757.00.

En mars 2019, le Conseil communal a approuvé un crédit de CHF 121'000.00, par l'intermédiaire du préavis n° 19-02, qui servira à poursuivre la procédure de révision du PGA.

Bien que chamboulé par le COVID, le travail de révision s'est poursuivi en 2020. Afin de se tenir informée de l'avancement et de participer aux débats, une délégation de la commission d'urbanisme du Conseil communal a participé aux séances du groupe de travail.

En date du 4 novembre 2020, le bureau Team+ a présenté une première analyse du calcul de dimensionnement de nos réserves à bâtir au groupe de travail et à la délégation de la commission d'urbanisme, sur la base du projet qui a été mené jusqu'à ce jour. Cette première variante indique que nous possédons encore un surdimensionnement et que des choix devront s'opérer afin de définir les secteurs à conserver comme potentiel constructible.

En 2021, les mandataires ont approfondi le dossier de planification de manière plus détaillée sur diverses thématiques au regard des nouvelles directives : zone agricole (dont forêt, hameaux, habitat traditionnellement dispersé), patrimoine bâti et centre de localités (zones centrales), analyse des planifications de détails (PPA, PQ), zone tourisme et loisirs (clarification et approfondissement), zone d'utilité publique (définition et clarification). Ces études plus détaillées et approfondies nécessitent du temps de travail plus que des séances de suivi ou de décisions. Elles permettent de consolider le dossier de planification.

En automne 2021, un crédit de CHF 101'000.00 a été approuvé par le Conseil communal via le préavis n° 21-13. Il s'agit de la 6^{ème} étape de ce processus de révision, dans laquelle est intégrée une étude de valorisation de l'enveloppe des bâtiments.

Cette étude a pour but de trouver une approche entre l'aspect patrimonial (recensement ISOS – Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse) et l'aspect environnemental (Loi sur l'Énergie). Ces deux thèmes ne se marient pas souvent lorsqu'on parle, par exemple, de la pose d'une isolation périphérique sur les façades d'un bâtiment.

Durant l'année 2022, de nombreux échanges entre les différents services cantonaux et notre mandataire, le bureau Team+, ont eu lieu afin d'obtenir leurs recommandations et préavis avant la dépose du dossier pour examen préalable.

Cette coordination, demandée par la DGTL, a permis de constater la complexité de cette procédure de révision et, par conséquent, démontre qu'elle est longue et chronophage.

L'étude de valorisation de l'enveloppe des bâtiments a été réalisée par le bureau d'architecte DM à Lausanne. Ce bureau a été accompagné par M. Daniel Glauser qui possède une grande connaissance du patrimoine architectural local et par le bureau d'ingénieurs-conseils Effin'Art, physiciens du bâtiment.

En décembre 2022, le rapport d'étude ainsi que les recommandations énergétiques et conseils physiques du bâtiment ont été rendus. La Municipalité a validé ce rapport le 27 mars 2023.

Durant l'année 2023, notre mandataire a entretenu de nombreux échanges avec différents services cantonaux en particulier ce qui concerne le hors zone à bâtir (agricole, forêt, biodiversité, cours d'eaux, etc...).

La finalisation des documents nécessaires au dépôt du dossier d'enquête préalable auprès des services cantonaux s'est poursuivie en 2024. La Municipalité a validé les zones dédiées aux besoins publics et touristiques. Par ailleurs, le futur règlement communal a été élaboré sur la base du règlement type cantonal.

L'envoi du dossier d'examen préalable est prévu au premier semestre 2025.

Parallèlement à cette démarche, le service URBAT a débuté en fin d'année 2024 l'étude du règlement concernant les émoluments administratifs et les contributions de remplacements en matière d'aménagement du territoire et des constructions.

PLAN DIRECTEUR DES ZONES D'ACTIVITÉ DU NORD VAUDOIS (PDZA-NV)

Plusieurs séances ont été organisées afin d'élaborer le Plan directeur des zones d'activité du Nord Vaudois. Pour rappel, le Canton doit mettre en place un système de gestion des zones d'activité. Il a sollicité les régions économiques pour assurer la coordination et le suivi de ce travail. C'est donc l'ADNV qui se charge de ce projet au niveau du Nord Vaudois, le consortium Urbaplan et MicroGIS est le mandataire technique.

La planification prévoit deux étapes, le volet stratégique et le volet opérationnel. Actuellement, nous arrivons au terme du 1^{er} volet qui devra être validé prochainement par le COPIL.

Cinq thèmes ont été développés :

1. ENJEUX ET OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE

- Bonne activité au bon endroit
- Renforcement de la diversité

2. VISION ÉCONOMIQUE ET ACTIVITÉS-CIBLES

- Familles d'activités-cibles
- Maintien et développement des activités productives
- Dynamiser le tissu et contribuer à l'écosystème économique vaudois

3. CATÉGORISATION DES ZONES D'ACTIVITÉS

- SSDA Site Stratégique de développement d'activités
- ZAR Zone d'activité régionale
- ZAL Zone d'activité locale

4. VOCATIONS ET PRINCIPES DES ZONES D'ACTIVITÉS

- Que peut-on mettre dans les zones ?

5. DIMENSIONNEMENT DE LA ZONE À BÂTIR

- Dimensionnement pour répondre aux besoins à 15 ans
- Actuellement surdimensionnement de 30 Ha

Les enjeux sont importants, la Commune de Sainte-Croix est représentée au Comité de pilotage par son syndic, M. Cédric Roten et par MM. Jean-François Gander et Stéphane Champod, en alternance, au Groupe technique.

Le planning initial prévoyait une validation de ce plan directeur en fin d'année 2023. Ce ne fut pas le cas en raison de nombreuses interrogations des différentes communes impliquées dans ce projet et le dossier fut mis en suspens durant environ 1 ½ année.

Les séances ont repris en début d'année 2023 et ont permis de transmettre une demande d'examen intermédiaire auprès des services cantonaux en fin d'année.

En 2024, après l'examen intermédiaire, le dossier a été ajusté puis transmis aux services cantonaux pour examen préalable. Nous attendons désormais leur retour.

MISE EN PLACE D'UNE ZONE RÉSERVÉE COMMUNALE

Parallèlement à la poursuite de la révision du PGA, la Municipalité a élaboré un dossier de mise à l'enquête pour la création d'une zone réservée communale.

La mise en place d'une zone réservée a pour unique objectif d'éviter la création de nouveaux logements. Ceci permet de réviser, modifier et élaborer les plans nécessaires au bon développement de ce secteur.

De plus, cela évite tout projet qui pourrait entraver l'établissement du futur plan d'affectation qui devra être conforme à la loi révisée et à la planification directrice.

Afin de traiter l'ensemble des propriétaires de manière équitable, la détermination des parcelles ou des portions de parcelles soumises au régime de la zone réservée a été effectuée selon des critères précis.

En janvier 2019, le projet a été déposé auprès du SDT pour ultime contrôle dans l'optique d'être mis à l'enquête publique.

L'enquête publique a été publiée du 6 mars au 4 avril 2019. Durant cette période, le dossier a pu être consulté auprès du Service Urbanisme et Bâtiment durant les heures d'ouverture des bureaux ainsi que le samedi 9 mars, de 9h00 à 11h00, et le mercredi 13 mars 2019, de 17h30 à 19h30, en salle de Municipalité.

Cette publication a suscité 20 correspondances d'opposition et 1 courrier d'observation déposés auprès du Greffe municipal durant la période légale.

Conformément à l'article 40 LATC, des séances de conciliations ont été organisées par la Municipalité. Les opposants, et leurs accompagnants, ont été reçus par une délégation municipale qui était accompagnée par Me Nicole, avocat conseil de la Municipalité. Un membre de la commission d'Urbanisme du Conseil communal était présent lors de ces séances afin d'assister aux échanges.

Lors du Conseil communal du 28 octobre 2019, le dossier a été accepté par le législatif par l'adoption du préavis municipal n° 19-13.

En date du 20 novembre 2019, un dossier complet a été remis au Département compétent en vue de son approbation cantonale.

Le Département du territoire et de l'environnement a approuvé, le 14 janvier 2020, la mise en place d'une zone réservée communale. Cette décision, accompagnée des voies de recours, a été notifiée auprès des opposants.

Aucun opposant n'a fait valoir son droit de recours auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP). Dès lors, la zone réservée est entrée en vigueur.

PRÉAVIS N° 24-08

PROLONGATION DE LA ZONE RÉSERVÉE COMMUNALE

La zone réservée communale a été adoptée par le Conseil communal le 20 octobre 2019, puis approuvée par le Département compétent le 14 janvier 2020 pour une durée de cinq ans, pouvant être prolongée de trois ans maximum.

Arrivant au terme des cinq ans, et constatant que la révision du PACom prenait plus de temps que prévu en raison de l'étendue du territoire et de ses diverses caractéristiques, il a été nécessaire de prolonger la zone réservée pour une durée maximale de trois ans.

Cette mesure provisionnelle était nécessaire afin de ne pas porter atteinte aux mesures de redimensionnement de la zone à bâtir en cours d'élaboration et dont les efforts consentis jusqu'à ce jour pourraient être réduits à néant si certaines parcelles vouées à être dézonées pouvaient à nouveau être construites avant l'approbation du nouveau PACom.

Le dossier de prolongation de la zone réservée communale a été établi en juin 2024 et transmis à la Direction générale du Territoire et du Logement (DGTL) le 26 juin 2024 pour examen préliminaire. Considérant l'ampleur du dossier, la DGTL a procédé à un examen préliminaire valant examen préalable, conformément à l'art. 36 al. 3 LATC, et a transmis son avis favorable le 9 août 2024.

La prolongation de la zone réservée porte uniquement sur la modification du règlement de la zone réservée qui permet la prolongation de cette dernière et en précise l'échéance.

Art. 5 Prolongation [Nouveau]

Conformément à l'article 46 LATC, la zone réservée est prolongée de 3 ans, elle s'applique jusqu'au 14 janvier 2028.

Les autres articles demeurent inchangés et ne sont pas mis à l'enquête, de même que le plan de situation.

L'enquête publique a été publiée du 7 septembre au 6 octobre 2024. Durant cette période le dossier a pu être consulté auprès du Service Urbanisme et Bâtiment durant les heures d'ouverture des bureaux.

La mise à l'enquête publique a suscité une correspondance d'opposition déposée auprès du Greffe municipal durant la période légale.

Conformément à l'article 40 LATC, une séance de conciliation a été organisée par la Municipalité. Lors de cette séance, l'unique opposant a retiré son op-

position.

Le Conseil Communal, dans sa séance du 9 décembre 2024, a adopté la prolongation de la zone réservée communale ainsi que son règlement. Puis le dossier complet a été envoyé auprès du Département compétent qui l'a approuvé le 7 janvier 2025.

PRÉAVIS N° 21-06

ETUDE PRÉLIMINAIRE LIÉE À L'INTERFACE DE LA GARE

La Municipalité souhaite encourager les usagers à diminuer leur impact environnemental dû à l'usage de la voiture en favorisant l'utilisation des transports publics. Une des mesures consiste à réaménager la place de la gare de Sainte-Croix afin de la rendre plus performante et plus attractive.

Par le décret du 3 juillet 2019 sur la stratégie cantonale des interfaces de transport de voyageurs, l'Etat de Vaud s'est engagé à soutenir financièrement et techniquement les communes dans le développement d'interfaces de transports régionaux. De manière générale, le taux de subvention par le canton est de 45 à 50 % des coûts des études et de construction des aménagements éligibles.

Le développement d'une interface est découpé en trois étapes:

1. Etude préliminaire et avant-projet sommaire (objet du présent préavis)
2. Etude de projet, phases SIA 31 à 41 → avant-projet, projet d'ouvrage et demande d'autorisation
3. Réalisation de l'aménagement, phases SIA 51 à 53

L'organisation du mandat est axée par la création d'un groupe décisionnel (ci-après : GD) et d'un groupe technique (ci-après : GT).

CONSTITUTION DU GD

- Etat de Vaud - DGMR, Mme Leila Slama-Lambellet, Responsable du domaine réseau routier et espaces publics
- Travys, M. Daniel Reymond, Directeur
- Commune de Sainte-Croix, M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal en charge de l'Urbanisme

CONSTITUTION DU GT

- Etat de Vaud - DGMR, M. Dominique Matthey, Chef de projet
- Travys, M. Jean-Luc Lecoultré, Sous-Directeur et Chef du département Développement et production
- Commune de Sainte-Croix, M. Jean-François Gander, Chef du service de l'Urbanisme

Un crédit de CHF 107'000.00 a été accordé par le Conseil Communal lors de la séance de juin 2021.

Durant l'automne, le travail a porté sur la phase diagnostic, à savoir l'identification des dysfonctionnements, des besoins (fonctions et dimensionnement de ceux-ci) et des contraintes de l'interface.

En début d'année 2022, il a été procédé à l'inventaire des besoins qui mentionne, en grandes lignes, le programme suivant : 4 arrêts de bus (3 Travys + 1 car postal), sécurisation du secteur au niveau piétonnier, parking deux roues et parking véhicules P+R (voir chapitre suivant).

Différentes variantes d'implantation ont été présentées et discutées au sein du GT afin de définir le concept d'organisation de l'interface. Trois familles principales de variantes ont été explorées : gare routière à l'ouest, gare routière à l'est et quais au centre.

Après analyse des propositions, le GT s'entend sur l'abandon du développement des familles de variantes ouest et centrales. Ces familles présentent des inconvénients majeurs par rapport à la famille de variantes avec gare routière à l'est.

Le GD a validé la variante Est lors de la séance en avril 2022 ce qui a permis de poursuivre l'étude plus en détail en réalisant un plan d'avant-projet sommaire.

L'établissement d'un plan d'avant-projet a permis de valider les principes de giration des bus, les différentes implantations des arrêts de bus, les cheminements piétonniers ainsi que la place de verdure. Il fait également mention d'un éventuel couvert situé au-dessus des quais de bus.

A fin septembre 2022, le GD a validé l'avant-projet dans ses principes ainsi que le rapport final de cette étude préliminaire. De ce fait la Municipalité a validé, à son tour, le rapport final en fin d'année 2022.

PRÉAVIS N° 23-05

INTERFACE DE LA GARE, DEUXIÈME ÉTAPE

Suite à l'approbation de la phase préliminaire, la Municipalité a obtenu le crédit nécessaire pour la deuxième étape du projet, à savoir un montant de CHF 206'800.00, lors du Conseil Communal de juin 2023.

Cette deuxième étape comprend les phases suivantes :

PHASE SIA 31

→ Finalisation de l'avant-projet et séances de coordination avec toutes les parties

PHASE SIA 32

→ Etablissement du projet d'ouvrage, étude et dimensionnement des ouvrages, production de plans de situation + coupes-type + profils et mise à jour de l'estimation des coûts des travaux à +/- 10%

PHASE SIA 33

→ Edition d'un dossier pour examen préalable auprès de la DGMR, éventuelles corrections suite au retour du canton, mise à l'enquête du dossier et demande de la subvention cantonale

PHASE SIA 34

→ Edition d'un dossier pour examen préalable auprès de la DGMR, éventuelles corrections suite au retour du canton, mise à l'enquête du dossier et demande de la subvention cantonale

Durant l'année 2023, le groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises afin d'établir le projet qui devra être soumis auprès des services cantonaux pour examen préalable. Cette étape comprenait l'études des girations des bus, les implantations de la gare routière ainsi que des voiries (Avenue de la Gare et Rue de la Sagne), le couvert de la gare routière, le P+R et B+R ainsi que l'étude paysagère (arborisation, mobilier urbain).

De plus, une analyse de la structure existante de la chaussée et un passage caméra des canalisations existantes ont été réalisés.

Le 22 mars 2024, un dossier complet a été transmis à la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) pour examen préalable. Début octobre, nous avons reçu son préavis ainsi que celui des autres services cantonaux.

La Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP) exige la présentation de variantes conformes aux exigences de l'ISOS. Nous devons donc ajuster le projet afin d'intégrer plus harmonieusement les constructions (couvert) et les aménagements extérieurs, en particulier les nouvelles zones arborées et végétalisées, dans le site.

ÉTUDE RÉGIONALE DE PLANIFICATION DES PARKINGS D'ÉCHANGE P+R ET B+R / NORD VAUDOIS ET VALLÉE DE JOUX

(EN LIEN AVEC LE PROJET D'INTERFACE DE LA GARE)

Afin de pouvoir bénéficier de la subvention cantonale qui mentionne une promesse d'octroi de 45 à 50 % du coût des études et de construction des aménagements éligibles, la DGMR demande qu'une étude régionale soit lancée.

Cette étude de planification régionale, menée par l'ADNV, a débuté en 2023 et son objectif principal est d'identifier le réseau de P+R (voitures) et B+R (vélos) à développer à 10-15 ans : répartition géographique de la demande, principes de rabattement sur les TP, localisation et dimensionnement des ouvrages.

Un comité de pilotage (ci-après COPIL) et un groupe décisionnel (ci-après GD) ont été créés. La commune de Sainte-Croix est représentée par M. Jean-François Gander, Chef du service de l'Urbanisme pour le GT et M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal de l'Urbanisme pour le COPIL.

Quatre séances se sont déroulées en 2023 qui ont permis d'identifier les communes pouvant accueillir un P+R ainsi que la capacité théorique d'accueil des parkings selon les différents rabattements possibles.

Deux séances du GT se sont déroulées en 2024 et en mai, le COPIL a validé le rapport de diagnostic et le rapport de planification issus de cette étude. Une séance d'information destinée à toutes les communes concernées par le projet s'est tenue le 24 septembre 2024 à Yverdon-les-Bains.

PRÉAVIS N° 22-09

(CHF 137'000.00) ADAPTATION DU GUIDAGE ROUTIER AU SCHEMA DIRECTEUR COMMUNAL DE SIGNALISATION ET LE DÉVELOPPEMENT D'UN CONCEPT DE SIGNALISATION SPÉCIFIQUE AUX ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE LA COMMUNE

Dans la continuité du schéma directeur de signalisation des pôles touristiques d'importance cantonale, la destination touristique de Sainte-Croix / Les Rasses, par l'intermédiaire de l'ADNV, a souhaité coordonner la signalisation de l'ensemble des points d'intérêts localisés sur son territoire.

Pour ce faire, un programme de signalisation d'intérêt local a été réalisé avec l'élaboration d'un schéma directeur qui définit la sélection de 165 points d'intérêts à signaler à l'échelle de la région

de Sainte-Croix / Les Rasses (110 à l'échelle de la commune de Sainte-Croix).

Dans l'optique de passer à la phase de mise en œuvre des résultats de l'étude, trois mesures principales ont été définies :

1. Renouvellement des panneaux d'accueil de la région sur le plan routier, selon les règles fixées sur le plan cantonal → mesure terminée et financée entièrement par le canton
2. Adaptation du guidage routier aux résultats de l'étude de planification (schéma directeur)
3. Développement d'un concept de signalisation pour piéton



Mesure 1 : Panneau d'accueil situé au lieu-dit Le Château

Afin de mettre en œuvre la mesure 2, la commune a mandaté le bureau d'études Signaxis afin de l'accompagner. La mise à jour de la liste des 110 points d'intérêts à signaler ainsi que l'analyse de l'ensemble des emplacements routiers concernés a été réalisée durant l'année 2022.

Parallèlement à cette mesure n° 2, la commune souhaite développer un concept spécifique aux zones d'activités économiques (ZAE). Le concept est de structurer de manière cohérente et d'uniformiser la signalisation des zones d'activités économiques de la commune, d'apporter une réponse adéquate pour le développement actuel

de ces zones en termes de guidage à l'intérieur des secteurs concernés et d'améliorer l'image et l'utilisation des ZAE.

En 2023, une mise à jour des points d'intérêts a été effectuée. La suite de ce projet est reportée en 2024 en raison d'un manque de personnel.

En 2024, la liste des points d'intérêts a été mise à jour et le dossier soumis à la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) pour validation. En cas d'avis favorable, un appel d'offres sera lancé auprès des fournisseurs de matériel de signalisation.

PRÉAVIS N° 24-01

(CHF 46'000.00) RAPPORT-PRÉAVIS AU POSTULAT DE M. STÉPHANE MERMOD : POUR LA MISE EN PLACE D'UN PLAN DE MOBILITÉ SCOLAIRE

DEMANDE DE CRÉDIT POUR LA RÉALISATION D'UN PLAN DE MOBILITÉ SCOLAIRE.

Le Plan de Mobilité Scolaire (ci-après : PMS) est une démarche participative qui vise à concevoir de manière globale les déplacements engendrés par les établissements scolaires, en prenant en compte l'ensemble des problématiques identifiées. Il s'agit d'une étude approfondie permettant d'identifier et de mettre en place des mesures visant à promouvoir une gestion durable des déplacements liés aux établissements scolaires, tout en mettant l'accent sur l'amélioration de la sécurité de ces déplacements.

Les objectifs principaux du PMS sont multiples. Tout d'abord, il vise à sensibiliser les élèves, leurs parents et les enseignants à la mobilité et à la sécurité routière. Ensuite, il cherche à améliorer la sécurité et la qualité de vie sur le chemin de l'école et à ses abords, en prenant en considération les besoins spécifiques de chaque établissement scolaire. De plus, le PMS a pour ambition de contribuer à modifier les habitudes de déplacement, en encourageant l'adoption de modes de transport plus durables et en favorisant la réduction de l'utilisation de la voiture individuelle.

Les cinq étapes du PMS sont :

1. Questionnaires aux parents, enseignant-e-s et enfants
2. Bilan de mobilité
3. Visite et recommandation de chaque point problématique
4. Information et sensibilisation
5. Suivi et évaluation des actions mises en œuvre dans le cadre du plan de mobilité scolaire

Le Conseil Communal a approuvé la demande de crédit lors de sa séance du 17 juin 2024, permettant la distribution des questionnaires (étape 1) à la rentrée des vacances d'automne.

PRÉAVIS N° 24-02

(CHF 63'600.00) RAPPORT-PRÉAVIS AU POSTULAT DE MME LAURENCE VARELA : PRÉVENTION / SIGNALISATION ROUTIÈRE AUX ABORDS DE L'ÉCOLE DE CIRQUE ZARTICIRQUE

RAPPORT-PRÉAVIS AU POSTULAT DE MME MARION TANNER : CRÉATION DE PLACES DE STATIONNEMENT POUR LES VÉLOS

DEMANDE DE CRÉDIT POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE GLOBALE DE STATIONNEMENT

Le préavis vise à répondre à deux postulats déposés au Conseil communal, l'un concernant la sécurisation des abords de l'école de cirque Zartcirque et l'autre sur la création de places de stationnement pour vélos. Il inclut également une demande de crédit de 63'600 CHF pour mener une étude globale du stationnement sur l'ensemble du territoire communal.

Cette étude s'appuie sur des travaux précédents, notamment une analyse du stationnement en 2014, un schéma directeur des circulations en 2017 et une réflexion sur l'aménagement de la gare débutée en 2021. La gestion du stationnement est considérée comme un levier essentiel pour réduire le trafic automobile et favoriser l'usage des transports publics et de la mobilité douce.

Les principaux objectifs sont d'optimiser l'utilisation des places en centre-ville, de développer le futur P+R de la gare, et d'améliorer l'accessibilité des commerces tout en réduisant les nuisances pour les habitants. L'étude prévoit aussi la création de parkings dédiés aux vélos et aux deux-roues motorisés.

L'étude sera structurée en cinq volets : le stationnement en centre-ville et à la gare, dans les autres quartiers, à L'Auberson, ainsi que pour les vélos et les deux-roues motorisés. Un inventaire des places existantes sera réalisé, et des consultations auront lieu avec divers acteurs locaux pour adapter les solutions aux besoins réels.

Le Conseil Communal a validé la demande de crédit lors de sa séance du 17 juin 2024, ouvrant ainsi la voie au lancement de la phase de diagnostic des places existantes.

4.2

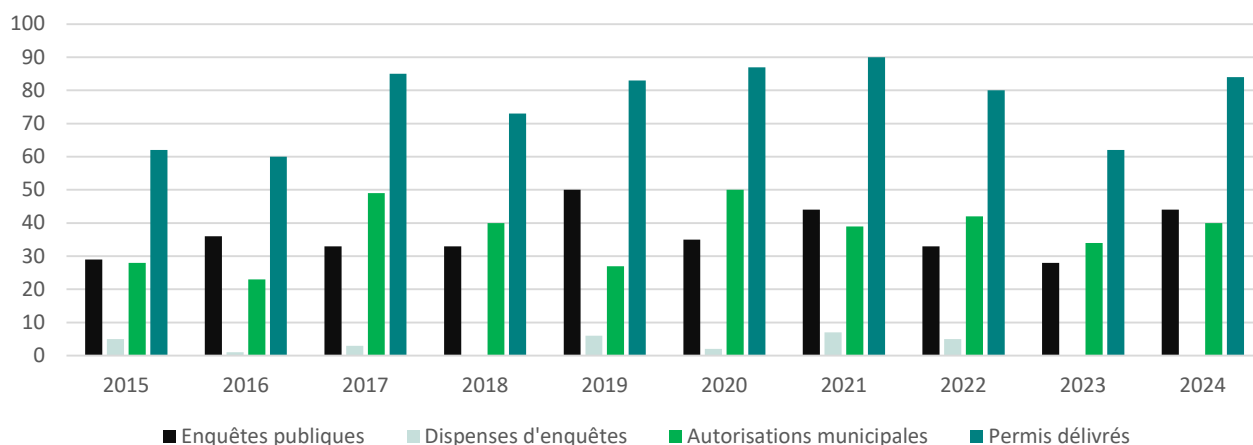
POLICE DES CONSTRUCTIONS - SYNTHÈSE DE L'ANNÉE

Au cours de cette année, 44 demandes de permis de construire ont été publiées par l'intermédiaire d'enquêtes publiques.

Nous avons eu aucune demande de dispense d'enquête publique. Il s'agit d'une procédure qui ne nécessite pas de publication au pilier public mais dont le dossier doit circuler dans les services cantonaux pour obtenir une autorisation spéciale. Il s'agit souvent de projets de minime importance situés hors des zones légalisées par notre PGA (par exemple en zone agricole).

Avec l'approbation écrite des voisins directement concernés, 40 autorisations municipales ont été octroyées avec délivrance d'un permis de construire.

Nous avons également délivré 52 autorisations pour des travaux d'entretien courants ne nécessitant aucune formalité administrative.



RÉSEAU INTERCOMMUNAL DES BUREAUX TECHNIQUES

Suite à la création du Réseau intercommunal des Bureaux Techniques (RiBT) en 2013, le bureau technique communal effectue des prestations en matière de police des constructions pour les communes de Bullet, Mauborget et Tévenon.

Les communes de Tévenon et de Mauborget nous sollicitent également pour un accompagnement lors de leurs visites de salubrité en vue de la délivrance des permis d'habiter/d'utiliser.

Des conventions régissant les prestations ont été conclues entre les Municipalités précitées et la Municipalité de Sainte-Croix.

COMMISSION COMMUNALE DE SALUBRITÉ

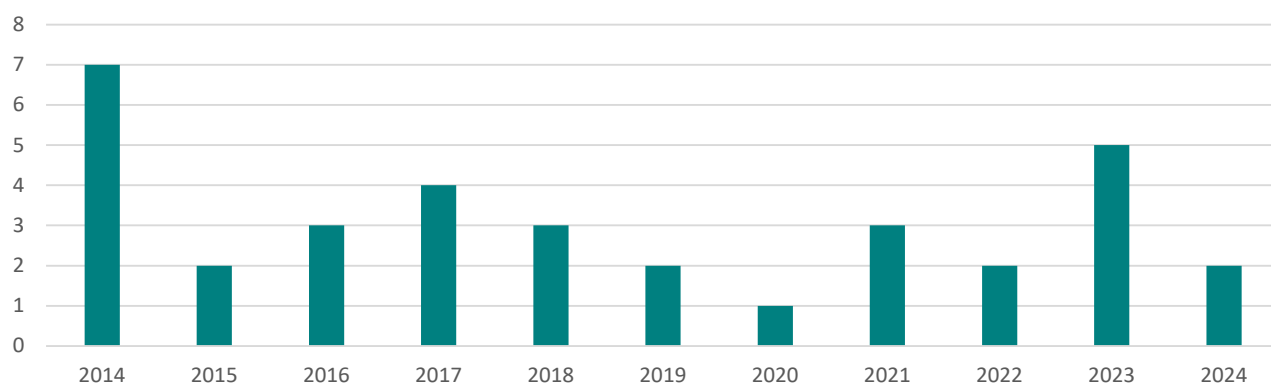
Un permis d'habiter/d'utiliser est délivré par la Municipalité une fois les travaux achevés et contrôlés par la commission de salubrité. La commission effectue une visite de la construction afin de vérifier si celle-ci est conforme au permis de construire délivré et respecte les normes en vigueur.

Dans 90 % des cas, les conditions mentionnées dans le permis de construire et dans la synthèse CAMAC (services cantonaux) ne sont pas toutes respectées. Un permis d'habiter/d'utiliser provisoire est délivré sur lequel des conditions avec délais de réalisation sont mentionnées.

Il est à noter que la gestion du suivi de l'exécution des conditions requiert un investissement considérable en termes de temps au sein de l'administration. Nous sommes contraints d'envoyer des courriers de rappel, voire des rappels ultimes. En l'absence de mise en œuvre des conditions malgré ces multiples rappels, nous sommes tenus de signaler le cas à l'autorité compétente, à savoir la préfecture.

L'autre mission de cette commission est d'établir un rapport à la Municipalité, principalement sur l'état des lieux (insalubrité) et sur la sécurité à l'intérieur des logements. A cette occasion, elle est intervenue à 2 reprises en 2024.

INTERVENTIONS DE LA COMMISSION DE SALUBRITÉ



PORTAIL CARTOGRAPHIQUE COMMUNAL

Le portail cartographique, appelé communément SIT, permet d'émettre une multitude de données géo-référencées du cadastre local. Une interface via internet permet de diffuser certaines couches auprès de la population afin d'informer quels sont les services présents sur notre territoire.

A ce jour, nous l'exploitons en majeure partie pour la diffusion des données de notre cadastre souterrain, à savoir les réseaux d'eau potable, de gaz, d'éclairage public et d'épuration (eaux claires et usées).

Le bureau technique communal dispose d'un appareil GPS qui permet de déterminer des positions en trois dimensions avec une précision de quelques centimètres. Les nouveaux services sont relevés de manière systématique avant le remblayage des fouilles et géo-référencés dans notre système informatique.

En 2023, les données ont été migrées avec succès vers le logiciel QGIS, et leur diffusion auprès du grand public a été transférée de l'hébergeur ArcGIS Online vers le géoportail du Nord Vaudois MAPNV.

A l'avenir, il est envisagé de développer diverses couches sur cet outil comme par exemple, les bancs communaux, les baux à ferme, mise à jour de la couche de l'éclairage public, etc...

TÂCHES DU BUREAU TECHNIQUE

Sans en faire une liste exhaustive, les principales missions du bureau technique sont les suivantes :

- Traitement des dossiers liés à la police des constructions
- Visite et délivrance des permis d'habiter et/ou d'utiliser
- Relevés des services, mise à jour SIT et diffusion des données
- Délivrance des permis de fouilles et des occupations du domaine public
- Contrôle des projets de fractionnements
- Établissements des demandes d'homologations en matière de signalisation routière
- Traitement des demandes liées au subsidie communal pour encourager l'utilisation des énergies renouvelables
- Traitement des demandes de procédés de réclame
- Tenir à jour le registre des citernes à mazout
- Suivi des locations des terrains d'aisances
- Établissements de projets de minimales importances

RESSOURCES EN PERSONNEL

En 2024, le bureau technique communal compte 2.6 EPT.

- 1.2 EPT est dévolu à la police des constructions (commune et RIBT)
- 0.8 EPT est dévolu pour les différents travaux communaux cités ci-dessus
- 0.6 EPT est dévolu au travail administratif
- 1 apprentie employée de commerce

A la suite du réaménagement des locaux de l'administration, offrant plus d'espace aux employés, le bureau technique communal accueille, depuis le 1^{er} août 2024, un(e) apprenti(e) de commerce.

4.3

CONCLUSIONS

L'année 2024 enregistre une hausse de 35 % des demandes de permis de construire par rapport à 2023, ainsi qu'un nombre important de requêtes pour des travaux d'entretien. Cette dynamique, positive pour l'économie locale, témoigne de l'engagement des propriétaires à préserver et valoriser leur patrimoine immobilier.

Par ailleurs, plusieurs projets urbanistiques sont en cours, notamment la révision du Plan d'Affectation Communal (PACom), l'élaboration du plan directeur des zones d'activités, l'aménagement de l'interface Gare, les études sur les parkings-relais (P+R) et le stationnement, ainsi que le plan de mobilité scolaire.

Ces initiatives visent à développer la commune en améliorant la qualité de vie des citoyens et en renforçant l'attractivité touristique tout au long de l'année. Elles intègrent également des objectifs de durabilité environnementale, de connectivité des infrastructures et de préservation des espaces verts, tout en respectant les directives cantonales et fédérales. L'ensemble de ces démarches contribue à façonner un cadre de vie harmonieux, fonctionnel et adapté aux évolutions démographiques et économiques.

5. SECTEUR FORÊTS

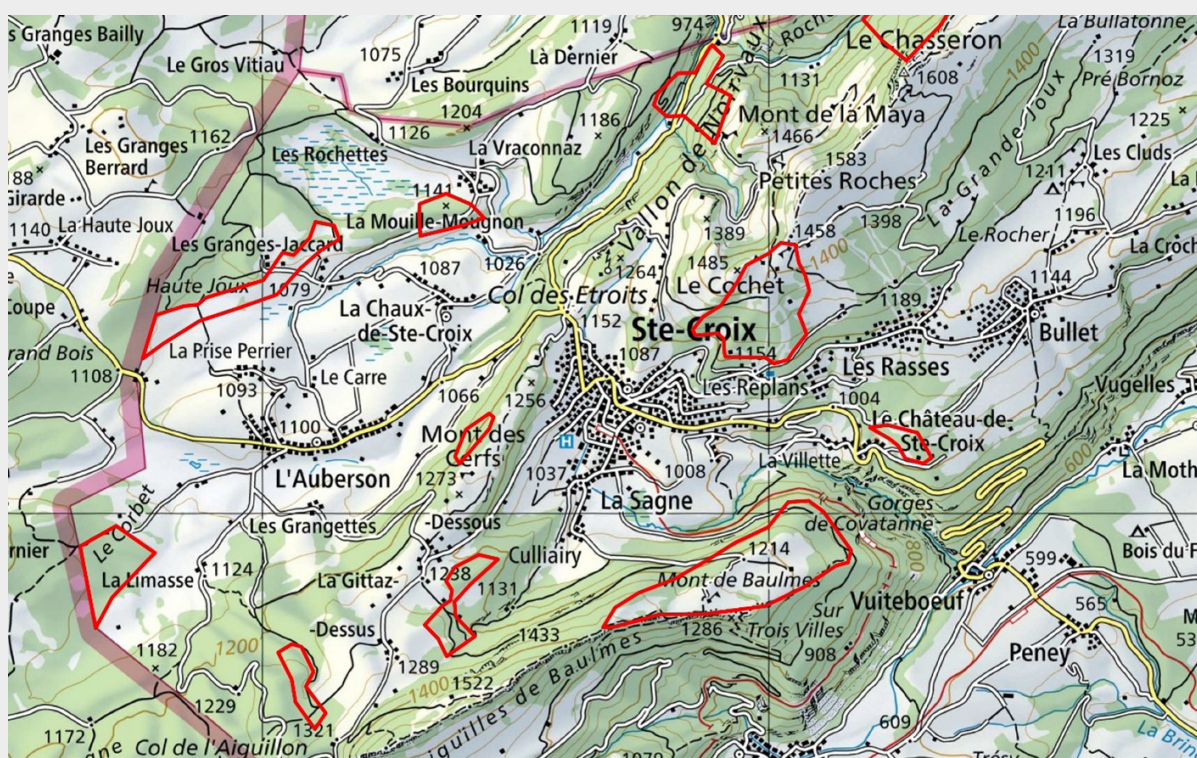
CPT 8180 À 8200

5.1 SYNTHÈSE DE L'ANNÉE - FORÊTS

GÉNÉRALITÉS

Malgré une météo maussade et des précipitations élevées, la progression des attaques de bostryche s'est poursuivie en 2024. Les populations d'insectes présentes dans les épicéas à fin décembre 2023 étaient élevées et la pluie qui a suivi en 2024 pendant les 6 premiers mois n'a fait que les freiner. Les attaques ont donc été massives dès le retour du soleil au milieu de l'été. Près de 5000m3 de bois ont été atteints en forêt et 2000m3 sur les pâturages soit un total de 7000m3 de bois bostrychés exploités en 2024. Les secteurs les plus atteints par l'épidémie sont figurés sur le plan ci-après. Il s'agit dans l'ordre décroissant des dégâts :

- Du Mont de Baulmes
- Des Replans - Le Châble - La Casba
- De la Dénériaz Dessus - Les Roches Eboulées
- Du Vallon de Noirvaux - Le Mont de la Mayaz
- De la Combette Verte - Les Granges Jaccard
- Du Mont de la Chèvre - La Vraconnaz
- Du Corbet
- De la Gittaz Dessous - Le Chantelet
- Du Creux des Neiges
- Du Suard Des Envers
- Du Château





PARC ET ARBRES D'ORNEMENT

Atteints par la chalarose, les frênes bordant le chemin de la Grangette Addor ont été élagués par des arboristes. Cette opération a permis la sécurisation de ce lieu de promenade apprécié.

A L'Auberson, 14 arbres – principalement des érables sycomores – bordant la Grand'Rue ont été abattus durant l'hiver. Ils présentaient des signes de sénescence tels la pourriture du tronc, l'attaque de champignons ou la perte de vitalité. Ils ont été remplacés à l'automne par de nouvelles plantations d'érables planes, d'érables champêtres, de tilleuls et de marronniers.

COUPES DE BOIS

En avril, la commune de Sainte-Croix en collaboration avec le centre de formation professionnelle forestière a accueilli les examens pratiques de bûcheronnage des apprentis forestier-bûcherons vaudois. Une coupe de bois a été spécialement martelée à cet effet au Mont de Baulmes.

En décembre, en préparation du futur chantier de rénovation de la route cantonale reliant Sainte-Croix à Vuiteboeuf, une première coupe de bois a été conduite par l'équipe forestière et les entreprises locales dans le secteur du Rocher. La coupe a suivi l'élargissement du gabarit prévu de par et d'autre de la chaussée.

Seuls les produits désignés dans la case réservée à cet effet comme
« BOIS CERTIFIÉ » sont certifiés
FSC 100 % - certificat
n° SGS-FM/COC-001253, respectivement PEFC 100 % - certificat
n° CH08/0773. Ils proviennent de forêts gérées de manière exemplaire.

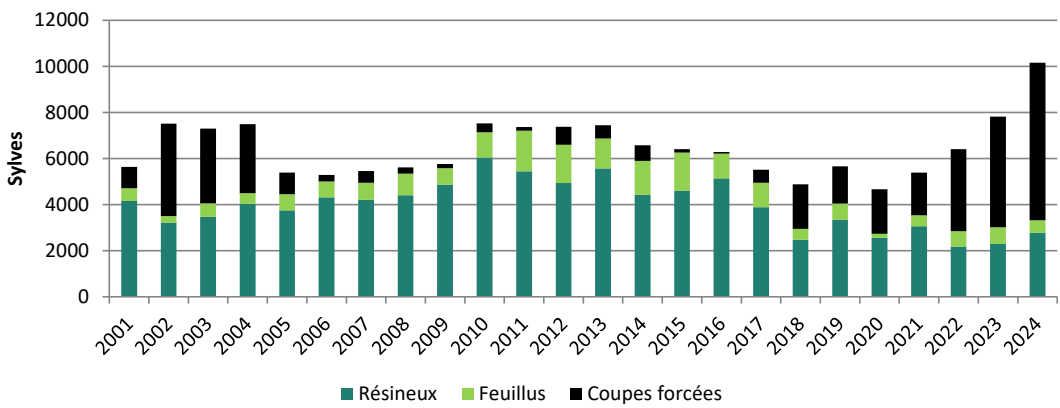


MARTELAGES

Le tableau des martelages est exprimé en «sylve» (m3 forestier). La possibilité fixée pour la propriété de Sainte-Croix est de 6'360 sylves. (4'530 sylves de résineux et 1'830 sylves de feuillus)
Cette quotité ne comprend pas les exploitations sur pâturage boisé.

MARTELAGES 2024 PAR SÉRIES

	Coupes normales		Coupes forcées		Total
	Résineux	Feuillus	Résineux	Feuillus	R+F
Série 1	1090	51	1625	41	2806
Série 2	0	0	1345	99	1444
Série 3	1329	199	2364	215	4107
Série 4	363	287	1135	19	1804
Séries 1-4	2782	537	6469	374	10161



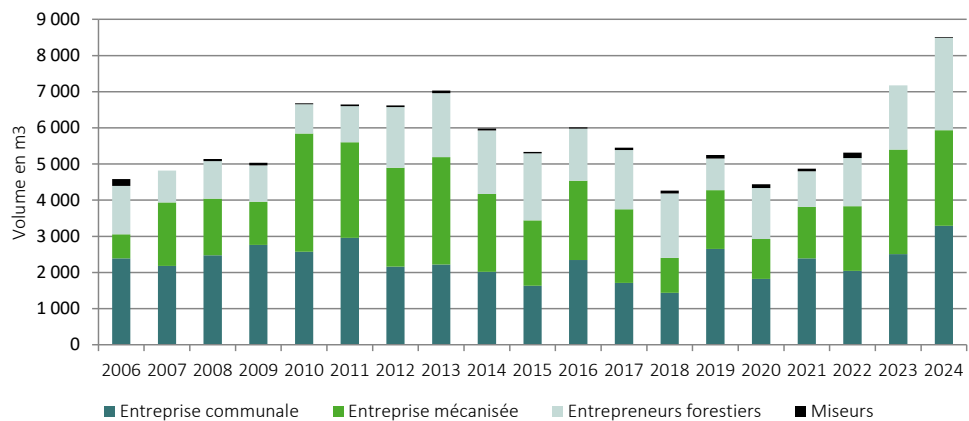
EXPLOITATION - PRODUCTION DE BOIS / VOLUME RECONNU EN M³

Assortiments	2020	2021	2022	2023	2024
Bois de service	3'227.0	3'332.0	3'552.0	4'507.0	4'982.0
Bois pour la CAD - Résineux	821.0	801.0	1'081.0	1'374.0	1'822.0
Bois pour la CAD - Feuillus	127.0	442.0	331.0	567.0	315.0
Bois d'industrie	134.0	42.0	0.0	426.0	1'002.0
Bois de feu (y.c. bois sur pied)	131.0	252.0	349.0	303.0	317.0
Bois non débarqué - ancré	0.0	0.0	0.0	0.0	75.0
Volumes / m³ net	4'440.0	4'869.0	5'313.0	7'177.0	8'513.0

RÉPARTITION DU FAÇONNAGE ET DÉBARDAGE DES BOIS (EN M³)

Façonnage-débardage	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Entreprise communale	2'650	1'824	2'391	2'043	2'506	3'290
Entreprise mécanisée	1'629	1'103	982	1'789	2'893	2'642
Entrepreneurs forestiers	874	1'411	1'423	1'331	1'778	2'558
Miseurs	98	102	73	150	0	23
Total m³ faconnés-débardés	5'251	4'440	4'869	5'313	7'177	8'513

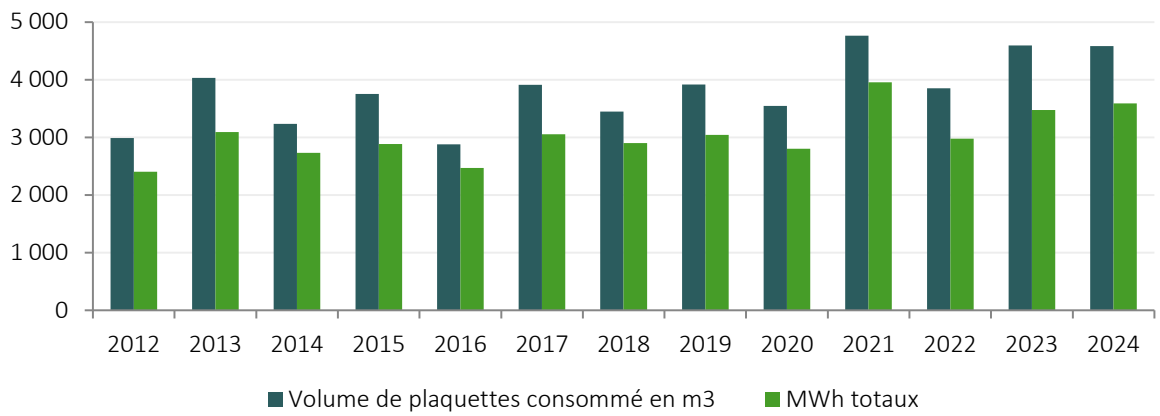
La répartition entre les différents exploitants doit être considérée avec précaution. En effet, les chiffres indiqués dans le tableau ci-dessus donnent un ordre d’idée du volume exploité par les différents acteurs, mais ne reflète pas le volume de travail réel des entreprises. Ceci s’explique par le fait que, dans beaucoup de chantiers forestiers, plusieurs entreprises sont amenées à collaborer en fonction de leurs compétences et de leurs équipements.



FOURNITURE ANNUELLE DE PLAQUETTES DE CHAUFFAGE CROIXCAD

La chaudière a fonctionné normalement durant la période de chauffe qui s’étale de septembre à juin. La consommation s’éleva à 4584 m³ de plaquettes ce qui représente environ 1900 m³ de bois rond.

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Volume de plaquettes consommé (m³)	3'916	3'542	4'760	3'848	4'592	4'584
KWh par m³	777	791	831	774	756	782
KWh totaux	3'041'200	2'803'050	3'956'340	2'977'800	3'472'890	3'585'586



VÉHICULES

Le tracteur Valtra et le chenillard ont fonctionné normalement durant l’année, aucun arrêt n’est à signaler en dehors des entretiens courants. Suite à l’acceptation du préavis no 23-02 par le Conseil Communal, la nouvelle remorque multi benne a été réceptionnée et fonctionne à notre entière satisfaction.

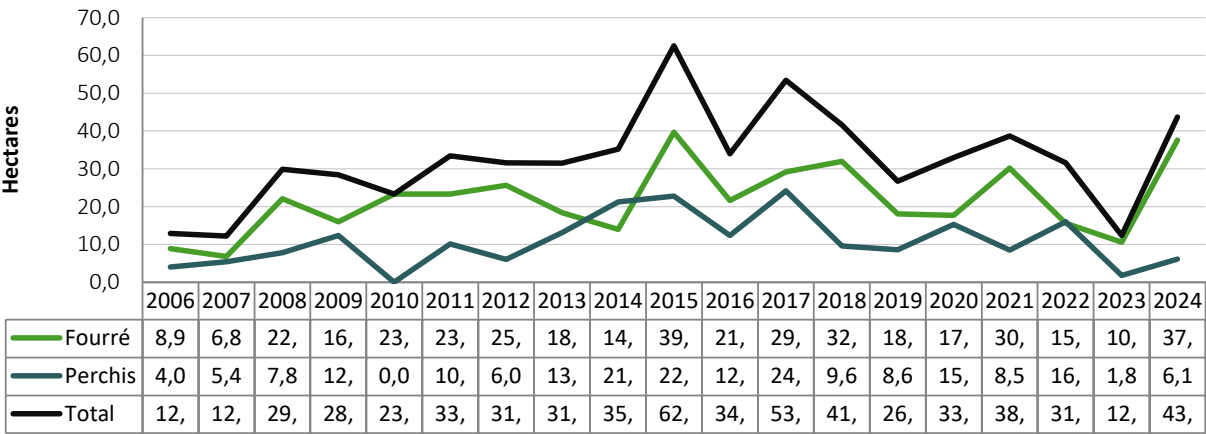
- Heures effectuées par le chenillard : 325
- Heures effectuées par le tracteur Valtra : 408

5.2 AMÉNAGEMENT DU DOMAINE FORESTIER

SOINS À LA JEUNE FORÊT 2024

	Fourrés (hectares)	Perchis (hectares)	Total (hectares)
Série 1	10.0	0.0	10.0
Série 2	18.9	2.3	21.1
Série 3	7.6	3.8	11.4
Série 4	1.2	0.0	1.2
Séries 1-4	37.6	6.1	43.7

ÉVOLUTION DES SURFACES DE SOINS CULTURAUX



5.3 INFRASTRUCTURES

Les Chemins forestiers du Châble et du fond de la Vy Jaccard ont été rechargés et réglés par l’apport de grave. De nouveaux renvois d’eau ont été posés.

De nouvelles barrières métalliques ont été mises en place à l’extrémité du chemin forestier de la Combe des Chédys. Leur fermeture est effective durant la période hivernale qui va du 1er décembre au 15 avril. Cette mesure fait partie des compensations écologiques décidées suite à l’installation des éoliennes de la Gittaz. Elle vise à préserver la tranquillité de la faune peuplant ce secteur.

ACCUEIL DU PUBLIC

De nombreux arbres secs devenus dangereux ont été abattus durant l’été aux abords du sentier sommital de la crête des Aiguilles.

Le sentier reliant la Grand’Borne au refuge de la Gare d’Olten a été équipé de 5 passages à vélos permettant un raccordement des itinéraires VTT à la Grand’Borne et au réseau Français.

Durant les vacances automnales, l’équipe forestière a accueilli le passeport vacances en forêt. 10 enfants se sont familiarisés avec le métier de forestier-bûcheron.

La passerelle pédestre enjambant l’Arnon en aval de la Mouille de La Sagne a été entièrement refaite par les services communaux.



BIODIVERSITÉ ET FAUNE

La prairie sèche du Château a été débroussaillée à l'aide du broyeur et agrandie en amont sur une surface présentant les qualités botaniques requises.

DÉLITS FORESTIERS ET SURFACES

Rien à signaler.

5.4

RESSOURCES

VENTES DE BOIS

Le volume des ventes de bois conduites par la Forestière représente 5'630 m³ net de bois de service. Le prix de vente moyen s'élève à 75.-Frs par m³, soit 5.-Frs de moins que l'année précédente.

SUBVENTIONS

Sommes perçues par contrat de gestion pour l'ensemble du triage de Sainte-Croix :

Subventions	2024
Soins aux jeunes peuplements	Chf 96'118.-
Entretien des pâturages boisés	Chf 57'483.-
Entretien des biotopes naturels	Chf 9'108.-
Total	Chf 210'687.-

ÉVOLUTION DES SUBVENTIONS FORESTIÈRES DEPUIS 2000



PERSONNEL FORESTIER COMMUNAL EN 2024

BENOIT MARGOT

Garde-forestier
Activité à 100%

PATRICK BERNSHAUS

Forestier-bûcheron qualifié
Activité à 100%

ALEXANDRE BOURGEOIS

Forestier-bûcheron qualifié
Activité à 100%

LEONARD GUEISSAZ

Forestier-bûcheron qualifié
Activité à 100%

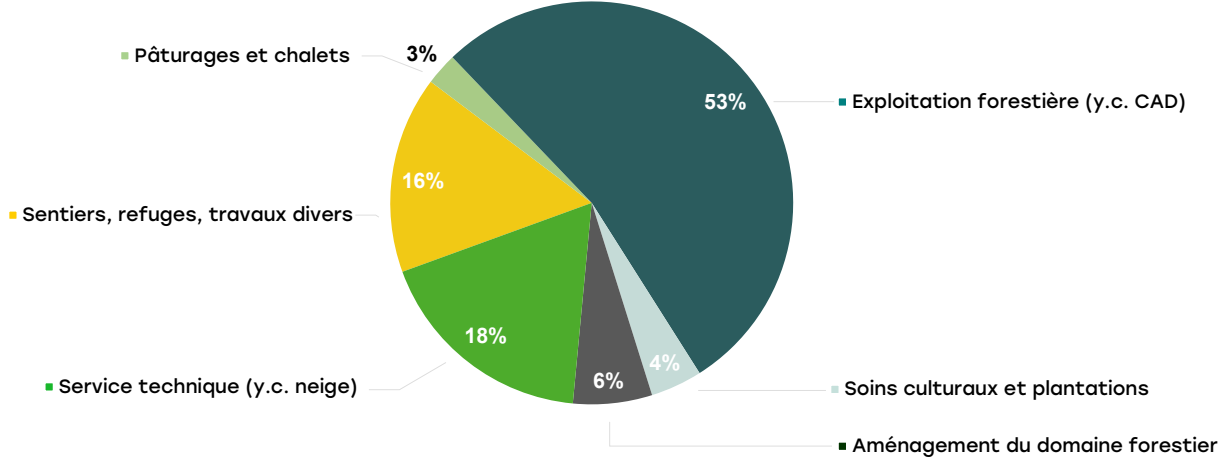
QUENTIN DUPRAZ

Apprenti forestier-bûcheron

HEURES PRODUCTIVES 2022-2024

	Forêts et domaines	Autres S. techniques	2024	2022	2021
Forestiers-bûcherons	3'691.0	886.0	4'577.0	4'513.0	4'886.0
Apprentis	721.0	79.0	800.0	1'607.0	3'444.0
Totaux	4'412.0	965.0	5'377.0	6'120.0	8'330.0

Activités par natures



5.5

SYNTHÈSE DE L'ANNÉE - DOMAINES

GÉNÉRALITÉS

Les baux à ferme des pâturages ont été renouvelés pour 6 ans sans changements majeurs dans les locations.

Le bostryche n'a pas épargné les « chottes » d'épicéas qui constituent l'ADN des pâturages jurassiens. Les attaques des scolytes ont dégarni de larges secteurs des pâturages du Mont de Baulmes, du Cochet et des Granges-Jaccard modifiant parfois à long terme des paysages emblématiques.

Sur le pâturage de la Dryade, une équipe de civilistes est intervenue durant une semaine en été pour des travaux de débroussaillage en continuité de ceux entrepris l'année précédente.

ALIMENTATION EN EAU

Un nouveau bassin a été posé sur le pâturage du Château.

Le toit du couvert de la citerne du Corbet a été entièrement remis à neuf par la pose de nouvelles tôles et de nouveaux chéneaux.

CHALETS

Une citerne souple a été posée dans l'écurie du chalet des Roches Eboulées permettant l'alimentation de deux nouveaux bassins de part et d'autre du chalet. Cette réserve supplémentaire permet de stocker les eaux de pluie de la toiture auparavant inutilisées.

CANADIENS

Rien à signaler.

COUPE DE BOIS SUR PÂTURAGE

Deux interventions ont été réalisées, l'une sur le pâturage du Corbet et l'autre sur le pâturage du Bois de Ban derrière La Vraconnaz. 800m³ de bois ont été extraits.

6. SECTEUR BÂTIMENTS

CPT 0290,2170, 3110, 3210,3220,3500 ET 9630

6.1 SYNTHÈSE DE L'ANNÉE

Au cours de cet exercice, le secteur des bâtiments, avec la collaboration des entreprises et des autres secteurs communaux, a activement participé à l'entretien de nos différents édifices publics, par voie de préavis ou du budget ordinaire.

Durant la saison froide, deux employés du secteur font partie du service hivernal à raison de onze semaines pour le déneigement et le salage. Le temps consacré à ces travaux nécessite une organisation flexible et plus modeste des activités du secteur.

Cette année, plusieurs réfections de salles et de locaux ont été réalisées par le secteur des bâtiments avec la collaboration d'entreprises externes.

De nombreuses interventions urgentes et des travaux non prévus pour d'autres secteurs communaux ont été réalisés, repoussant ainsi certaines tâches prévues au planning. Il faut également relever une sollicitation régulière pour des travaux préparatoires, d'installation et de finitions pour les entreprises adjudicataires.

Le responsable du secteur des bâtiments a été occupé une grande partie de l'année par des projets d'envergure tels que la fin des travaux de la nouvelle salle de gymnastique au Collège de la Gare, de l'installation photovoltaïque au nouveau musée MuMAPS, mais également par de nombreux travaux de rénovation et divers projets d'étude tels que la rénovation de la piscine ou la création d'une tranchée filtrante au Mont-de-la-Mayaz.

Les travaux attribués à des entreprises externes représentent 80 % du budget. Le volume de travail concernant la planification et le suivi des chantiers est donc conséquent et a atteint les limites du secteur.

Le secteur conciergerie a été fortement sollicité pour l'organisation de manifestations d'envergure telles que la Spartan Race et les remises en état consécutives aux nombreuses déprédations.

6.2 SITUATION DES PRÉAVIS ET AUTRES TRAVAUX IMPORTANTS

PRÉAVIS N° 19-04

CRÉDIT D'ÉTUDE (CHF 620'000.00) EN VUE DE LA RÉALISATION DES MODIFICATIONS ET DE LA MUSÉOGRAPHIE DU NOUVEAU MUSÉE UNIQUE DE SAINTE-CROIX DÉTERMINÉE PAR LE CONCOURS D'ARCHITECTURE - PARCELLE N° 691

Les travaux de réaménagement du musée ont débuté en juin 2022 et le musée a ouvert ses portes au début juin 2024.

PRÉAVIS N° 22-01

(CHF 423'500.00) DEMANDE DE CRÉDIT POUR LA RÉNOVATION DE LA PISCINE PUBLIQUE DES REPLANS, PREMIÈRE ÉTAPE

Sous l'impulsion de l'Association des Intérêts de Sainte-Croix, la Coopérative de la Piscine de Sainte-Croix a été créée en 1966 et la piscine construite la même année.

Implantée sur la parcelle communale n° 2003, un droit distinct et permanent (DDP n° 2902 d'une surface de 11'681 m²) a été constitué en faveur de la Société Coopérative de la Piscine de Sainte-Croix le 26 septembre 1967.

En 2017, la Société Coopérative de la Piscine de Sainte-Croix s'est approchée auprès d'un bureau d'architecture afin d'obtenir une analyse complète de la situation et des propositions d'assainissement. Il en est ressorti que l'adaptation des bâtiments représentait un défi difficilement réalisable. En effet, la vétusté des locaux et des installations techniques n'est pas compatible avec les différentes normes en vigueur, comme la Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand), la Loi sur l'Energie (LVEne), la Loi sur les auberges et les débits de boissons (LADB), etc...

Entre 2018 et 2020, le bureau d'architecture a présenté deux variantes :

- Réalisation d'un nouveau bâtiment sans piscine intérieure (CHF 5'810'00.00 TTC)
- Réalisation d'un nouveau bâtiment comprenant une piscine intérieure (CHF 10'930'000.00 TTC)

Conscientes que les montants annoncés dans l'avant-projet étaient trop élevés, les Municipalités de Bullet et Sainte-Croix ont décidé de poursuivre l'étude de la réalisation d'un nouveau bâtiment sans piscine intérieure avec la recherche de pistes d'économies.

Un groupe de travail a été constitué afin d'élaborer un programme pour le nouveau bâtiment et déterminer les modifications nécessaires liées à la technique.

Pour la réalisation de la première étape, et conformément à la Loi vaudoise sur les marchés publics (LMP-VD), une invitation auprès de 7 bureaux d'architecture a été lancée le 9 novembre 2021. Après analyse des dossiers par le comité d'évaluation, le choix s'est porté sur l'Atelier d'Architecture AA S.A., MM Pereira et Troyon.

Un préavis pour une première étape a été présenté et accepté par les deux Conseils Communaux en mars 2022. D'entente entre les deux Municipalités, une clé de répartition des

frais financiers a été établie sur le nombre d'habitants respectifs. Cela représente 12% des coûts supportés par la Commune de Bullet, le solde étant à la charge de la Commune de Sainte-Croix.

L'Atelier d'Architecture AA S.A a étroitement collaboré avec une Ingénieur CVSE afin de déterminer l'état actuel de la technique. Le résultat montre que la production et distribution de chaleur ainsi que le système de traitement de l'eau doivent être remplacés car obsolètes.

L'avant-projet du nouveau bâtiment a été présenté aux deux municipalités et aux conseils communaux en octobre 2022.

Le projet a subi des modifications significatives à la fin de l'année 2022 avec l'intégration d'un parc de loisirs dans l'enceinte de la piscine. Ce projet en plein air vise à offrir des installations extérieures uniques en Suisse. Conçues pour être divertissantes, innovantes et accessibles à tous, elles incluront une tyrolienne à virage à motorisation hybride, un parcours accrobranche et une piste synthétique de descente en bouées.

Cette modification de projet, approuvée par les deux municipalités, présente l'avantage de pouvoir bénéficier d'un soutien financier cantonal LADE (Loi cantonale sur l'appui au développement économique) en raison de son caractère 4 saisons.

En 2023, le projet a évolué dans le but de le soumettre à une enquête publique au cours du premier semestre 2024.

L'enquête publique s'est déroulée du 31 août au 29 septembre 2024 et a donné lieu à deux courriers d'opposition. Le traitement de ces oppositions commencera début 2025, dès la réception de la synthèse des services cantonaux.

Au cours du dernier trimestre 2024, la commune et le porteur du projet Alti'Loisirs ont travaillé sur la préparation de la demande d'aide financière dans le cadre de la Loi sur l'Appui au Développement Économique (LADW).

Parallèlement, l'architecte a élaboré les plans et cahiers des charges nécessaires pour les appels d'offres, et l'envoi aux entreprises est prévu pour début 2025.



Photomontage rénovation piscine + parc de loisirs

PRÉAVIS N° 23-03

(CHF 182'000.00) MUSÉE « MUMAPS » INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LA TOITURE

Situé sur la parcelle n° 691, le bâtiment « MuMAPS », classé en note 3 dans le recensement architectural du Canton de Vaud, dispose d'une surface en toiture idéale pour accueillir une installation solaire photovoltaïque.

Dans le cadre du projet de réunification des trois musées, d'importants travaux ont été réalisés sur ce bâtiment appartenant à la commune de Sainte-Croix. En plus de la mise à disposition des locaux, diverses contributions communales ont été acceptées par le biais des préavis n° 17-09, 19-04 et 21-01. Il est important de souligner que plus de 90 % des coûts ont été financés par des fonds externes.

Une installation photovoltaïque nécessite évidemment un investissement de base conséquent, mais devient rentable à terme selon les calculs prévisionnels. Pour ces raisons et en tant

que propriétaire du bâtiment, il a semblé cohérent que ces travaux soient financés par la Commune de Sainte-Croix. Ce projet s'inscrit également dans notre démarche de labellisation en tant que commune « Cité de l'Énergie ».

Afin de réaliser ce projet, un crédit de CHF 182'000.00 a été accepté par le Conseil communal en date du 19 juin 2023. A noter que PRONOVO subventionne ces travaux à hauteur de CHF 22'680.00.

Des barrières amovibles ont été installées autour de la toiture, ce dispositif est obligatoire pour la sécurité des personnes intervenant pour la maintenance de l'installation. Les travaux se sont déroulés entre les mois d'avril et septembre selon le planning prévu. 312m² de panneaux photovoltaïques ont été posés en légère pente sur des cadres lestés de gravier, cela représente 65kW et une production annuelle estimée de 66'000 kWh.



Installation photovoltaïque sur le bâtiment MuMAPS

PRÉAVIS N° 23-08

(CHF 453'000.00)

RÉAMÉNAGEMENT DES BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE À L'HÔTEL-DE-VILLE

L'Hôtel de Ville, situé au 10 Rue Neuve, accueille les bureaux de l'administration communale sur deux étages depuis son inauguration en mai 1974.

Face au manque d'espace pour les collaborateurs des Services Techniques et d'URBAT, une extension des locaux s'est avérée nécessaire afin d'offrir un cadre de travail adapté. Par ailleurs, l'accueil des citoyens à l'Office de la population devait être amélioré pour garantir la confidentialité des échanges. Le transfert de ce service au deuxième étage a permis de répondre à cette exigence tout en favorisant la co-localisation avec les ASP, améliorant ainsi la qualité des services.

Disposant de l'entier de l'étage, cet aménagement est modulable et pourra s'adapter aux besoins changeants au fil du temps, permettant une évolution fluide de l'espace sans nécessiter de perturbations majeures. De plus, un espace additionnel dédié aux réunions a été créé à cet étage.

Après validation du projet par le Conseil Communal le 9 octobre 2023, les travaux ont débuté durant l'hiver suivant. Pour maintenir l'ouverture de l'administration au public, ils ont été réalisés par étapes.

A l'été 2024, le dernier déménagement a eu lieu : l'Office de la population et les ASP ont investi leurs nouveaux espaces.



Situation après démontage et désamiantage



Situation finale

TRAVAUX D'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

54400 / BÂTIMENT DE LA PLACE DU PONT 1

- Service conciergerie et entretien des surfaces MJC

96302 / BÂTIMENT DE LA CONVERSION

- Remplacement des extincteurs
- Travaux sur le monte-charge

96303 / ANCIEN COLLÈGE

- Service conciergerie et entretien des surfaces
- Peinture et remplacement d'un lave-vaisselle dans un appartement

96304 / BÂTIMENT LE PLATON

- Pose de barrières et d'escalier sur deux sorties de secours

02900 / HÔTEL DE VILLE

- Travaux du 2^{ème} étage (voir sous onglet préavis)
- Réfection des escaliers en béton côté « Tanière »
- Le secteur conciergerie est intervenu à plusieurs reprises pour différents travaux de nettoyage et aménagement des surfaces suite aux chantiers qui se sont déroulés dans le bâtiment, de remplacement de tapis ainsi que pour les différents contrôles habituels (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres)



Réfection des escaliers extérieurs à l'Hôtel-de-Ville

11101 / LOCAUX POLICE ET OT

- Service conciergerie et entretien des surfaces

32200 / HÔTEL DE VILLE, SALLE DE SPECTACLES

- Câblage de l'éclairage de la scène

21701 / MÉTIERS 3

- Pose de 3 stores bannes de 6m au-dessus de la terrasse extérieure



Pose de 3 stores bannes à Métiers 3

15001 / CASERNE DES POMPIERS

- Réparation de plusieurs portes sectionnelles

02901 / AUTRES BÂTIMENTS

Chalet du Mont-de-Baulmes Dessus

- Création de jeux extérieurs pour les enfants
- Pose de volets en aluminium
- Diverses réparations sur le bâtiment

Chalet du Mont-de-la-Mayaz

- Etude pour la création d'une tranchée filtrante pour les eaux usées

Atelier avenue de la Gare 18

- Pose d'un nouveau tableau électrique
- Aménage de la fibre optique dans le bâtiment

21702 / COLLÈGES DE LA GARE ET DE L'AUBERSON

Collège de la Gare

- Création d'une salle de dégagement
- Pose d'un store intérieur de séparation des corridors
- Remplacement des robinets dans les WC

- Pose d'un nouveau tapis d'entrée
- Interventions du secteur conciergerie pour les nettoyages des parties scolaires, vernissage des sols et des différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres)
- Le secteur conciergerie a procédé à de nombreux nettoyages et réparations suite à des incivilités presque hebdomadaires lors des beaux jours

Collège de L'Auberson

- Interventions du secteur conciergerie pour les nettoyages des parties scolaires et des différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres)

Local de gym de L'Auberson

- Plusieurs interventions consécutives à des pannes de chauffage
- Interventions du secteur conciergerie pour les nettoyages des parties scolaires et des différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres)

21703 / COLLÈGE DE LA POSTE

- Installation d'un système de comptage photovoltaïque
- Réfection des sols de deux salles de classes
- Interventions du secteur conciergerie pour les nettoyages des parties scolaires, vernissage des sols et des différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres)



Fuite du chauffage au Collège de la Gare

21704 / CENTRE SPORTIF

- Réfection des carrelages de deux douches et vestiaires
- Remplacement des luminaires dans les deux salles principales

- Remplacement du système de régulation du chauffage
- Remplacement du tapis dans le hall d'entrée
- Entretien de la place de sport et alentours : il y a constamment des débris de bouteilles en verre et des déjections animales sur les terrains de sport malgré plusieurs nettoyages par semaine



Remplacement des luminaires au Centre Sportif (Avant /Après)

21705 / SALLE GYM GARE 23

- Interventions du secteur conciergerie pour les nettoyages des parties scolaires et PPLS

31100 / MUSÉE DU CIMA

- Travaux pour le regroupement des Musées
- Installation photovoltaïque de 64 kW sur la toiture, comprenant également l'installation de barrières de sécurité amovibles (cf. préavis 23-03)

32100 / BIBLIOTHÈQUE

- Remplacement du chauffe-eau
- Interventions du secteur conciergerie pour les nettoyages avec différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres)

35000 / TEMPLES

- Contrôle et entretien des orgues
- Interventions du secteur conciergerie pour les nettoyages des parties avec différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres), également pour l'Eglise Catholique depuis cette année

Temple de Sainte-Croix

- Traitement contre les mouches par un spécialiste

Temple de La Chaux

- Travaux de remise en conformité électriques

35001 / ÉGLISE CATHOLIQUE

- Remplacement de l'introduction d'eau et du lavabo

DIVERS

- Travaux pour les autres secteurs de la Commune :
 - Divers travaux sur les bâtiments appartenant au secteur des Pâturages et Forêts
 - Divers travaux sur les bâtiments appartenant au secteur des Travaux
 - Fourniture de matériaux
- Gestion des accès (cylindres, clés) : en 2024, le secteur entretien y a consacré environ 350 heures. De nombreux nouveaux locaux appartenant aux SI et au Secteur des Travaux ont été équipés de cylindres. Malgré nos recommandations, trop d'utilisateurs perdent encore leur clé, ce qui occasionne un important travail de remplacement et de programmation pour le secteur
- Diverses réparations de mobilier, portes, fenêtres, sols, plafonds, etc
- Diverses interventions urgentes pour des problèmes de chauffage, canalisations bouchées, fuites en toiture, accès bloqués, etc
- 18 contrôles de conformité électrique (OIBT) demandés par Romande Energie, qui ont pour la plupart généré des travaux de remise en état
- Contrôle annuel de toutes les toitures des bâtiments selon liste : Remplacement de tuiles, curage des chéneaux, contrôle des charpentes et ferblanteries extérieures, contrôle des façades, fenêtres et portes
- Entretien périodique des luminaires de secours
- Entretien périodiques des chaudières et chauffe-eau
- Purge d'air dans les radiateurs
- Remplacement de robinets, d'éviers et de buses de douches
- Réfections de joints d'étanchéité sur des vannes et pompes
- Remplacement d'ampoules et tubes néons (souvent par du LED quand cela est possible)

INCIVILITÉS

On dénombre 13 actes de vandalisme pour lesquels une plainte a été déposée :

MÉTIER 3

- Tags sur façades
- Tuteurs d'un arbre cassé

CENTRE SPORTIF

- Tags sur le Skatepark et sur un mur
- Bâche du saut en longueur lacérée

COLLÈGE DE LA GARE

- Vitres cassées
- Barrières du jardin arrachées
- Potelet lumineux arraché

CONVERSION

- Vitres cassées

HÔTEL DE VILLE

- Tags sur façades

Des déchets sont fréquemment laissés aux abords des bâtiments du collège de la Gare et du Centre Sportif. Cela représente une surcharge de travail au détriment des tâches normalement prévues.

En cas de bris de verre, nous faisons appel au secteur de la voirie qui intervient rapidement, avant l'ouverture du collège, à l'aide de la balayeuse.

Depuis plusieurs années, nous constatons des effractions sur les portes et fenêtres de l'ancienne buvette du terrain de foot de la Gittaz. Toutes ont été obturées avec des panneaux en bois.



Vitre cassée au Collège de la Gare

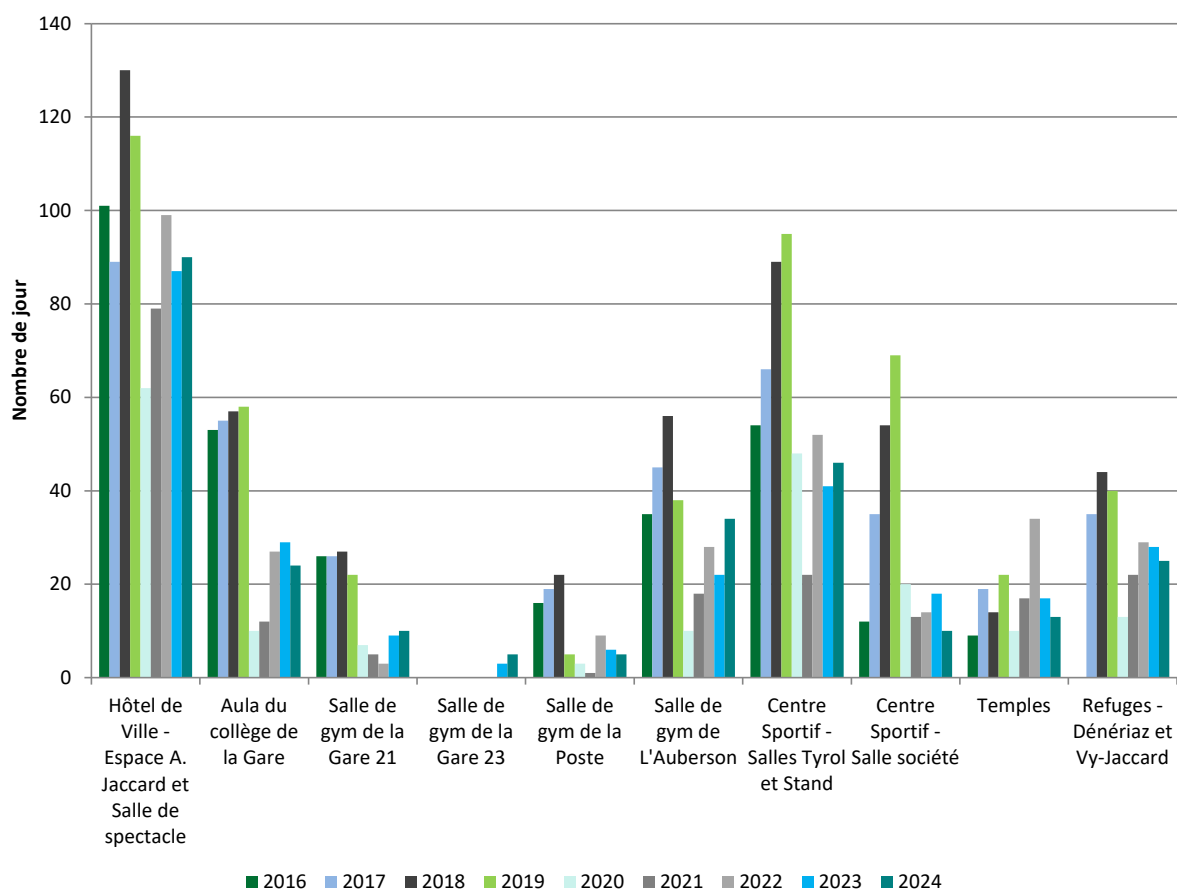


Tags au centre sportif

MANIFESTATIONS ET LOCATIONS DES SALLES

Nombre de jours de location, par salle (hors réservations sportives et scolaires à l'année) :

Salles	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Hôtel de Ville - Espace Alexei Jaccard et salle de spectacle	89	130	116	62	79	99	87	90
Aula du collège de la Gare	55	57	58	10	12	27	29	24
Salle de gym de la Gare 21	26	27	22	7	5	3	9	10
Salle de gym de la Gare 23	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	3	5
Salle de gym de la Poste	19	22	5	3	1	9	6	5
Salle de gym de L'Auberson	45	56	38	10	18	28	22	34
Centre Sportif - Salles Tyrol et Stand	66	89	95	48	22	52	41	46
Centre Sportif - Salle société	35	54	69	20	13	14	18	10
Temples	19	14	22	10	17	34	17	13
Refuges - Dénériaz et Vy-Jaccard	35	44	40	13	22	29	28	25
Totaux	389	493	465	183	189	295	260	262



SUIVI ÉNERGÉTIQUE DES IMMEUBLES

Depuis 2012, les données relatives à nos principaux immeubles sont saisies via le programme de comptabilité énergétique « EnerCoach ». Ce logiciel permet de suivre l'évolution des consommations de chaleur, d'électricité et d'eau potable.

Le tableau ci-dessous présente les consommations totales pour le chauffage.

COMPARAISON CONSOMMATION TOTALE POUR CHAUFFAGE EN kWh
Rapport du 01.01.2024 au 31.12.2024

Objet	Consommation kWh	Surface de référence énergétique m²
Hôtel de Ville	475'910 	4'499
Collège Gare	358'178 	3'383
Conversion	351'160 	4'354
Centre sportif	213'464 	1'745
Collège Poste	191'741 	2'550
CIMA	161'710 	1'743
Bât. Métiers 3	113'564 	3'099
Collège L'Auberson	94'605 	746
Gym Poste	93'639 	485
Bât. locatif Collège 2	84'909 	1'078
MAS	58'007 	1'024
Caserne SDIS	52'950 	771
Technopôle n° 1	47'550 	1'600
Gym Gare 23	33'433 	1'136
Gym La Chaux	23'266 	358
Gym Le Château	17'581 	170

Le tableau suivant montre les consommations totales d'électricité.
* = hors locations

COMPARAISON CONSOMMATION TOTALE ÉLECTRICITÉ EN kWh
Rapport du 01.01.2024 au 31.12.2024

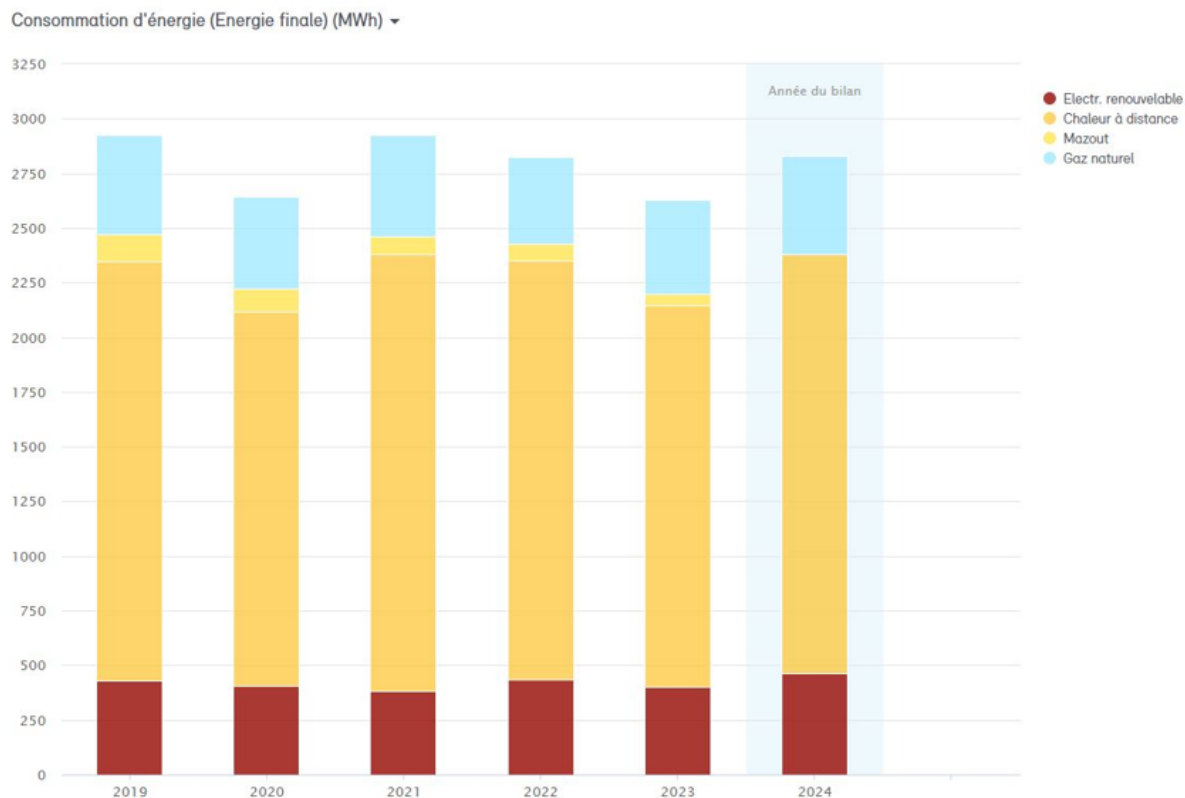
Objet	Consommation kWh	Réinjection photovoltaïque kWh
Technopôle n°*	110'904	
Hôtel de Ville*	84'240	
Centre sportif	66'933	
Bât. Métiers 3	41'907	1'770
Gym Gare 23	34'089	12'152
Collège Gare	30'807	5'265
Caserne SDIS	18'916	
Collège L'Auberson	13'113	
Conversion*	12'539	
MAS*	5'784	
Collège Poste	4'891	
Gym Chaux	4'180	
Gym Poste	3'359	
Bât. Collège 2*	2'001	
Gym L'Auberson	1'361	32'253
Gym Château	536	

Le tableau suivant montre les consommations totales en eau.
* = hors locations

COMPARAISON CONSOMMATION TOTALE EAU EN m³
Rapport du 01.01.2024 au 31.12.2024

Objet	Consommation m³	Surface de référence énergétique m²
Hôtel de Ville*	933	4'499
Bât. Métiers 3	627	3'099
Centre sportif	621	1'745
Collège Gare	474	3'383
Conversion*	387	4'354
Bât. Collège 2*	256	1'078
Collège Poste	252	2'550
Technopôle n° 1*	233	1'600
Collège L'Auberson	142	746
Gym Gare 23	94	1'136
Gym Chaux	70	358
Gym L'Auberson	60	464
Gym Poste	60	485
Caserne SDIS	48	771
Gym Château	22	358
MAS*	9	1'024

Le tableau suivant montre la consommation totale d'énergie pour les bâtiments suivis. La consommation est un peu plus élevée que l'année précédente. Cela correspond toutefois à la moyenne des douze dernières années.

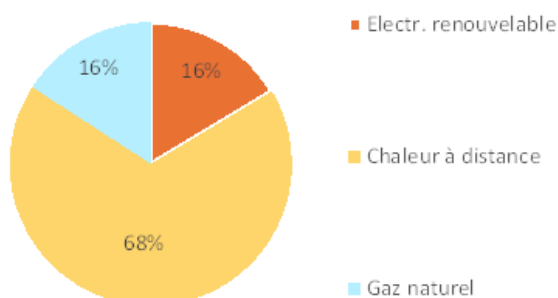


Le tableau suivant indique le ratio du total des énergies consommées selon le type d'agent énergétique (kWh). Un peu plus de deux tiers sont issus du chauffage à distance qui lui-même est alimenté environ 70 % par des plaquettes de bois.

RÉPARTITION PAR AGENT ÉNERGÉTIQUE - CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Rapport du 01.01.2024 au 31.12.2024

Consommation d'énergie finale [MWh]



6.3

RESSOURCES EN PERSONNEL

Le secteur bâtiment compte 10.4 EPT.

- 3 EPT sont dévolus au secteur « entretien »
- 7.4 EPT sont dévolus au secteur « conciergerie » y compris la salle de musculation + 1 apprenti agent d'exploitation

Le secteur bâtiment emploie occasionnellement un ou plusieurs employés du secteur des forêts durant la période hivernale.

NOUVEAUX ENGAGEMENTS

- Thierry Demelais pour un stage d'une année dont 8 mois financés par l'AI depuis le 1er avril.

FORMATION

- Un employé du secteur conciergerie a suivi une formation sur le nettoyage
- Deux employés du secteur entretien ont suivi une formation de base sur un logiciel CAO/DAO

6.4

CONCLUSIONS

Ces dernières années, certains bâtiments relativement récents, comme le Centre Sportif des Champs de la Joux, montrent déjà des signes de vieillissement et nécessitent d'importants travaux d'entretien. Nous pouvons citer par exemple, le remplacement des carrelages dans les quatre vestiaires et la modernisation des luminaires des salles de sport. De plus, ces infrastructures modernes requièrent une maintenance élevée en raison de leurs équipements technologiques.

La commune de Sainte-Croix fait face à une problématique d'entretien insuffisant de ses bâtiments. Actuellement, le budget dédié à l'entretien représente 0,6% de la valeur ECA, alors qu'un minimum de 1,5 % serait nécessaire pour un entretien adéquat. Pour améliorer cette situation, il est crucial d'optimiser les ressources disponibles et de prévoir des allocations budgétaires spécifiques pour l'entretien des bâtiments dans les futurs budgets.

En plus des bâtiments nouvellement mis en service ces dernières années, le responsable du secteur doit faire face à de nombreuses tâches qui ne sont pas en lien avec l'entretien technique. Des projets ambitieux sont également en cours, comme l'étude pour la construction d'une salle triple de sport et d'un garage communal près de la gare, ainsi que la création de nouvelles salles de classe pour le secondaire.

Les responsables du service assurent déjà l'organisation et la planification de ces projets en plus de leurs missions quotidiennes. Toutefois, un soutien supplémentaire est nécessaire pour garantir un suivi efficace.

Si les partenariats publics-privés peuvent offrir une solution partielle, une meilleure coordination interne est indispensable. Des ressources supplémentaires dédiées à la gestion des rénovations permettrait d'assurer une supervision rigoureuse des travaux, le respect des délais et des budgets, ainsi qu'une qualité optimale des réalisations. Cela faciliterait la coordination avec les occupants des bâtiments afin de limiter les perturbations et d'assurer une communication fluide tout au long des projets.

7. SECTEUR TRAVAUX

CPT 3420, 6150, 7200 À 7710

7.1 SYNTHÈSE DE L'ANNÉE

Les activités principales du secteur se sont concentrées sur les missions suivantes:

- Collecte et traitement des déchets
- Réfection et déneigement des routes
- Entretien des espaces publics, parcs et cimetières
- Renouvellement du réseau d'éclairage public
- Mise en séparatif progressive de notre réseau d'évacuation des eaux

Dans le cadre du préavis 20-13 _Equipement du hameau des Gittaz (eau potable, défense incendie et assainissement), l'ensemble des bienfonds des hameaux de la Gittaz-Dessous et de la Gittaz-Dessus ont été raccordés au réseau communal d'eaux usées.

7.2 RÉSEAU ROUTIER

Le vaste secteur routier et ses contraintes hivernales demandent un engagement constant et des moyens importants pour le maintenir dans un état acceptable pour les usagers. En sus des travaux de réparations ponctuels indispensables, l'accent est mis sur des rénovations ciblées de tronçons de routes par des entreprises spécialisées et permettant des résultats durables.

RÉFECTION DE TRONÇONS DE ROUTES

Après préparation de la chaussée existante, par rabotage et reprises sectorielles de la fondation, un tapis de 7cm d'épaisseur d'enrobé bitumineux a été posé sur les tronçons suivants :

- Route de Culliairy
- Bas de la rue des Pâquerettes
- Chemin des Chalets
- Chemin du Progrès
- Rue de l'Aubépine
- Crêt-Martin du bas
- Chemin des Alouettes
- Rue de l'Observatoire
- Chemin des Grangettes 3-9
- Chemin du stand de tir
- Vers-chez-les-Gueissaz

RÉFLACHAGES ET RÉPARATIONS DIVERSES

- Réparations de fouilles, réfections ponctuelles de chaussées et de places
- Pose d'environ 300 mètres linéaires de cunettes en granit à L'Auberson, le long de la route cantonale en traversée de localité. Il s'agissait du dernier tronçon, finalisant des travaux débutés en 2018
- Adaptation du passage piétons au droit de la BCV



Réfection de la route de Culliairy

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le réseau d'éclairage public nécessite des contrôles mensuels nocturnes de fonctionnement, découlant sur des travaux d'entretien courant pour le remplacement de lampes et de matériels défectueux.

Un effort particulier est mis ces dernières années afin d'assainir le réseau d'éclairage public par l'installation de nouveaux candélabres équipés de luminaires LED, technologie efficace et moins gourmande en énergie. Actuellement, sur l'ensemble des 753 luminaires desservant l'ensemble du territoire communal, 394 sont pourvus de la technologie LED, soit le 52%.

À L'Auberson, le long de la Grand-Rue et au Ch. des Grangettes, 10 lampadaires ont été remplacés. 10 lampes ont été remplacées le long de l'Avenue des Alpes et trois lampadaires solaires ont été installés au hameau de La Gittaz-Dessous.

TRAVAUX COURANTS

DURANT L'ANNÉE

- Entretien de la signalisation
- Pose et dépose de la signalisation hivernale

JANVIER - MARS

- Élagage des arbres en bordure des routes communales
- Soutien aux manifestations (Carnaval, Spartan Race, ...)

MAI - SEPTEMBRE

- Fauchage et éparage des nombreux secteurs de verdure au village et dans les hameaux, répartis entre les bords de routes, les parcs et jardins ainsi que les cimetières

FIN JUIN

- Entretien du solde des bords de routes

AVRIL - OCTOBRE

- Nettoyage, balayage, entretien courant
- Entretien habituel du marquage des lignes au sol sur les routes, places de parc, arrêts de bus, en partenariat avec des entreprises spécialisées
- Réparation des chaussées, trous, fissures

DÉCEMBRE - MARS

- Élagage des arbres en bordure des routes communales
- Mise en place de l'éclairage de Noël

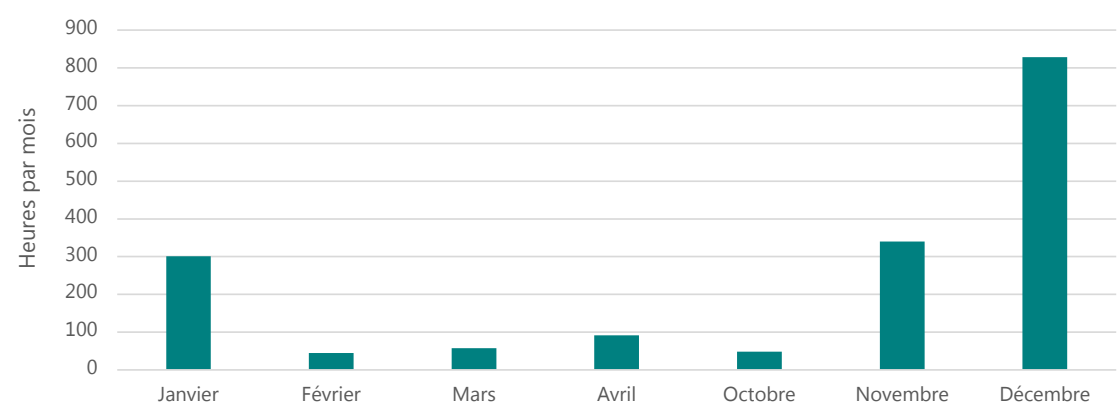
7.3 DÉBLAIEMENT DE LA NEIGE

Le mois de décembre a été marqué par des précipitations soutenues, notamment durant la journée du 23 où l'on a pu enregistrer une couverture neigeuse de plus de 60cm.

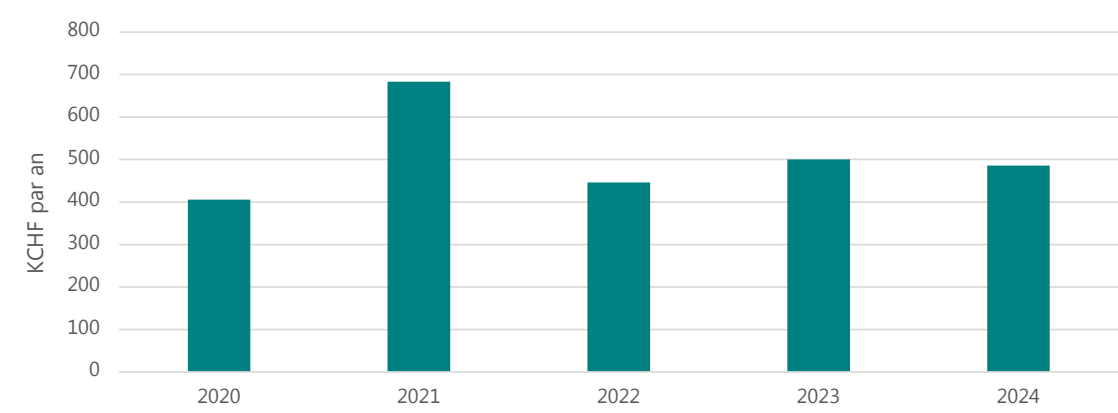
HEURES D'INTERVENTION MACHINES

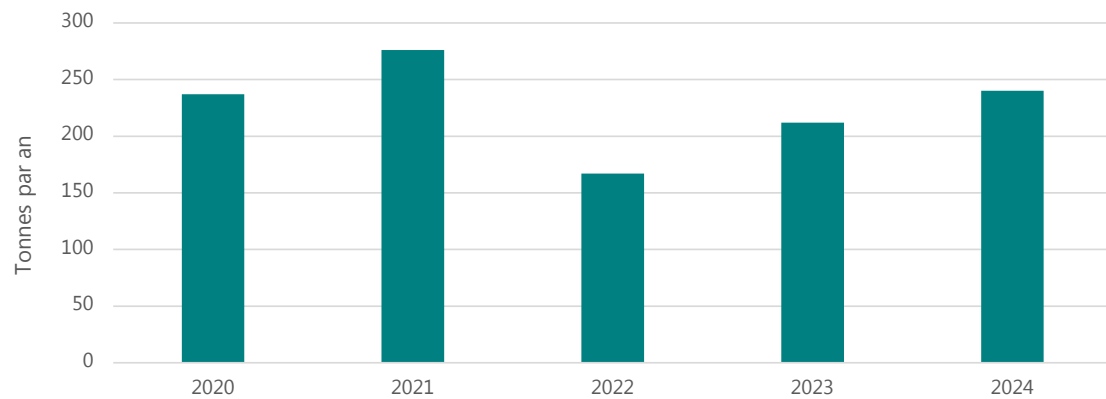
	2020	2021	2022	2023	2024
Communales	1'562 h	2'780 h	1'134 h	1'492 h	1'713 h
Privées	346 h	787 h	593 h	293 h	518 h
Totaux	1'908 h	3'567 h	1'727 h	1'785 h	2'231 h

RÉPARTITION MENSUELLE DES HEURES D'INTERVENTION DES VÉHICULES COMMUNAUX



COMPARATIF DES COÛTS TOTAUX DE DÉNEIGEMENT



SALAGE - COMPARATIF DES TONNAGES

Depuis novembre 2013, le silo de stockage appartenant à l'Etat de Vaud est conjointement utilisé. A partir de janvier 2019, le sel nous est vendu par le canton avec, comprise dans le prix à la tonne, une part locative du silo.

Un journal des prélèvements est tenu et le réapprovisionnement des quantités prélevées pour nos besoins est régulièrement organisé. Pour cet exercice, 240 tonnes de sel ont été épandues sur les voies communales.

7.4

PARC VÉHICULES

Le renouvellement du parc de véhicules et machines se poursuit selon le plan d'investissement.

Par le budget et sous contrat de location, remplacement du véhicule porte-outils Meili 7000 par un Lindner Unitrack.



Transporteur porte-outils Lindner Unitrack

Le parc des véhicules communaux se compose à ce jour de la sorte :

- | | | |
|----------------------------------|---------------------------|---------------------------------|
| → Camion à ordures SCANIA | → Chargeuse Liebherr L509 | → Tondeuse Ferrari |
| → Camion-grue Man TGS | → Pelleteuse Kobelco | → Pick-up Toyota Hilux |
| → Camion MAN TGM | → Tracteur John Deere | → Pick-up Isuzu D-max |
| → Fraiseuse Rolba 500 (location) | → Tracteur Valtra | → Utilitaire VW Crafter |
| → Fraiseuse Meili 1400 | → Chenillard Alther RT65 | → Utilitaire VW Crafter fourgon |
| → Meili BEAT | → Tractopelle Volvo | → Utilitaire VW Caddy (2x) |
| → Lindner Unitrack (location) | → Dumper Thwaites 444 | → Utilitaire Fiat Doblo (2x) |
| → Bücher Ladog | → Balayeuse Boschung S3 | → Utilitaire Fiat Panda |
| | | → Utilitaire Dacia Duster |
| | | → Suzuki Swift |
| | | → Suzuki Vitara |
| | | → VW T6 |

FORMATION

Messieurs Dominique Cruchaud et Jean-Marc Sandoz ont passé avec succès le permis de machiniste M1.

7.5

PARCS ET JARDINS

AVRIL - MAI

- Mise en place de la décoration estivale : environ 6'000 fleurs choisies parmi plus de 20 sortes différentes (notamment géraniums, bégonias, pétunias, tulipes, etc.), distribuées sur les différents emplacements
- Taille des haies et tonte des espaces verts, entretiens des massifs
- Eliminations des souches d'arbres d'ornement à L'Auberson
- Plantation d'une vingtaine de nouveaux arbres d'ornement

OCTOBRE

- Retrait de la décoration estivale

Entretien général de l'ensemble des 110 bancs publics, soit remplacement de planches, travaux de peinture, nettoyage et aménagement des emplacements.

Suivi et entretien des 500 arbres d'ornement en bord de chaussée.

7.6

CIMETIÈRES

- Entretien courant des chemins et gazons, taille des haies, maçonnerie
- Réfection des enrobés de l'allée principale du cimetière de L'Auberson

7.7

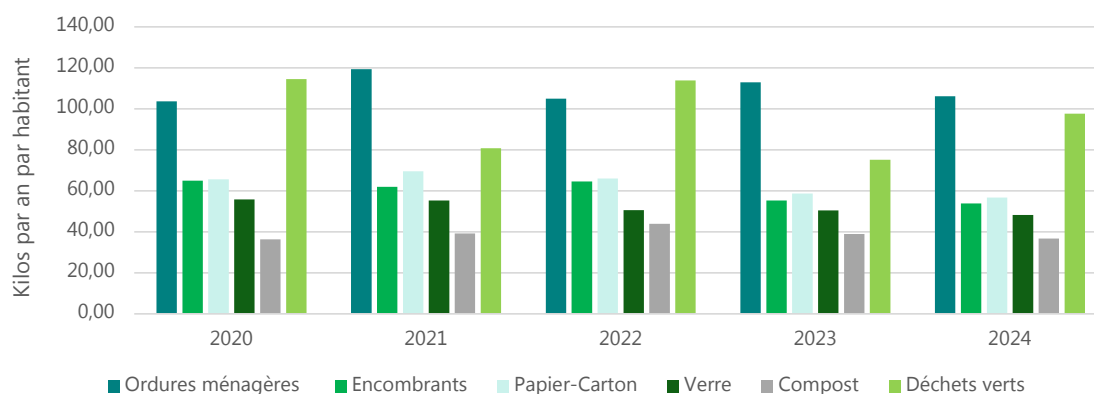
COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

À DISPOSITION DE LA POPULATION :

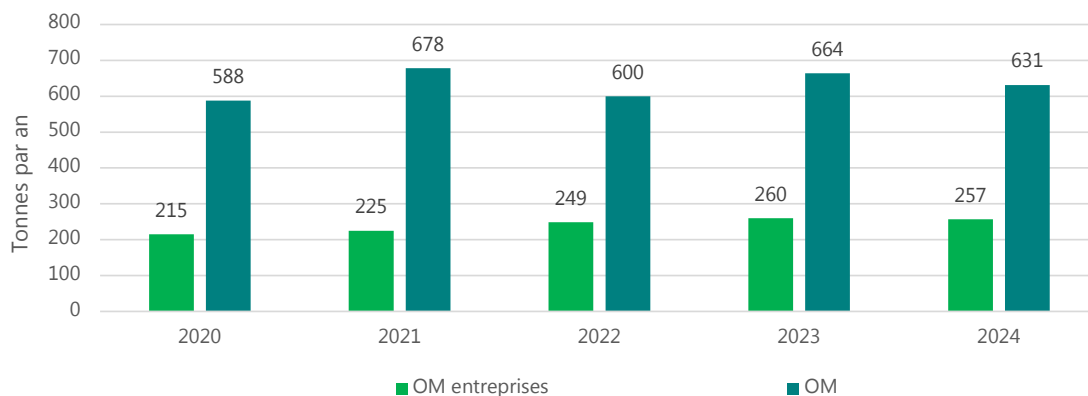
- 1 déchèterie intercommunale
- 26 écopoints
- 81 points de ramassage d'ordures ménagères avec conteneurs
- 36 points pour la récupération du verre avec conteneurs
- 6 points de récupération du PET (+ points privés gérés par les commerçants)
- 1 benne pour la récupération du carton et 3 conteneurs pour le papier
- 53 conteneurs pour le compost

Un nouveau logiciel de gestion de la facturation pour la déchetterie a été installé et permet de générer des statistiques plus spécifiques.

ÉVOLUTION DES RAMASSAGES EN KG/AN/HABITANT



ÉVOLUTION DES TONNAGES DES ORDURES MÉNAGÈRES



Suite à l'application de la gestion commune des déchets, les tonnages en provenance de Bullet sont dès lors comptabilisés.

Le tonnage se répartit comme suit :

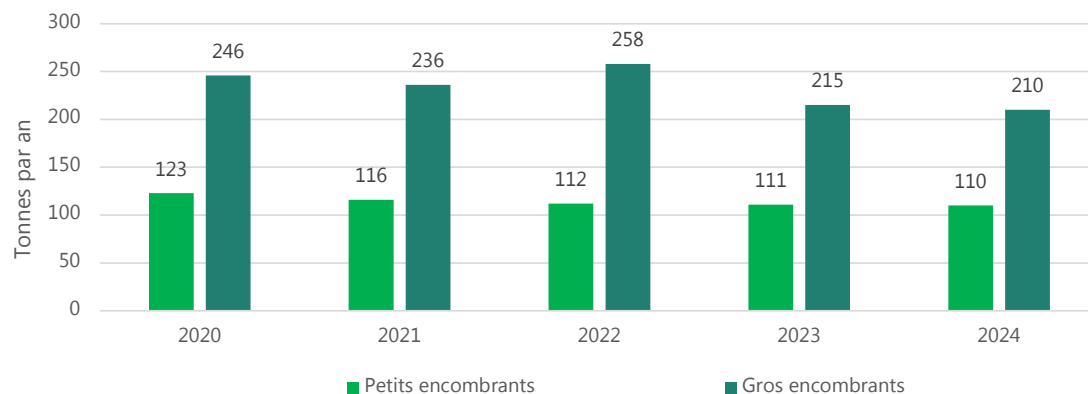
SACS TAXÉS

→ 631 tonnes (71%)

ENTREPRISES

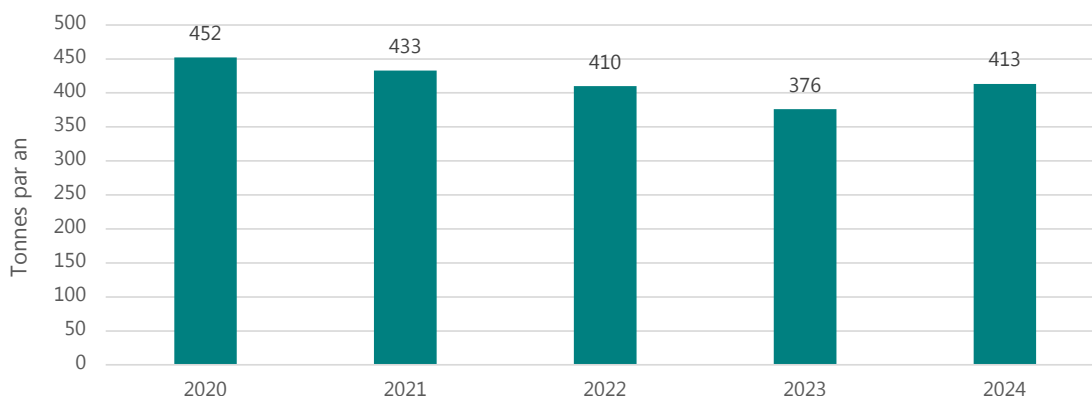
→ 257 tonnes (29%)

ÉVOLUTION DES TONNAGES DES ENCOMBRANTS

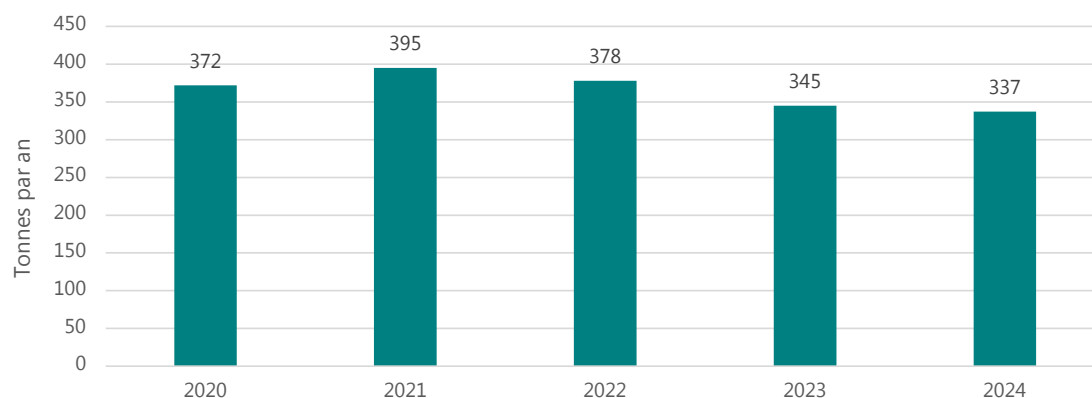


Récupéré à la déchèterie, le volume des déchets incinérables, dirigé vers le centre de tri de STRID à Yverdon-les-Bains, représente 320 tonnes.

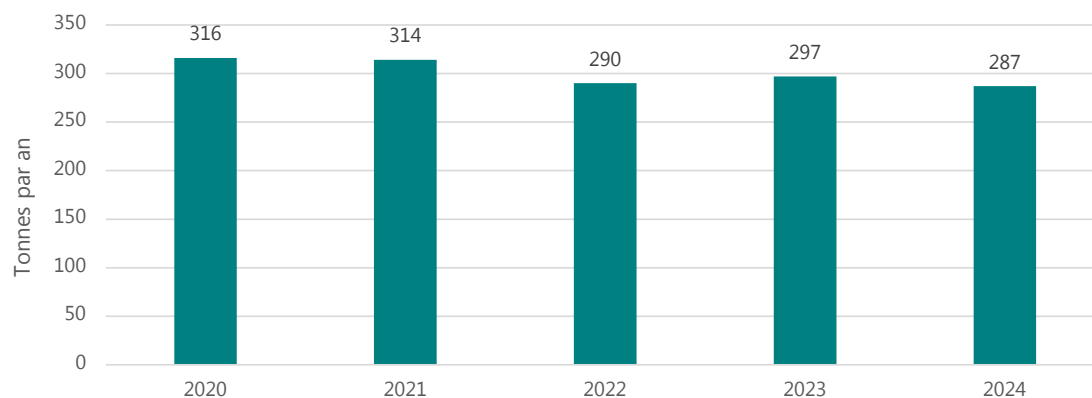
Le système de collecte à domicile des encombrants, sur demande, fonctionne bien. Généralement programmées un mardi matin sur deux, ce sont quelques 181 interventions qui ont été effectuées au cours de l'exercice.

ÉVOLUTION DES TONNAGES DE BOIS DE DÉMOLITION

Ces sont 413 tonnes de bois de démolition qui ont été récupérées, puis dirigées vers La Poissine, sur le site géré par l'entreprise Cand-Landi SA.

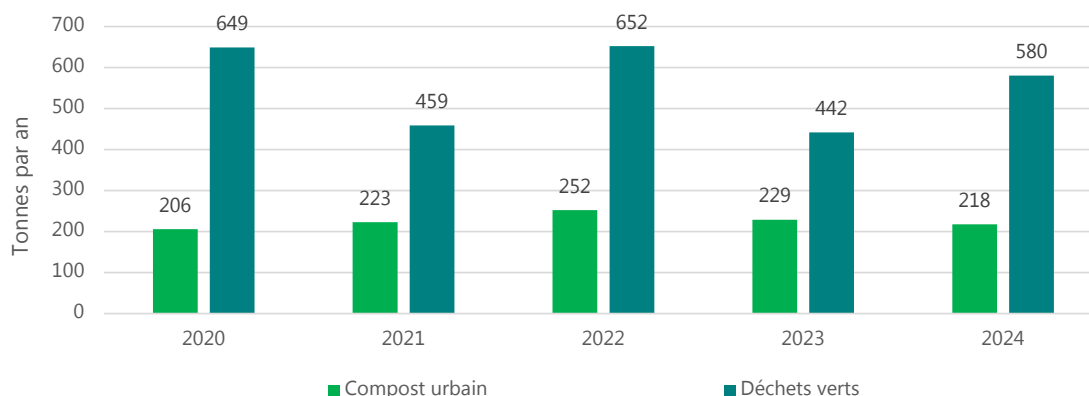
ÉVOLUTION DES TONNAGES DE RAMASSAGE DE PAPIER

A partir des deux points de dépôts permanents, situés l'un à la déchèterie et l'autre près des dépôts communaux, ce sont 337 tonnes de papier/carton qui ont été dirigées par STRID vers la papeterie de Utzendorf ou sur le site de La Poissine.

ÉVOLUTION DES TONNAGES DE RÉCUPÉRATION DU VERRE

Résultat relativement stable par rapport aux exercices précédents, avec 287 tonnes de verre récupérées.

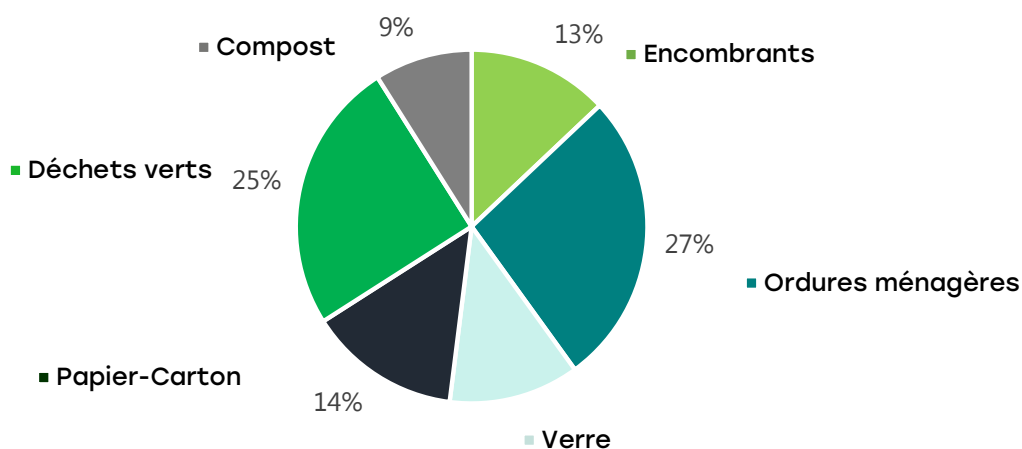
ÉVOLUTION DES TONNAGES DE COMPOST URBAIN ET DÉCHETS VERTS



798 tonnes de déchets verts et de compost urbain ont été collectées à la déchèterie. Les variations annuelles des tonnages de déchets verts peuvent principalement être imputées aux conditions météorologiques.

Les déchets verts sont broyés sur place puis transportés, tout comme le compost urbain, à la compostière de la plaine de l'Orbe pour méthanisation.

RÉPARTITION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS PAR HABITANT (en kg/an/habitant)



ÉLIMINATION DES FRIGOS ET APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS

484 frigos, congélateurs et cuisinières, ainsi que 38 tonnes d'appareils et machines électriques ont été récupérés, stockés, puis acheminés à Yverdon-les-Bains au poste de collecte régional STRID.

ÉLIMINATION DES PNEUS

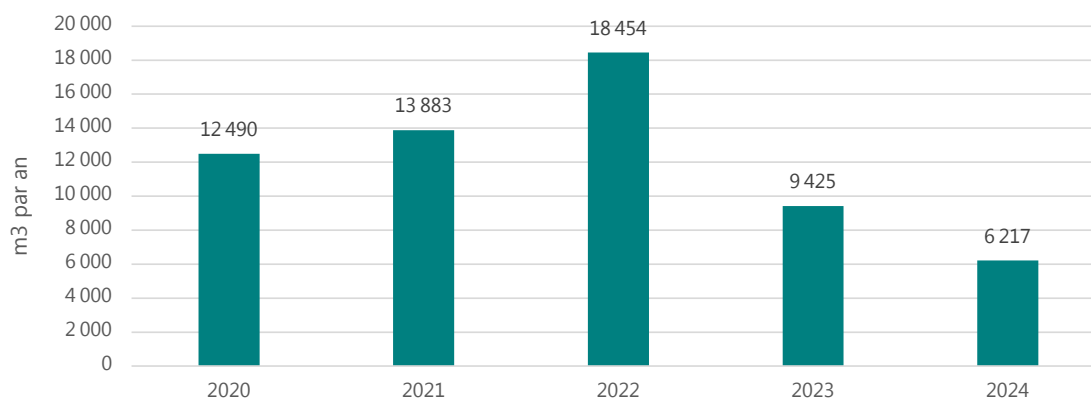
534 pneus, dont 70 avec jantes, ont transité par la déchèterie avant d'être acheminés chez STRID SA.

RÉCUPÉRATION DE LA FERRAILLE

146 tonnes de ferraille ont été évacuées par la société Ferma SA de Sainte-Croix.

DÉCHARGE CLASSE INERTE ET TERREUSE «AUX COMBES»

ÉVOLUTION DES VOLUMES DES MATÉRIAUX INERTES MIS EN DÉCHARGE DÉFINITIVE



L'absence de chantier d'importance sur le territoire communal explique ce volume en net diminution par rapport aux exercices précédents.

7.8

RÉSEAU D'ÉGOUTS ET COLLECTEURS

- Curage des sacs de grilles et renvois d'eau
- Au printemps, à l'été et à l'automne, contrôles et nettoyages des déversoirs d'orages ainsi que des chambres de visite

8. INSTRUCTION PUBLIQUE

CPT 2140 À 2190

8.1

ÉCOLES - ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

SECTEUR P		31 classes	560 élèves
5^{ème} et 6^{ème} année de l'école primaire			19 élèves
5-6P/4	19	Ferrari Janique, Cornuz Charlène	Bullet
Classes enfantines		7 classes	127 élèves
1-2P/1	16	Baron Florence, Rademaker Laurette	Gare
1-2P/2	18	Barnéoud Laure	Gare
1-2P/3	16	Valmy Nirmala, Wieland Céline	Bullet
1-2P/4	17	Haarpaintner Mireille, Wieland Céline	L'Auberson
1-2P/5	19	Mestik Julien	Gare
1-2P/B1	22	Jaccard Carole, Marendaz Amélie	Baulmes
1-2P/B2	19	Guerry Pauline	Baulmes
3^{ème} année de l'école primaire		4 classes	68 élèves
3P/1	17	Busnello Patricia, Jaquet Elsa	Gare
3P/2	18	Lauria Tagliati Maria, Cornuz Charlène	L'Auberson
3P/3	16	Darbon Géraldine, Jaquet Elsa	Gare
3P/B1	17	Michoud Valérie, Lang Monika	Baulmes
4^{ème} année de l'école primaire		4 classe	61 élèves
4P/1	14	Aellen Arabi Frédérique, Goedecke Sandrine	Gare
4P/2	18	Menoud Malorie, Seppey Laurence	Gare
4P/3	16	Géraldine Darbon, Jaquet Elsa	L'Auberson
4P/B1	13	Reymondin Aurélie, Marendaz Amélie	Baulmes
5^{ème} année de l'école primaire		4 classes	70 élèves
5P/1	22	Renaud Sophie, Bugnon Clément	Gare
5P/2	22	Piguet Leticia, Bugnon Clément	Gare
5P/3	16	Chavey Isabelle, Cornuz Charlène	L'Auberson
5P/B1	20	Lugt Cyrane, Fernandez Sabrina	Baulmes
6^{ème} année de l'école primaire		3 classes	52 élèves
6P/1	19	Christe Patricia, Rademaker Laurette	Gare
6P/2	19	Isler David, Suter Vanessa	Gare
6P/B1	14	Schädler Sophie, Goedecke Sandrine	Baulmes

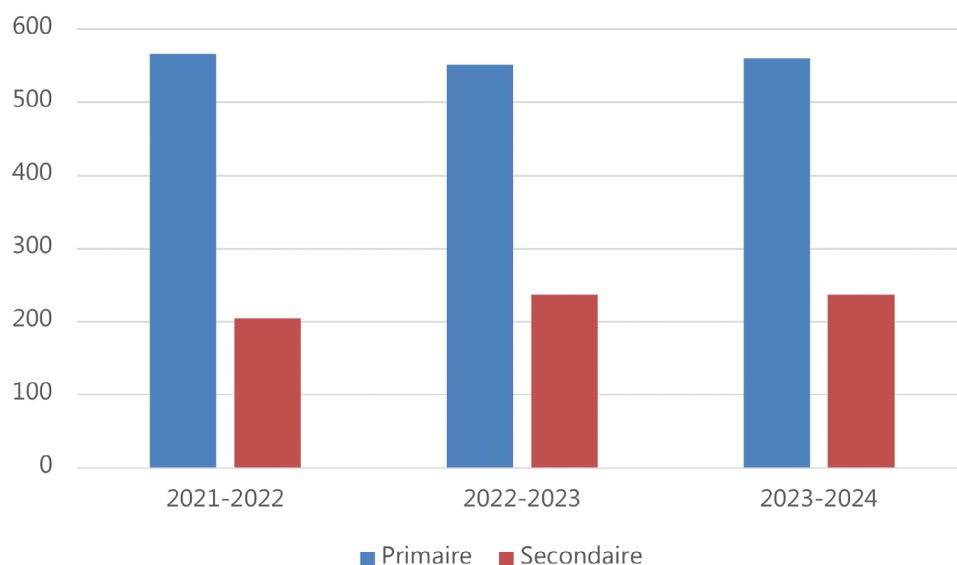
7^{ème} année de l'école primaire		4 classes	79 élèves
7P/1	20	Weisser Yaël	Métiers 3
7P/2	20	Bigler Mathieu	Métiers 3
7P/3	20	Staffoni Mélissa	Métiers 3
7P/B1	19	Rossetti Virginie	Baulmes
8^{ème} année de l'école primaire		4 classes	84 élèves
8P/1	22	Tüller Morane	Métiers 3
8P/2	23	Schwarb Elsa	Poste
8P/3	22	Pillonel Jessica	Poste
8P/B1	17	Perrin Fanny	Baulmes
SECTEUR S		14 classes	237 élèves
9^{ème} année		4 classes	79 élèves
9VG/1	17	Alicaqic Adnan	Poste
9VG/2	18	Reymond Olivier	Poste
9VG/3	18	Luthringer Noémie	Poste
9VP/1	26	Carnet Nathanaël	Poste
10^{ème} année		4 classes	64 élèves
10VG/1	16	Fenu Angelo	Poste
10VG/2	16	Haarpaintner Frédéric	Poste
10VG/3	16	Olocco David	Poste
10VP/1	16	Rossel Benoît	Poste
11^{ème} année		3 classes	66 élèves
11VG/1	23	Alves Joana	Poste
11VG/2	24	Schiliro Michael	Poste
11VP/1	19	Wolfsberger Denise	Poste
Accueil		3 classes	28 élèves
1-4P/ACC	2	Sutter Chantal	L'Auberson
5-8P/ACC	9	Wettstein Perrine	Gare
9-11/ACC	17	Berille Julia	Poste

RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR COMMUNE

	Primaire	Secondaire	Total
Baulmes	91	24	115
Bullet	48	16	64
Mauborget	9	2	11
Sainte-Croix	330	160	490
Vuiteboeuf	49	16	65

Évolution du nombre d'élèves	Primaire	Secondaire	Total
Nombre d'élèves en 2023-2024	560	237	797
Nombre d'élèves en 2022-2023	551	237	788
Nombre d'élèves en 2021-2022	566	205	771

RÉPARTITION PRIMAIRE - SECONDAIRE



CONSEIL DE DIRECTION

MME SABRINA FERNANDEZ

Doyenne primaire, cycle 1 (1P-4P)

M. DAVID ISLER

Doyen primaire, cycle 2 (5P-6P)

M. PAUL-ANDRÉ JOSEPH

Doyen secondaire, cycle 3 (9S-11S)

M. FABIAN ZADORY

Directeur

DEVOIRS SURVEILLÉS

Les devoirs surveillés sont organisés par les communes de résidence des élèves.

ORIENTATION PROFESSIONNELLE - CHOIX DES ÉLÈVES EN JUILLET 2023

Apprentissages avec CFC	23 élèves
Études au gymnase	14 élèves
Raccordement 1	4 élèves
École de la transition T1	15 élèves
CPNV	2 élèves
ECG	5 élèves
Solution inconnue	2 élèves
Langue autres pays	1 élève

ANIMATIONS CULTURELLES

Séance cinéma	1P à 6P Plaine et Balcon
Atelier « Eau les mains »	5P Baulmes
Spectacle « L'Histoire du petit oncle théâtre de la Grenouille »	1P à 6P Plaine et Balcon
Atelier Contes « L'oreille qui parle »	1P à 2P Plaine et Balcon
Spectacle « PULSationS Cirque »	1P à 6P Plaine et Balcon
Théâtre d'ombres	1P à 6P collège de L'Auberson
Ateliers Clever, WWF, Magasins du monde	5-6P Bullet
Séances cinéma	7P-11S

SPORT FACULTATIF

Dans le cadre du sport facultatif, les élèves ont pu suivre les cours suivants :

- Tennis de table
- Ski de fond
- Gym-agrès
- Cirque
- Unihockey
- SFF Tennis
- Football
- Parcours santé

CAMPS, ANIMATIONS SPORTIVES

- Journée cantonale de foot 7P à 11S
- Semaine sport d'hiver 7P
- Camps de ski 10S
- Voyages d'études 11^{ème}

8.2

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

En 2024, le Conseil d'établissement s'est réuni à 3 reprises. Les procès-verbaux des séances se trouvent sur le site internet de l'établissement : <https://www.ecoles-sce.ch/autorites/conseil-etablissement/>

8.3

SYNTHÈSE DE LA DIRECTION

En 2024, la région se met en évidence et se valorise auprès des élèves de l'établissement scolaire.

L'ouverture du MuMaps fut l'occasion de développer une collaboration et d'organiser des visites guidées à l'intention des élèves. Ces visites, adaptées aux âges, permettent de faire découvrir les aspects culturels, industriels et touristiques parfois méconnus des jeunes de la région.

La découverte d'une machine à écrire par des enfants élevés au smartphone, l'observation des affiches touristiques qui vantent un enneigement digne de la Scandinavie ou l'émerveillement des plus jeunes face aux automates laissent augurer de belles synergies à venir.

Les entreprises de la région ne sont pas en reste et grâce à la collaboration du Technopôle, un Forum des métiers local a vu le jour. Complémentaire au salon des métiers de Lausanne, cette manifestation permet aux élèves de rencontrer des entrepreneurs locaux afin de chercher des places de stage voire de trouver un apprentissage. L'implication importante de la SIC a permis de présenter une trentaine d'entreprises et proposer autant de métiers dans un contexte détendu et familial. Les élèves ont ainsi pu se familiariser avec les démarches à faire auprès d'adultes et affiner leurs choix professionnels parfois encore incertains.

Au niveau de l'accueil des élèves issus de la migration, notre région innove également puisqu'en collaboration avec l'EVAM et la Direction pédagogique, nous avons développé une classe directement dans les locaux du centre de L'Auberson. Cette structure accueille les plus jeunes élèves qui n'ont aucune notion de scolarisation et/ou de socialisation. Cette première étape qui dure quelques semaines permet ensuite d'intégrer ces enfants dans de meilleures conditions dans nos classes.

9. OFFICE DE LA POPULATION, SÉCURITÉ PUBLIQUE

CPT 1110 ET 0221

9.1 OFFICE DE LA POPULATION

Les principales missions de l'office sont :

- Tenir à jour l'ensemble des données relatives à la population
- Constituer et transmettre à l'autorité compétente les dossiers de demandes d'autorisation de séjour et d'établissement
- Fournir aux administrations publiques les informations qui leur sont nécessaires (impôts, écoles, registre civique, registre cantonal des personnes)
- Traiter et transmettre sous forme électroniques les mutations courantes dans le cadre de l'automatisation du transfert d'informations (ATI)

La population de notre Commune a augmenté de 23 habitants pour s'arrêter à 5'109 citoyens au 31 décembre 2024. Ces chiffres comprennent les Suisses, l'ensemble des permis d'établissement (permis C) et de séjour (permis B et L), ainsi que les personnes sous protection (permis S) inscrites auprès de notre contrôle des habitants (hors migrants permis N et F).

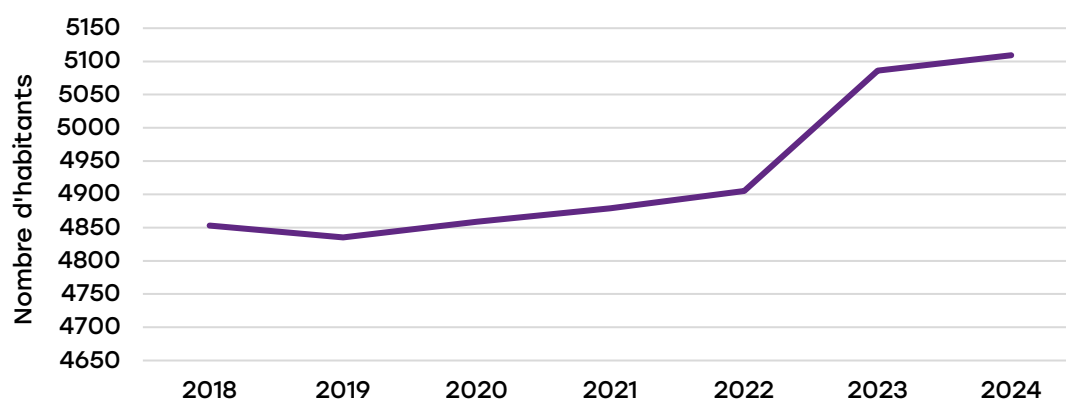
La statistique de la population résidente permanente émanant du SCRIS se monte à 5'130 habitants. Cette statistique comprend quant à elle la population suisse établie, la population étrangère établie, la population étrangère bénéficiant d'un permis de séjour d'au moins un an, les fonctionnaires d'organisations internationales et la population du domaine de l'asile résidant en Suisse depuis au moins un an.

La population migrantes (permis N, F et S) est stable, elle s'établit à 357 (-12).

On dénombre 626 frontaliers à la même date, chiffre provenant du Service de la population (SPOP).

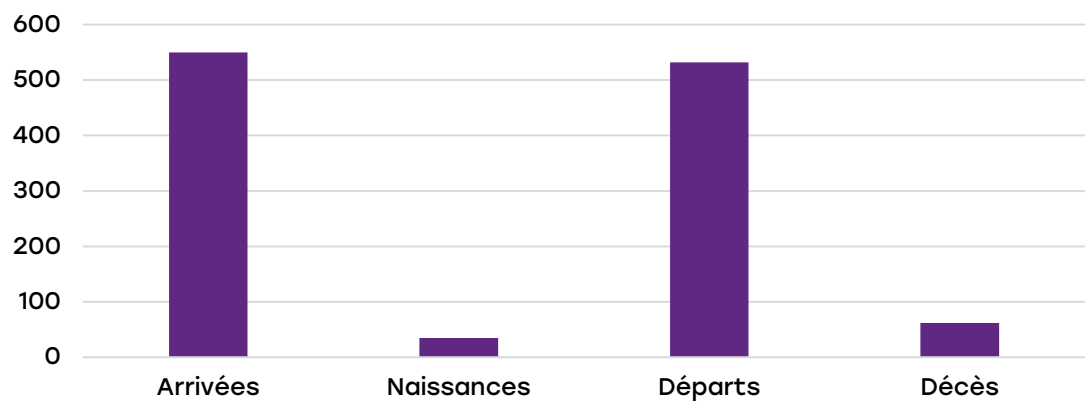
STATISTIQUES - ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE 2018 À 2024

ÉVOLUTION DE LA POPULATION

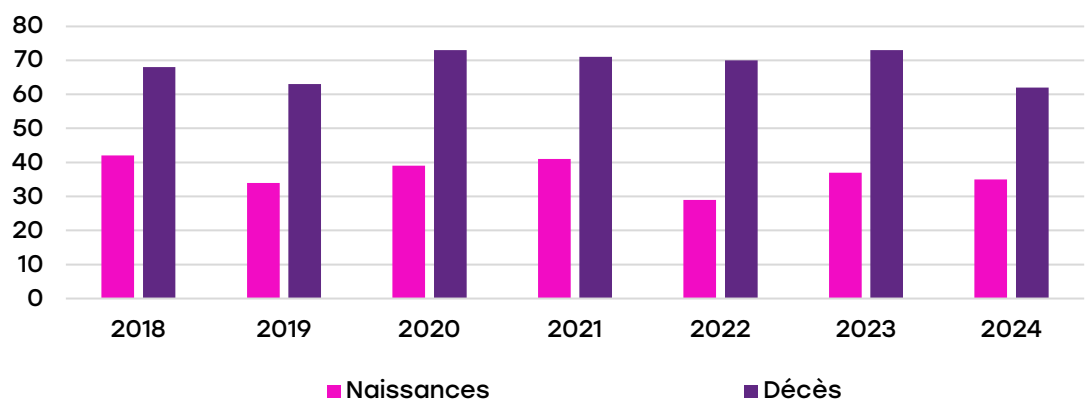


	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Bourgeois	840	834	814	786	768	743	728
Vaudois	1'425	1'435	1'448	1'421	1'402	1'440	1'433
Confédérés	1'669	1'683	1'697	1'724	1'712	1'749	1'734
Étrangers	919	883	900	948	1'023	1'154	1'214
Total	4'853	4'835	4'859	4'879	4'905	5'086	5'109
Migrants	113	126	130	127	168	161	131
Frontaliers	501	513	570	573	572	614	626

ARRIVÉES, NAISSANCES, DÉPARTS ET DÉCÈS EN 2024



NAISSANCES ET DÉCÈS

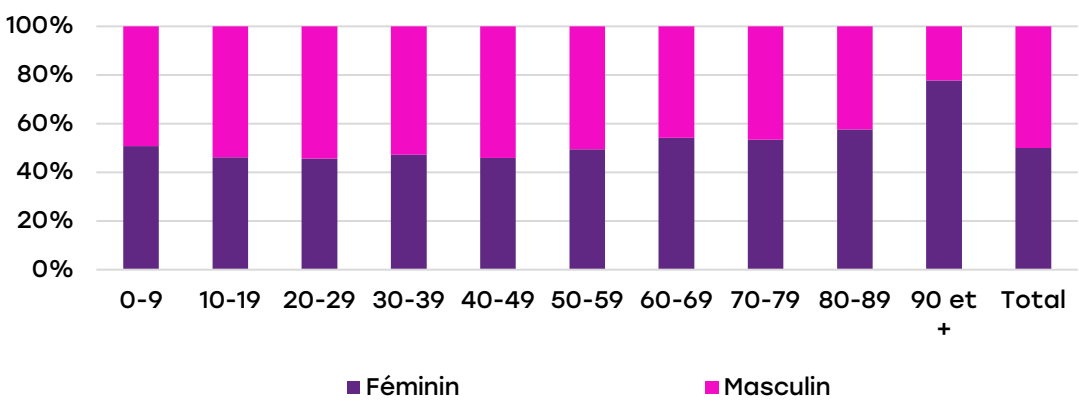


POPULATION EN ÂGE AVS

	Commune	Canton
Hommes	568	61'603
Femmes	734	80'424
Total	1'303	142'027
Rentiers AVS hommes	43.59%	43.37%
Rentiers AVS femmes	56.41%	56.63%
Total rentiers	24.83%	16.78%

PYRAMIDE DES ÂGES

Âge	Total	Sexe	
		Masculin	Féminin
0-9	414	204	210
10-19	576	310	266
20-29	568	309	259
30-39	635	335	300
40-49	648	350	298
50-59	728	368	360
60-69	700	321	379
70-79	569	265	304
80-89	335	142	193
90 et +	72	16	56
Total	5'245	2'620	2'625
Âge moyen	45.22	43.54	46.90



9.2

SÉCURITÉ PUBLIQUE

ACTIVITÉS DU SERVICE

Un nouvel ASP a rejoint l'administration communale dès le 1er novembre. L'Assistant de Sécurité Publique (ASP) communément appelé ASP, assure le service de police administrative.

L'ASP exécute les missions prévues par la loi, dont l'exécution est complémentaire aux missions générales de police (5ème processus). Ces activités sont très variées. Il assume diverses missions de police : police de proximité, de la circulation (patrouilleurs scolaires, stationnement, signalisation), manifestations et police administrative (commandements de payer, naturalisations, rapports de domicile, police du commerce).

L'ASP organise le stationnement lors des manifestations, régule la circulation lors d'une occupation temporaire du domaine public (déménagement - chantier - accident), remplace si nécessaire les patrouilleurs scolaires, assure une présence proche des établissements scolaires ou encore dans les parcs et jardins et fait appliquer le règlement communal de police.

Une présence régulière en rue permet également de signaler des faits particuliers à la gendarmerie. Il est parfois également appelé à aider la gendarmerie lors d'accidents ou d'engagements particuliers afin de sécuriser un endroit ou dévier la circulation.

L'ASP ne peut remplir sa mission que grâce à une étroite collaboration avec plusieurs autres services :

- La Gendarmerie Vaudoise, son poste de Sainte-Croix et le Gérant de sécurité pour la région nord
- Le Services des routes
- Les organisateurs des diverses et nombreuses manifestations
- Les autres services communaux
- Le Service de Défense Incendie et de Secours (SDIS) et les samaritains
- Les patrouilleurs scolaires

SERVICE DE PATROUILLEURS SCOLAIRES

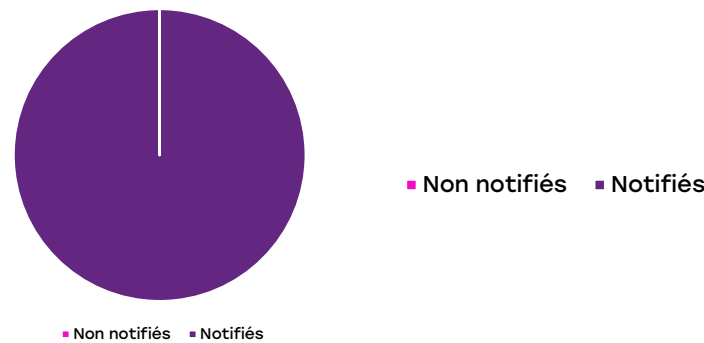
L'effectif des patrouilleuses scolaires se compose au 31 décembre 2024 de 6 personnes. Elles assurent la sécurité des enfants à 4 endroits spécifiques de la Commune :

- Le passage piéton à la hauteur de la gare de Sainte-Croix
- Le passage piéton à la hauteur de la Migros
- Le passage piéton à la Conversion
- Le passage piéton à la hauteur du collège de L'Auberson, ainsi que le préau

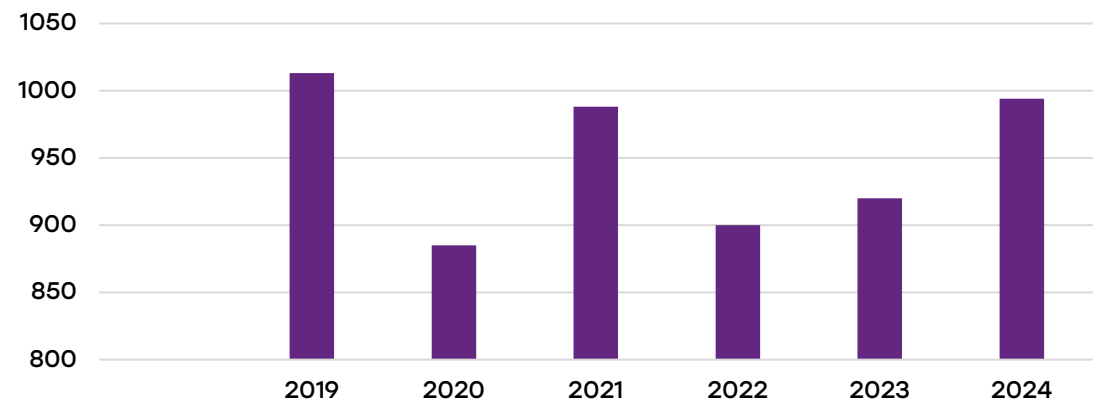
De plus, une patrouilleuse surveille plusieurs fois par semaine le comportement des élèves dans les transports publics sur les trajets avec les écoliers. Elles sont occasionnellement requises pour la fermeture des routes lors des manifestations et parking hivernal aux Replans.

Les patrouilleuses scolaires sont présentes tous les jours d'école au moment où les élèves rejoignent ou quittent leur établissement scolaire. Elles sécurisent les passages à proximité des bâtiments scolaires, ceci à raison de 4 fois par jour. En hiver elles s'occupent de libérer la neige et la glace des passages dont elles ont la charge. De plus, elles sont en charge du transport scolaire des enfants domiciliés à La Vraconnaz.

COMMANDEMENTS DE PAYER



2019-2024 : COMMANDEMENTS DE PAYER



Nous avons reçu 994 commandements de payer de l'Office des Poursuites du district Jura-Nord vaudois, la totalité a pu être notifiée.

RÉSULTATS DES CONTRÔLES RADAR SUR LA COMMUNE

RADAR GENDARMERIE

La gendarmerie vaudoise a effectué 9 contrôles radar sur notre territoire. Au total, 7'188 véhicules ont été contrôlés et 102 conducteurs dénoncés (1.89%).

RADAR PÉDAGOGIQUE

4 radars pédagogiques ont été placés régulièrement à divers endroits de la Commune. La présence de ce radar au même endroit, pour une durée limitée, a été privilégiée afin que les usagers puissent bénéficier de cette information répétitive et ainsi mieux respecter la vitesse maximale autorisée. Ils ont été placés aux endroits suivants :

- Avenue des Alpes
- Rue de la Sagne
- Av. de la Gare
- Av. de Neuchâtel
- Av. E. Jaques-Dalcroze
- Grand'Rue, L'Auberson en début et à la fin de la localité

Les lieux privilégiés pour la pose du radar sont les endroits proches des écoles, des passages piétons, les routes rectilignes en descente et à fort trafic.

AMENDES D'ORDRE

Sur l'ensemble de l'année 2024, 415 contraventions de stationnement ont été infligées, pour un montant de Chf. 18'080.-

Dans la majorité des cas, du dépassement de durée de stationnement, ensuite l'absence de disque de stationnement puis le stationnement sur une interdiction de stationner.

ORDONNANCES PÉNALES ET COMMISSION DE POLICE

En 2024, suite à la réception de rapports de dénonciations pour infractions aux divers règlements communaux, 23 ordonnances pénales ont été prononcées, dont :

- 6 ordonnances pénales à des infractions au règlement communal sur la gestion des déchets, pour un montant de Chf. 750.00
- 2 ordonnances pénales à des propriétaires de véhicules stationnés illicitement sur un terrain privé avec mise à ban, pour un montant de Chf. 300.00
- 12 ordonnances pénales pour violations du règlement de police de la Commune de Sainte-Croix, pour un montant de Chf. 2'650.00
- 3 avertissements
- aucune ordonnance pénale n'a été annulée

Le montant total des ordonnances pénales prononcées se monte à Chf. 3'700.00.

2 mandats de comparution ont été délivrés par la Commission de Police.
2 ordonnances de classement ont été ordonnées par la Commission de Police.

Nombre d'ordonnances pénales prononcées		Montant des ordonnances pénales		Envois à l'office d'exécution des peines		Auditions par la Commission de Police	
2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
188	23	25'105.00	3'700.00	15	10	4	0

Le produit total des sanctions (amendes d'ordre et ordonnances pénales) pour les infractions commises se monte donc à Chf. 21'780.- pour 2024, alors qu'il était de Chf. 41'285.- en 2023.

POLICE DU COMMERCE

A la demande de la police du commerce du canton, un contrôle de l’affichage des prix auprès des commerces d’alimentations a été effectué, tout est en ordre.

9.3 AUTRES ACTIVITÉS

CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS

Monsieur Raymond Gummy, inspecteur officiel des champignons pour notre Commune, a officié en tant que tel à 12 reprises, le lundi de 15h00 à 17h30 dans un local de l’Hôtel de Ville. Les contrôles effectués ont donné les résultats suivants :

43	Récoltes contrôlées	38,645 KG	Quantité totale contrôlée
15	Récoltes de champignons comestibles	27,625 KG	Quantité de champignons comestibles
27	Récoltes contenant des champignons impropres à la consommation	10.840 KG	Quantité de champignons impropres à la consommation
1	Récolte contenant des champignons vénéneux	0,180 KG	Quantité de champignons vénéneux
---	Récoltes contenant des champignons mortels	--- KG	Quantité de champignons mortels

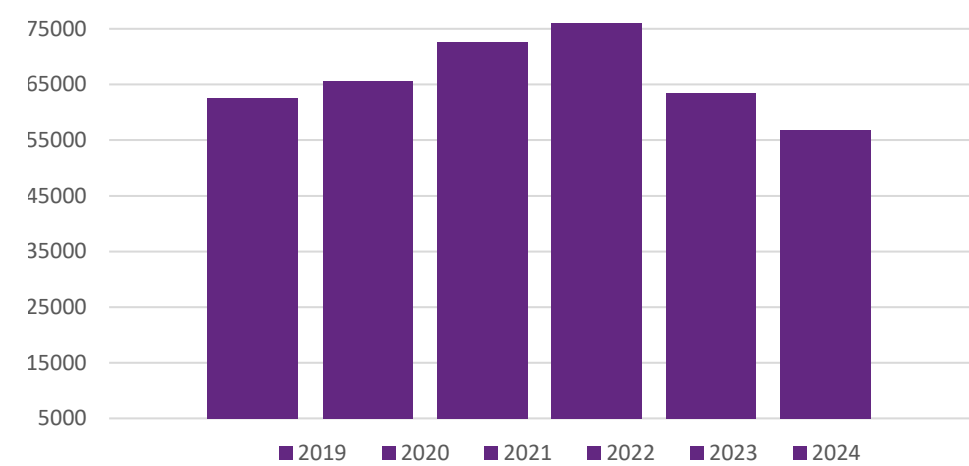
TAXES DE SÉJOUR - PROVENANCE ET ÉVOLUTION

	2022	2023	2024
Propriétaires	34'956.00	35'268.84	30'045.00
Locataires	4'537.50	5'002.50	5'624.50
Camping	375.50	253.50	--
Autres nuitées (Jolie Brise)	290.00	522.00	--
Nuitées diverses (Jolie Brise et camping)	--	--	351.00
Location de vacances	7'487.30	4'373.10	4'982.25
Nuitées hôtels	24'795.00	14'004.00	11'949.00
Interhome	3'555.39	4'018.40	3'824.43
	75'996.69	63'442.34	56'776.18

Bénéficiaires

Office du Tourisme local	45'598.01	38'065.40	28'388.09
Commune Sainte-Croix	30'398.68	25'376.94	28'388.09
	75'996.69	63'442.34	56'776.18

2019-2024 : TAXES DE SÉJOUR



10. SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET SECOURS

CPT 1500

10.1 RESSOURCES HUMAINES

ÉTAT MAJOR

MAJOR ALLAN MÜLLER

Commandant du SDIS

CAP ADJ. MARIO MANZINI

Remplaçant du commandant

CAP ALEXIS PETITPIERREResponsable du service Instruction
et Commandant DPS**CAP STÉPHANE ROULET**Responsable de l'organe d'intervention
du Pied-de-la-Côte**CAP ANTHONY JOSEPH**

Responsable du service des véhicules

CAP FABIEN PASTORISResponsable des services du matériel et
de l'entretien des Appareils respiratoires**CAP LUDIVINE CORMINBŒUF**

Quartier-Maître

En 2024, l'État-Major a tenu 11 séances ordinaires.

En complément des séances d'État-Major, nous avons participé à :

- 1 soirée rapport administratif des commandants
- 1 journée technique des DPS
- 1 journée technique des commandants
- Différents rapports annuels des SDIS voisins (SDIS de la Plaine de l'Orbre, SDIS régional du Nord vaudois, SDIS Valtra, CSPI des Fourgs)

EFFECTIF AU 31.12.2024

	Off	S.off	Sap	Total
DPS	11	14	48	73
DAP	0	0	0	0
Total	11	14	48	73

ADMISSIONS DÉTACHEMENT PREMIER SECOURS

CPL BRYAN CONSORTI

DPS F

SAP DONOVAN BURG

DPS F (en provenance des JSP)

SAP NATHAN GERBEX

DPS B (double incorporé avec SDIS NV)

SAP KEVIN GRIVAZ

DPS F (en prov. des JSP du SDIS Broye-Vully)

SAP FLORIAN RUTY

DPS F

REC EMILIE BONHÔTE

DPS F

REC DENIS LAGE

DPS F

REC JEAN MOOR

DPS B

REC JULIAN PEREZ

DPS B

REC LUDIVINE ROUILLER

DPS F

DÉMISSIONS AU 31.12.2024

CAP ALEXIS PETITPIERRE

DPS F

Démission

CAP STÉPHANE ROULET

DPS B

Retraite

CPL QUENTIN JOSEPH

DPS F

Déménagement

APP MATHIEU MONNIER

DPS F

Déménagement

SAP EMILIE BONHÔTE

DPS F

Démission

SAP ALINE BURG

DPS F

Démission

SAP ALBERT COURT

DPS F

Déménagement

SAP KEVIN GRIVAZ

DPS F

Démission

SAP ANOUC GSCWIND

DPS F

Démission

SAP GUILLAUME HAURI

DPS F

Démission

SAP KONAN CLAUDE KOUADIO

DPS F

Démission

SAP MICKAEL SANDONA

DPS F

Démission

NOMINATIONS

SAP LUCIEN PERRIER

DPS F

Appointé

SGT CÉDRIC ROULET

DPS B

Sergent-Chef

PLT LUDIVINE CORMINBŒUF

DPS B

Capitaine

10.2 ACTIVITÉS DU SDIS

VIE DU SDIS

- 20 avril : Vidange réservoir Grandevent
- 26 avril : AG de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers à Yverdon-les-Bains
- 27 avril : Participation au concours cantonal : 1 équipe : 2e
- place au concours tonne-pompe B
- 22 juin : 20 ans du DPS du Pied-de-la-Côte
- 2 octobre: Réception du TP 2000 – Cobra
- 3 octobre: Kick-off analyse sectorielle avec SDIS PO
- 26 octobre: Passeport vacances
- 7 novembre: Recrutement
- 6 décembre: Rapport du SDIS à Villars-Burquin
- 7 décembre: Téléthon à Sainte-Croix, Bulle et Tévenon

	2023	2024
Travaux d'État-Major et administratifs	1'139.50	1'110.00
Organisation SDIS	433.50	284.50
Administration opérationnelle	0.00	275.00
Administration État-Major	102.75	37.00
Administration formation	344.25	143.50
Organisation site B (Pied-de-la-Côte)	1.25	16.50
Organisation site F (Sainte-Croix)	9.50	83.50
Séances d'État-Major	196.25	138.50
Service Communication	46.50	39.50
Séance ou visite prévention	5.50	92.00
Travaux d'entretien (hors exercices et interventions)	424.75	364.50
Appareils respiratoires (administration, entretien pour Sainte-Croix et Pied-de-la-Côte)	19.25	39.50
Entretien matériel (administration, entretien pour Sainte-Croix et Pied-de-la-Côte)	285.75	213.50
Entretien véhicules (administration, entretien pour Sainte-Croix et Pied-de-la-Côte)	60.00	76.50
Nettoyages casernes (Sainte-Croix halle seulement, Pied-de-la-Côte toute la caserne)	59.75	35.00
Formations internes au SDIS	6'303.50	4'452.25
Cours de cadres Officiers et Sous-officiers	344.00	332.50
Exercices de base DPS OI F et OI B	3'634.50	1'416.75
Exercices désincarcération (seul. OI F)	306.50	354.00
Exercices de permanences (week-end)	1'187.50	1'075.00
Exercices APR OI F et OI B	510.50	670.75
Formations chauffeurs (y compris permis + 2024 : formation nouveau TP 2000)	187.00	482.50
Rapport annuel (participation de la troupe)	134.00	120.75
Formations cantonales*	845.00	1'379.25
Interventions (2024 : 80 interventions / 2023 : 68 interventions)	884.50	841.50
Divers, autres activités** - Y comp. piquet sécurité feu (Carnaval, 1 ^{er} août, temple, etc.)	327.75	290.50
Total heures	9'925.00	8'438.00

* Complément de solde en 2024 suite à une erreur en 2023

** dont 157 heures de promotion/manifestation pour recrutement

	2023	2024
Permanences (en heures)	2023	2024*
OI F: week-ends et jours fériés (4 personnes par permanence)	7'920.00	7'968.00
OI F: officier de service hors week-end et jours fériés (1 personne)	6'780.00	6'792.00
OI B: week-ends et jours fériés (2 personnes par permanence)	3'960.00	3'984.00
* année bissextile		

10.3

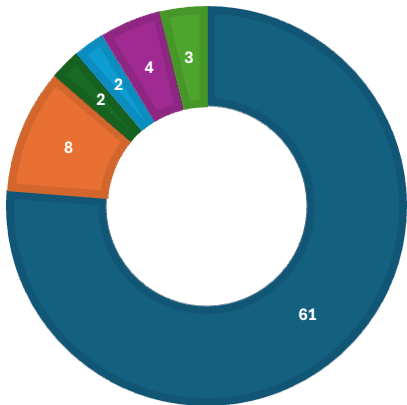
INTERVENTIONS

80 interventions en 2024 (68 en 2023 / 60 interventions en 2022) . 75 interventions ont mobilisé l'organe d'intervention de Sainte-Croix (OI_F), 5 l'OI B du Pied-de-la-Côte.

RÉPARTITION DES INTERVENTIONS PAR TYPE		%
Interventions ABC OI de Sainte-Croix (F)	15	18,8
Interventions ABC l'OI du Pied-de-la-Côte (B)	2	2.5
Alarmes automatiques OI de Sainte-Croix (F)	7	8.8
Alarmes automatiques OI du Pied-de-la-Côte (B)	0	0.0
Assistances OI de Sainte-Croix (F)	10	12.5
Éléments naturels OI de Sainte-Croix (F)	8	10.0
Éléments naturels OI du Pied-de-la-Côte (B)	2	2.5
Feux OI Sainte-Croix (F) (3 renforts au SDIS régional du Nord vaudois)	13	16.3
Feu OI Pied-de-la-Côte (B)	0	0.0
Pionnier OI de Sainte-Croix (F)	4	5.0
Technique OI de Sainte-Croix (F)	18	22.5
Technique OI du Pied-de-la-Côte (B)	1	1.3
Total	80	100%

INTERVENTIONS PAR COMMUNE 2024

■ Sainte-Croix ■ Bullet ■ Mauborget ■ Grandevent ■ Tévenon ■ Hors secteur



JOUR	TOTAL INTERVENTIONS	DE 00H00 À 6H59	DE 07H00 À 11H59	DE 12H00 À 12H59	DE 13H00 À 17H59	DE 18H00 À 19H59	DE 20H00 À 23H59
Dimanche	6	1	1		1		3
Lundi	12	1	4	1	5		1
Mardi	17	1	5		4	3	4
Mercredi	12	1	4		5	1	1
Jeudi	7		3			1	3
Vendredi	10	1	3		3	2	1
Samedi	16	1	4	1	8		2
Totaux	80	6	24	2	26	7	15

10.4 ENTRETIEN MATÉRIEL ET APPAREILS RESPIRATOIRES

Le service d’entretien du matériel a effectué 213.50 heures de travail. En 2024, six personnes ont collaboré à ce service pour l’OI de Sainte-Croix: Cap Fabien Pastoris (responsable de service), Sgt Esteban Gamma, Cpl Kim Merminod, Cpl Antonio Silveiredo, Sap Adrien Curchod et Sap Maxime Mischler. Deux personnes ont collaboré pour l’OI du Pied-de-laCôte: Sgt Alain Frésard et App Nils Borcard.

Durant l’année 2024, le service du matériel, en plus de l’entretien courant, a terminé la mise en place du concept d’étagère à palettes. Une ré-organisation du service a également été étudiée. Des cahiers des charges ont été élaborés. Les postes ont été mis en postulation en fin d’année 2024. Tous les postes ont été repourvus. La mise en œuvre de la nouvelle organisation est effective depuis le 1er janvier 2025.

La surface à disposition de la caserne de Sainte-Croix est totalement utilisée. Une benne de transport est toujours stockée à l’extérieur de la caserne. Nous avons également recours à un container de marine pour ranger du matériel ainsi que d’un local à L’Auberson et un autre à La Vraconnaz. Cette situation n’est pas idéale. Nous relevons que la Municipalité nous accompagne dans les réflexions pour augmenter la surface à disposition.

Le service d’entretien des Appareils respiratoires a effectué 39.50 heures de travail en plus des heures de rétablissement suite aux exercices et interventions.

En 2024, il est composé des membres suivants : Cap Fabien Pastoris (responsable de service), Sgtc Didier Guinchard, Sgt Sandrine Jaccard, Sgt Boris Masur, Cpl Jordan Hertig, Cpl Quentin Joseph pour l’OI de Sainte-Croix. Pour l’OI du Pied de-la-Côte, une personne était active dans le service: l’App Mélanie Muzette.

10.5 VÉHICULES

Le service d’entretien des véhicules a été sollicité durant 482.50 heures au cours de l’année 2024.

En octobre 2024, l’ECA nous a fourni un tonne-pompe 2000 lt dernière génération équipé d’une lance perforante « Cobra ». L’ensemble des machinistes ont été formés sur ce nouveau véhicule. Ceci explique en grande partie les heures importantes réalisées par le service de formation des véhicules.

Le service a formé trois personnes qui ont obtenu le permis C1, il s’agit de: Sap Adrien Curchod, Sap Maxime Mischler, Sap Gilles Martin.

En 2024, le service est composé du personnel suivant: Cap Anthony Joseph (responsable de service), Lt Stéphane Cornuz, Sgtc Daniel Monod (resp. formation), App Antonin Criblez, Sap Gilles Martin pour l’OI de Sainte-Croix. Pour l’OI du Pied-de-la-Côte: Sgt Alain Frésard, Sgt Cédric Roulet, App Cyril Charles.

10.6 FORMATION

En mars 2024, le responsable du service le Capitaine Alexis Petitpierre a manifesté son souhait de quitter le SDIS au 31 décembre 2024. Le service s'est réorganisé en créant notamment un pool de formation composé du Cap Inst Cyril Guinchard (resp. formation des cadres), du Cap Alexis Petitpierre (resp. de la formation de base), du Lt Frédéric Meystre (resp. du domaine APR et Désincarcération), du Lt Jérémie Chabloz (resp. des tests d'aptitude dans le domaine APR), du Sgtc Daniel Monod (resp. formation véhicules), du Cpl Jordan Hertig (resp. de la formation des JSP), de l'App. Patrick Duperrex (resp. du domaine sanitaire, resp. administratif de la formation). La direction de ce service a été reprise dès juin 2024 de manière intérimaire par le Maj. Allan Müller.

10.7 ADMINISTRATION

Le service administratif est dirigé par le Cap Ludivine Corminboeuf. Ce dernier a été réorganisé au début 2024. Le Sap Valérie Jaquier a rejoint le service pour s'occuper de l'administration opérationnelle du service. L'App Patrick Duperrex s'occupe quant à lui de l'administration en lien avec la formation. L'administration générale, les ressources humaines et les finances sont gérées par la cheffe de service. Elle est appuyée également dans ses tâches par le Cap Adj Mario Manzini, remplaçant du Commandant. Le service administratif pilote également la Commission de communication, nouvellement créé en 2024. Ce dernier permettra d'augmenter la visibilité des activités du service sur les réseaux sociaux mais aussi d'améliorer notre communication interne. Ce dernier point est crucial.

10.8 SITE DU PIED-DE-LA-CÔTE

Nous avons pris congé au 31 décembre 2024 du Capitaine Stéphane Roulet, chef de site de l'Organe d'intervention du Pied-de-la-Côte. La gestion du site a été confiée dès le 1er juillet 2024 au Capitaine Ludivine Corminboeuf.

Cet organe d'intervention fonctionne bien mais nous constatons que, et ce depuis plusieurs années, nous avons de la difficulté à compenser les diverses démissions. L'effectif est de plus en plus restreint. En 2024, nous avons pu compter sur la présence de 16 personnes. Lors des entretiens de service annuel, les membres de cet OI ont relevé

le fait que la charge en lien avec les permanences était lourde. En effet, la directive traitant de l'organisation et du financement des Détachement de Premiers secours précise au point 2.2 que les DPS de catégorie B doivent assurer la présence de deux personnes de permanence durant les week-ends et les jours fériés. La plupart des pompiers volontaires s'inquiétaient en outre de la relève.

L'État-Major, avec le soutien des trois communes concernées par cet OI (Mauborget, Tévenon, Grandevent), a écrit à l'ensemble des citoyennes et citoyens âgés entre 18 et 40 ans pour les inviter à une soirée d'information en novembre 2024.

L'opération peut être qualifiée de succès puisqu'à l'issue de cette soirée 5 personnes ont manifesté leur intérêt de rejoindre le SDIS au 1er janvier 2025. Ceci permettra d'entrevoir l'avenir avec plus de sérénité.

10.9 JEUNES SAPEURS

Pour l'année 2024, l'association des jeunes Sapeurs-Pompiers de Sainte-Croix compte 23 jeunes (17 garçons et 6 filles), âgés de 10 à 17 ans. Ils ont été encadrés par 11 monitrices et moniteurs ainsi que 5 aides-moniteurs. Ces derniers ont pu compter sur l'aide ponctuelle de pompiers du SDIS. 7 exercices ont été organisés durant l'année écoulée (environ 36 heures). Ils ont également participé à quatre événements (rassemblement, journées techniques, ...).

Les JSP sont la relève de notre SDIS. Environ 20 % de l'effectif actuel des DPS est composé de membres ayant fait partie des JSP. Il est important de soutenir, par tous les moyens possibles, cette association.

10.10 CONCLUSION

L'État-Major tient à remercier l'ensemble du personnel du SDIS pour son formidable investissement durant l'année 2024. Nous remercions également l'ensemble des partenaires avec lesquels nous avons beaucoup de plaisir à collaborer. Nous saluons particulièrement le soutien précieux et constant des autorités des 5 communes du SDIS notamment dans les réflexions liées à son avenir.

En effet, nous le rappelons, actuellement la gestion et le fonctionnement de notre SDIS reposent actuellement exclusivement sur du personnel de milice. Ceci engendre une implication importante de ses membres et plus particulièrement des cadres et membres de l'État-Major. Les exigences formulées à l'égard de notre service, de la part de la population notamment, sont de plus en plus élevées. La société évolue et il devient de plus en plus complexe de concilier vie privée, professionnelle et responsabilités dans la gestion d'un corps de sapeurs-pompiers volontaires.

Le départ récent de plusieurs cadres rappelle que nous devons, plus que jamais, veiller à répartir les charges de travail de manière plus large pour éviter un essoufflement de ces derniers. Notre mission est de préparer notre SDIS aux réalités sociétales futures à court, moyen et long terme. En ce sens, au début 2024, une réflexion a été lancée afin d'évaluer les synergies possibles entre les SDIS de la Plaine de l'Orbe et de Sainte-Croix/Pied-de-la-Côte. Cette étude, dont le lancement officiel a été réalisé en octobre dernier, est désormais achevée.

Après avoir pris en compte de nombreux paramètres et scénarios, le Comité directeur du SDIS-PO, la Commission consultative du SDIS Sainte-Croix/Pied-de-la-Côte, l'ECA, la DGAIC et le préfet ont défini un processus politique commun en vue d'une fusion des deux SDIS. L'analyse financière réalisée dans ce cadre démontre que cette fusion pourrait être mise en œuvre sans augmentation des coûts pour les communes membres.

L'objectif est d'aboutir à la création d'un nouveau SDIS au 1er janvier 2026, regroupant les secteurs du S-766 SDIS de la Plaine de l'Orbe et du S-770 SDIS Sainte-Croix/Pied-de-la-Côte. Le nom de ce futur SDIS est encore à trouver.

Nous sommes convaincus que ce rapprochement permettra notamment d'optimiser les ressources administratives et de formation, d'assurer une meilleure répartition des charges et de garantir la pérennité du modèle de milice. À court terme, aucun changement significatif n'est prévu dans l'organisation opérationnelle et la gestion des casernes.

Il est évident que ce processus de fusion est tributaire de l'approbation par les autorités politiques communales et cantonales concernées. Ces dernières seront amenées à se prononcer sur le sujet dans le courant 2025.

11. SERVICES INDUSTRIELS

CPT 7100, 7200 ET 8720

11.1 SYNTHÈSE DE L'ANNÉE

Au cours de cet exercice, dans le cadre des missions principales liées à l'exploitation et à l'entretien des réseaux eau/gaz et des deux stations d'épuration, les activités du Service ont été particulièrement orientées sur les objets suivants:

→ **PRÉAVIS 21-17 : CRÉDIT D'ÉTUDE POUR LA NOUVELLE STATION D'ÉPURATION DE LA VILLETTE**

La procédure d'appel d'offres pour les lots liés à l'équipement a abouti. L'entreprise sélectionnée a réalisé l'étude et produit les plans d'exécution pour les procédés de traitement. Sur la base de ces plans, un cahier de soumission pour l'appel d'offres du lot génie civil a été rédigé. En parallèle, le dossier de mise à l'enquête avance et sa publication est prévue pour le premier semestre 2025, concordant avec le retour des soumissions pour le génie civil.

→ **PRÉAVIS 20-07 : PROSPECTION HYDROGÉOLOGIQUE, RÉALISATION D'UN PUIS SUR LE SITE DE MOUILLE-FAISON**

Lors du premier forage de prospection, un deuxième aquifère contenant une eau anormalement chaude pour la profondeur atteinte avait été mis en évidence. Une étude de faisabilité a été menée pour déterminer son potentiel d'exploitation, tant hydrique

que thermique. Thermiquement, le résultat de l'étude révèle que la valorisation de cette énergie ne permet pas de rentabiliser l'investissement financier nécessaire. Hydrauliquement, un essai de pompage longue durée pourra permettre de définir si la réalimentation de cet aquifère est pérenne. Cet essai devra faire l'objet d'un préavis complémentaire.

→ **PRÉAVIS 20-13 : EQUIPEMENT DU HAMEAU DES GITTAZ (EAU POTABLE, DÉFENSE INCENDIE ET ASSAINISSEMENT)**

En cours, finalisation du projet prévue pour 2025 avec la pose de la couche de roulement sur les enrobés. Le raccordement des bienfonds en eau potable et aux eaux usées est effectif pour l'ensemble du hameau des Gittaz depuis fin septembre. Le nouveau réservoir de 100m3 et la station de pompage près de l'hôpital sont opérationnels.

→ Surveillance et exploitation du réseau d'eau de l'ACRG.



Vue extérieure de la station de pompage de l'hôpital, pour l'amenée d'eau à la Gittaz



*Vue intérieure de la Station de pompage
Les pompes peuvent fournir chacune 1'500 l/min d'eau aux Gittaz*

Concernant la distribution de l'eau, les faibles précipitations neigeuses de l'hiver ont été compensées par un printemps et un début d'été particulièrement humide, ce qui a permis de pouvoir bénéficier d'un apport hydrique régulier en provenance de nos propres ressources communales.

Pour la partie gaz naturel, le volume des ventes s'est stabilisé à un niveau particulièrement bas, assez comparable aux exercices précédents, comptabilisant 34.5 millions de kWh. Cette baisse des volumes de consommation est le reflet des températures particulièrement douces pour les mois d'hiver et certainement des efforts consentis par les propriétaires pour l'assainissement énergétique des bâtiments d'habitation.

Tout en restant soumis à une très forte volatilité, le marché du gaz s'est détendu. Cependant, l'énergie est achetée en avance sur les marchés à terme, pour assurer la sécurité de l'approvisionnement. Cela induit un décalage entre les prix sur les marchés européens du gaz et les tarifs pratiqués.

11.2 SECRÉTARIAT - ADMINISTRATION

ABONNEMENTS

Il a été procédé à 267 mutations (départs / arrivées des usagers et remplacements de compteurs, eau et gaz confondus).

FACTURATION

La gestion des 1'974 compteurs (eau et gaz) est assurée au moyen du système informatique par lequel ont été établies, au cours de l'exercice, 5'775 factures eau, gaz et prestations diverses.

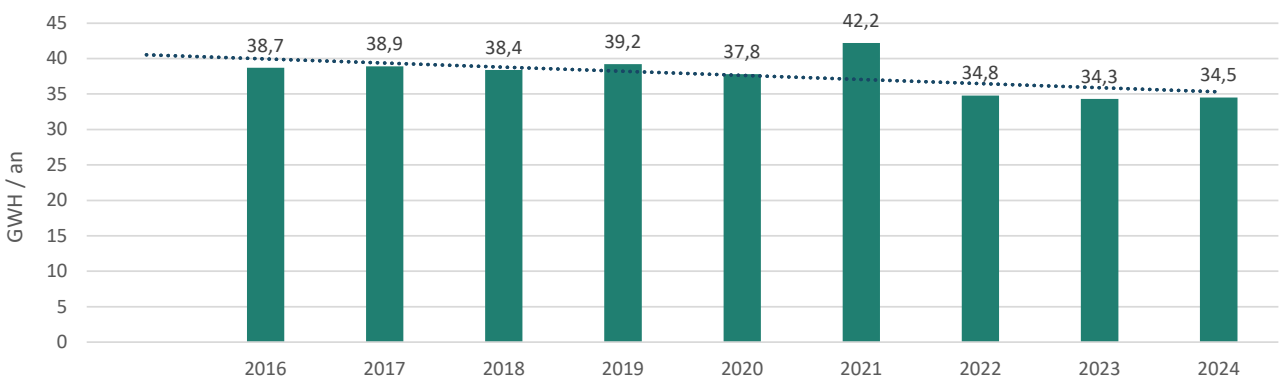
Outre la facturation d'énergie, 75 factures détaillées ont été éditées pour diverses prestations à des tiers (réparations, poses de conduite, service après-vente).

11.3 GAZ NATUREL

ADMINISTRATION

Mouvements des compteurs gaz	2020	2021	2022	2023	2024
Achats pour étalonnage	44	140	110	82	87
Compteurs en service cuisson seule	52	52	44	34	30
Compteurs en service chauffage	912	912	900	894	876
Compteurs totaux en service	964	964	944	928	906

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION 2016-2024 ET COURBE DE TENDANCE



La consommation totale annuelle s’est élevée à 34.546 millions de kWh, sensiblement comparable aux deux exercices précédents.

INSTALLATION INTÉRIEURES

Il a été procédé à la mise en service de 3 nouvelles installations, au contrôle de 4 branchements suite à des changements de chaudières et à la mise hors service de 10 branchements. Par ailleurs, 128 interventions ont été effectuées chez les abonnés pour la pose et la dépose de compteurs dans le cadre des étalonnages édictés par l’Institut fédéral de métrologie.

RÉSEAU DE DISTRIBUTION BASSE PRESSION

Surveillance et contrôle du réseau, vidange des siphons, détection et localisation de fuites.

Cette année, la campagne de recherche de fuites a permis la réparation de 8 fuites, dont 7 sur des conduites privées.

RÉSEAU DE DISTRIBUTION MOYENNE ET HAUTE PRESSION

Contrôles habituels des conduites et entretien courant des postes de détente.

Campagne de mesure d'odorisation du gaz, afin de garantir des valeurs minimales en Tétrahydrothiophène.

Pose de 2 vannes principales de sectionnement sur la conduite d'amenée de gaz principale, au hameau du Château, en prévision du chantier lié au tunnel de la RC254 qui implique le détournement de la conduite.

ENTRETIEN STATIONS

En sus des opérations liées aux entretiens et contrôles périodiques, les soupapes des citernes de l'usine à gaz ont été remplacées, conformément aux directives d'étalonnage édictées par l'organe d'inspection des objets sous pression (ASIT).

FORMATION

Messieurs Alain Guicherd, Adrien Desarzens et Patrice Jouffroy ont suivi le cours SSIGE pour l'acquisition des connaissances liées à l'application des pratiques sécuritaires lors des interventions sur les conduites de gaz en fouille.

Monsieur Claude Thierstein a passé avec succès le permis de machiniste M1.

11.4

PRIX DE L'ÉNERGIE

TARIFS

En 2023, tout en restant soumis à une très forte volatilité, le marché du gaz s'est détendu. Toutefois, il convient de distinguer le négoce de gaz à court terme (marché spot) et les volumes de gaz négociés à plus long terme. Les volumes de gaz négociés à long terme sont cruciaux pour assurer une certaine stabilité des prix. Une modification des prix du marché a des répercussions sur nos prix du gaz avec plusieurs mois de retard.

En 2024, la taxe sur le CO₂, fixée dans l'ordonnance sur le CO₂ en CHF par tonne de CO₂, a été fixée à 120 CHF.

Selon le procédé convenu avec l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF) et l'OFEV, le taux de la taxe sur le CO₂ par kWh est calculé chaque année. La taxe pour 2024 a été calculée sur la base des propriétés du gaz naturel importé pendant l'année gazière 2022/23. Le taux officiel en cts./kWh de gaz naturel pour l'année 2024 a ainsi été fixé à 2,156 cts./kWh.

APPROVISIONNEMENT

Afin de s'assurer qu'aucun gaz de schiste n'est présent dans le gaz acheté par la commune et également que le gaz est bien extrait dans une zone géographique la plus proche de la Suisse, des certificats d'origine de gaz naturel ont été achetés sur le marché gazier international. De ce fait, l'intégralité du gaz acquis pour le réseau communal provient de gaz norvégien, qui est le gaz extrait avec le moins d'impact environnemental.

11.5 EAU POTABLE

ADMINISTRATION

Mouvements des compteurs	2020	2021	2022	2023	2024
Achats pour étalonnage	29	28	13	27	83
Compteurs en service	1'047	1'054	1'060	1'063	1'068

CONTRÔLE QUALITÉ

Dans le cadre de la mise en application de notre autocontrôle, 42 échantillons ont été prélevés sur le réseau de distribution afin de les soumettre à un laboratoire certifié pour les analyses bactériologiques. 13 de ces échantillons ont également subi un test physico-chimique.

Toutes les analyses ont révélé une eau parfaitement conforme aux prescriptions de l'Ordonnance fédérale du 26 juin 1995 sur les exigences en matière d'hygiène et de microbiologie relative aux denrées alimentaires.

L'information sur la qualité de l'eau est transmise aux consommateurs avec la facture-décompte de décembre. Parallèlement, ces données sont également disponibles sur le site internet de la SSIGE : www.qualitedeleau.ch.

CAPTAGES ET AMENÉES - VOLUMES M³

Lieu	2020	2021	2022	2023	2024
Les Auges	93'622	103'998	116'568	105'709	109'891
Dénériaz/Noirvaux	226'282	228'053	221'047	127'310	217'797
Mouille-Mougnon	64'802	49'419	58'992	64'765	51'194
Onnens	102'135	94'084	94'288	148'253	93'913
Totaux	486'841	475'554	490'895	446'036	472'795
Ventes ACRG	63'082	71'487	84'036	40'986	92'438
Différence	423'759	404'067	406'859	405'050	380'357

Les captages situés dans le vallon des Dénériaz constituent la principale ressource locale d'approvisionnement en eau. Durant les périodes de hautes eaux, le surplus est redistribué sur le réseau de l'ACRG. Cette année, le volume revendu à l'ACRG se monte à 92'438 m³.

L'eau soutirée sur le réseau de l'ACRG a représenté près du 20% de notre consommation. Ce pourcentage est principalement influencé par les cycles d'étiage et la qualité de distribution insuffisante de l'eau de nos captages lors des périodes de fonte des neiges et de pluies intenses.

CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ EN KWH/AN

Lieu	2020	2021	2022	2023	2024
Dénériaz/Noirvaux	162'701	162'285	157'496	102'934	157'043
Mouille-Mougnon	62'704	56'495	56'425	56'496	64'864
Totaux	228'856	220'377	212'066	159'430	221'907

CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ MOYENNE EN KWH/M³

Lieu	2020	2021	2022	2023	2024
Dénériaz/Noirvaux	0.719	0.712	0.713	0.808	0.721
Mouille-Mougnon	0.97	1.14	0.96	0.872	1.26

RÉSEAU DE DISTRIBUTION

Surveillance et contrôle du réseau, mise en conformité de l'autocontrôle, révision des bornes hydrantes et détection-localisation de fuites.

Durant cet exercice, les campagnes de recherche et d'identification de fuites ont permis de déceler 8 fuites sur les conduites principales et 13 sur des branchements secondaires. 14 de ces fuites, relevant de rupture ou de perforation, ont nécessité des interventions urgentes.

À la rue de l'Industrie, remplacement de 30 mètres de conduite d'eau en fonte.

Remplacement de 2 bornes hydrantes et révision complète de 10 bornes hydrantes.

RACCORDEMENTS

18 branchements d'immeuble ont été remplacés.

STATIONS - TRAVAUX DE RÉPARATION ET ENTRETIEN

En dehors des travaux liés aux opérations de maintenance, d'entretien et de contrôle, quelques modifications ont été apportées aux stations suivantes :

RÉSERVOIR GITTAZ

→ Mise en service

STATION DE POMPAGE HÔPITAL

→ Mise en service

RÉSERVOIR 500

→ Suite à des incivilités répétées, remplacement de la porte principale.

CAPTAGES DES GITTAZ

→ Mise aux normes selon la directive SSIGE/W12 des 2 chambres de captage par la pose de couvercles inox munis de filtres.

CAPTAGE MOUILLE-MOUGNON

→ Mise aux normes selon la directive SSIGE/W12 des chambres de captage par la pose de couvercles inox munis de filtres.



Vue extérieure du nouveau réservoir des Gittaz

11.6 ÉPURATION

STEP DE LA VILLETTE

Exploitation	2020	2021	2022	2023	2024
Boues déshydratées- m³	462	438	371	393	380
Électricité RE - kW/h	151'111	139'740	134'938	139'086	142'074
Prod. électricité CCF-kWh	103'567	96'233	95'536	96'380	99'602
Production Biogaz - m³	65'201	63'225	62'514	63'468	63'745
Gaz naturel - m³	5'777	6'800	4'671	4'793	4'860
Eau potable - m³	1'545	1'011	2'350	2'378	3'832

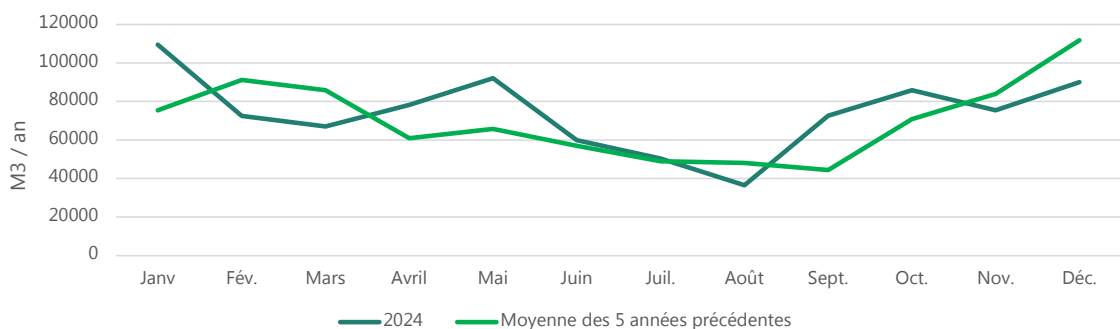
Produits chimiques					
Chlorure ferrique (litre)	33'453	30'032	32'170	31'751	32'668
Floculant (kg)	1'450	1'425	1'375	1'400	1'425

L'intégralité du courant produit par le couplage chaleur-force (CCF) a été comptabilisé en sortie de machine et rétribué selon le tarif Pronovo.

VOLUMES ANNUELS D'EAU TRAITÉS

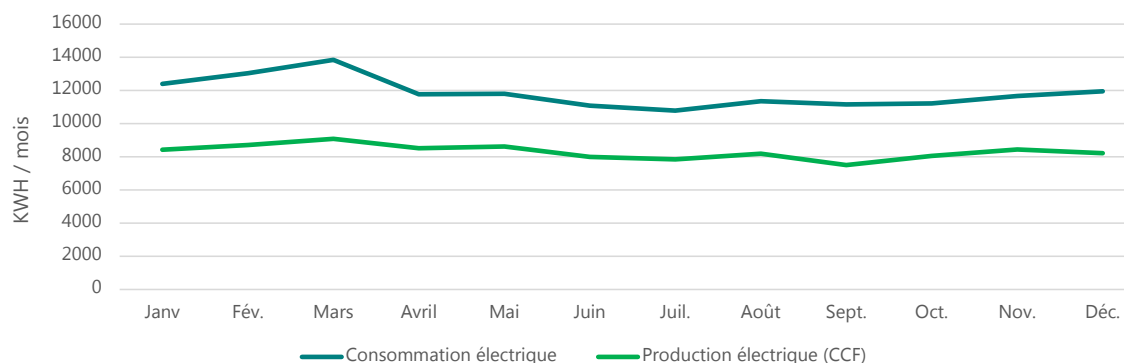
Année	Volume (m³)	Moyenne
2020	783'906	Moyenne 2'148 m3/jour
2021	912'544	Moyenne 2'500 m3/jour
2022	740'631	Moyenne 2'029 m3/jour
2023	859'676	Moyenne 2'355 m3/jour
2024	889'587	Moyenne 2'437 m3/jour

EAUX TRAITÉES - VARIATION DES VOLUMES MENSUELS

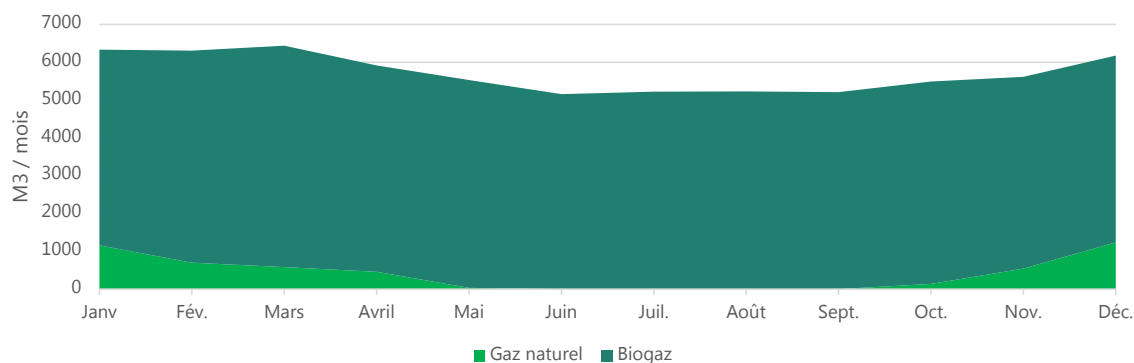


Notre réseau de collecteurs étant en grande partie unitaire, la pluviométrie influence directement les volumes d'eau à traiter.

ÉVOLUTION DES CONSOMMATIONS ÉLECTRIQUES MENSUELLES



ÉNERGIE THERMIQUE - VARIATIONS MENSUELLES GAZ NATUREL ET BIOGAZ



Le biogaz issu de la digestion des boues est entièrement revalorisé, à hauteur de 33 % sous forme électrique et de 67 % sous forme de chaleur, alors que le gaz naturel est utilisé comme énergie d'appoint pour la partie thermique.

ENTRETIENS PARTICULIERS

PRODUCTION DE BIOGAZ

- Entretien et service du couplage chaleur/force
- Révision complète des deux pompes de recirculation des boues
- Réparation et révision de la torchère

BIOLOGIE

- Remplacement de la sonde de mesure de l'oxygène et de son transmetteur

CONTRÔLES ET ANALYSES

Les boues étant destinées à l'incinération, une seule analyse effectuée à titre de contrôle général a été réalisée par la société SOL-CONSEIL. Les résultats n'apportent pas de commentaire particulier, les teneurs en métaux lourds étant respectées.

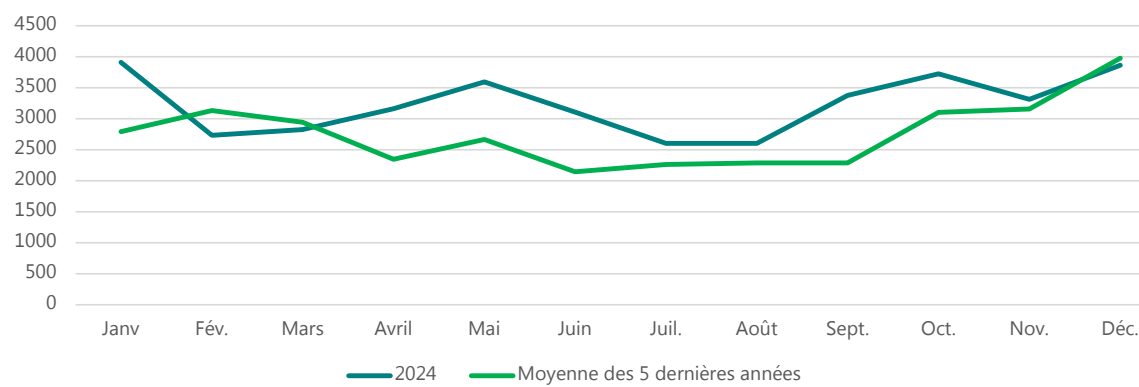
12 prélèvements d'eau traitée ont été analysés par le Laboratoire cantonal. 11 de ces analyses ont été déclarées conformes à l'Ordonnance fédérale du 8 décembre 1975. 1 échantillon a révélé un abattement du carbone organique insuffisant.

STEP DE L'AUBERSON

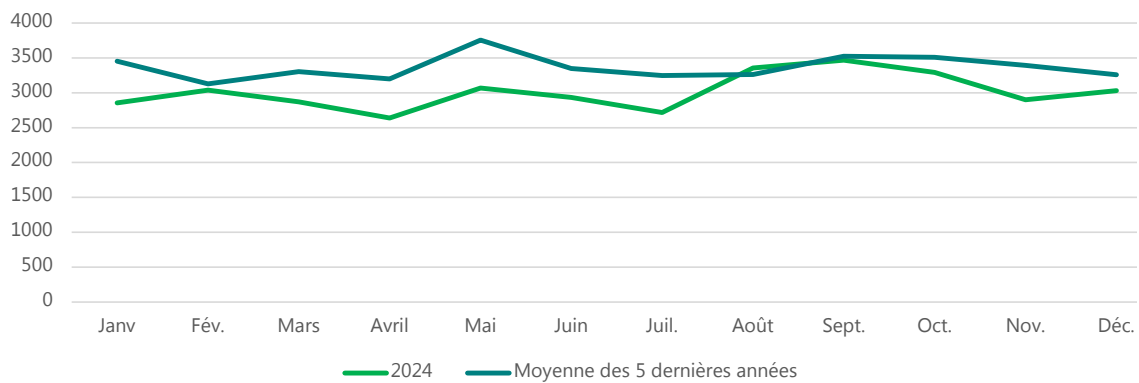
Exploitation					
Désignation	2020	2021	2022	2023	2024
Eau traitée (m³)	32'322	33'627	31'902	35'426	38'809
Boues liquides 3 % (m³)	768	848	896	888	880
Chlorure ferrique (litres)	8'610	11'200	9'180	8'950	9'300
Eau potable (m³)	337	289	340	473	411
Gaz naturel (m³)	783	870	704	663	697
Électricité (kWh)	38'618	38'915	41'744	40'336	36'163

880m³ de boues liquides ont été acheminées pour leur déshydratation à la STEP de La Villette, où le bio-gaz issu de leur digestion est valorisé au travers du système de couplage chaleur-force (CCF). Une fois traité, un volume résiduaire de 146m³ de boues a été évacué vers la société VADEC, à Colombier, pour effectuer un séchage thermique en vue de son élimination par incinération en cimenterie.

EAUX TRAITÉES - VARIATION DES DÉBITS MENSUELS



ÉVOLUTION DES CONSOMMATIONS ÉLECTRIQUES MENSUELLES



ENTRETIENS PARTICULIERS

TRAITEMENT PRIMAIRE

→ Réparation de la vanne d'entrée de la Step

BASSINS DE BIOLOGIE

→ Remplacement de la vanne de recirculation et de son actionneur motorisé

TRAITEMENT CHIMIQUE

→ Nettoyage complet de la cuve de chlorure ferrique

BASSINS DE CLARIFICATION

→ Implémentation d'une potence et d'un palan

STAP PRISE-PERRIER

→ Remplacement de la pompe n°1 de relevage

→ Remplacement de l'automate de commande

STAP DES ROCHETTES

→ Remplacement du tableau électrique de commande

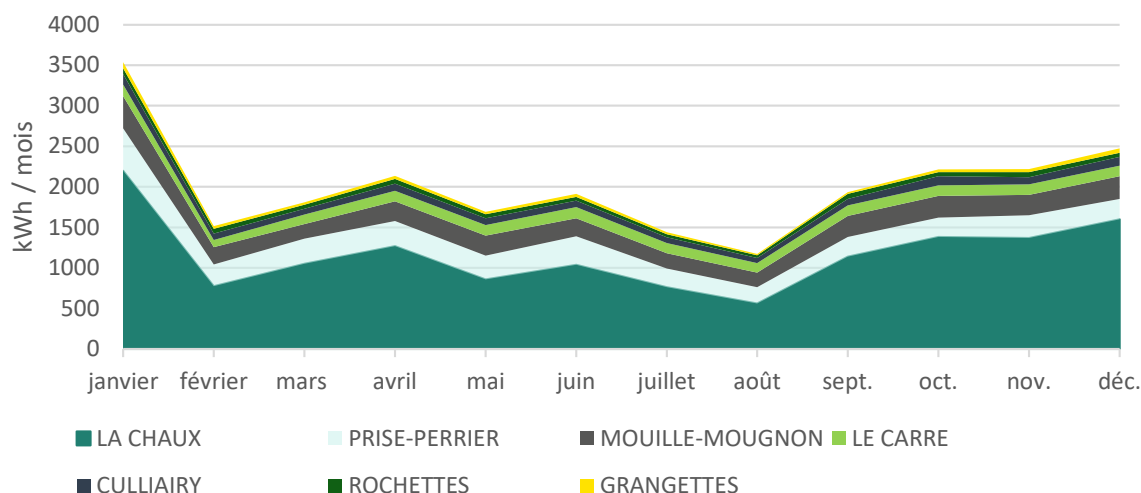
CONTRÔLES ET ANALYSES

12 prélèvements d'échantillons ont été effectués pour le canton qui procède à divers contrôles. L'ensemble de ces analyses ont été déclarées conformes à l'Ordonnance fédérale du 8 décembre 1975.

CONSOMMATIONS ÉLECTRIQUES ANNUELLES DES STATIONS DE RELEVAGE EN KWH

Station	2019	2020	2021	2022	2023
Prise-Perrier	5'273	6'902	4'677	3'081	4'237
Le Carre	1'750	1'737	1'945	2'466	1'600
La Chaux	10'847	15'458	18'324	12'850	16'577
Mouille-Mougnon	3'715	3'295	3'151	2'587	3'216
Culliairy	1'065	1'046	1'244	1'028	1'010
Les Grangettes	816	551	666	526	510
Les Rochettes	578	698	704	602	612
Totaux en kWh	24'044	29'687	30'711	23'140	27'762

VARIATIONS MENSUELLES DE CONSOMMATION ÉLECTRIQUE POUR LES STATIONS DE RELEVAGE



12. ÉNERGIE ET DURABILITÉ

CPT 7900

12.1 AIDES COMMUNALES POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le fond prévu par le règlement communal sur l'octroi d'une aide financière destinée à encourager les énergies renouvelables sur le territoire communal est financé par une taxe perçue par Romande Energie sur la consommation d'électricité distribuée sur le territoire communal puis versée à la Municipalité afin de permettre de favoriser ces actions.

À son introduction, le 1^{er} juillet 2008, la taxe de prélèvement était de 0,4 ct/kWh. Afin de pouvoir couvrir les nombreuses demandes, elle est passée à 0,7 ct/kWh le 1^{er} mai 2017.

L'ancien règlement donnait la possibilité uniquement aux propriétaires fonciers d'obtenir une subvention et pas aux locataires alors que le prélèvement du fonds s'obtient sur l'ensemble des consommateurs d'électricité. Face à ce constat, la Municipalité a entrepris la révision du règlement ainsi que son annexe « Conditions cadres pour l'octroi d'une aide ».

Par l'intermédiaire du préavis municipal n° 18-07, le Conseil Communal a approuvé cette révision le 29 octobre 2018. La Cheffe du Département du territoire et de l'environnement l'a approuvée en

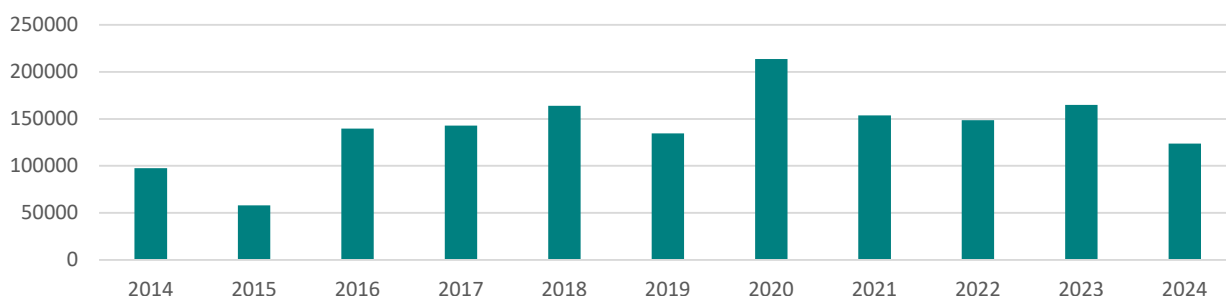
date du 30 novembre 2018 et son entrée en vigueur s'est réalisée le 1^{er} janvier 2019.

Durant l'exercice 2024, la Municipalité a traité les demandes de subventions suivantes :

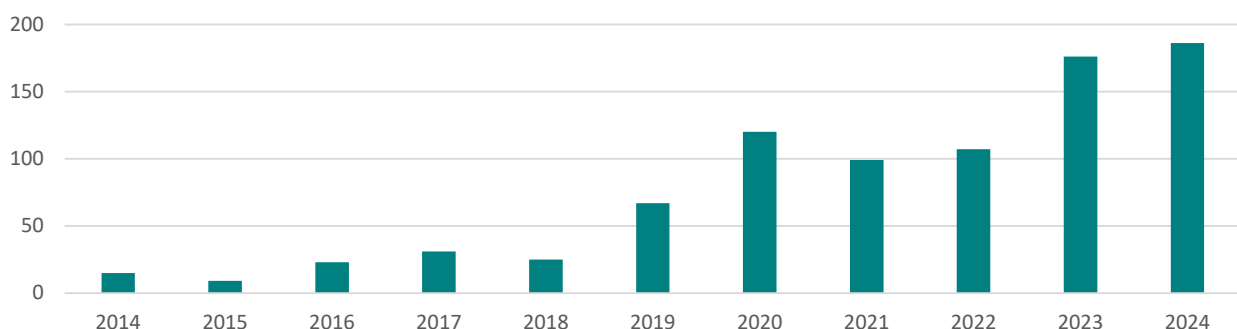
- 34 installations de panneaux solaires photovoltaïques
- 4 installations de panneaux solaires thermiques
- 4 installations de chauffage central à pellets / bois
- 7 raccordements pour une borne de recharge électrique
- 19 subventions pour achat de vélo électrique / scooter électrique
- 101 subventions pour achat de l'abonnement CFF demi-tarif
- 8 subventions pour achat de l'abonnement général CFF
- 9 subventions pour achat de l'abonnement Mobilis
- 3 actions en faveur de l'efficacité énergétique (2 conférences publique + concours durabilité)

L'addition des aides financières promises représente un montant total de CHF 123'586.40 prélevé sur le compte n° 79000.3637 alloué à cet effet.

PROMESSES D'OCTROI EN CHF



PROMESSES D'OCTROI EN UNITÉ



12.2 COMMISSION COMMUNALE «ÉNERGIE»

La commission s'est réunie à deux reprises durant l'année 2024 et a accueilli M. Steeve Lin, employé administratif communal au service technique et URBAT, comme nouveau secrétaire de la commission.

Lors de ces deux séances, la commission a été tenue informée des actions menées par la commune, à savoir :

- En octobre, un concours sur la durabilité a été lancé par l'intermédiaire du journal de Sainte-Croix. 4 questions avec des réponses à choix étaient posées et des bons SIC, pour une valeur totale de CHF 1'000.00, distribués aux gagnants
- Samedi 5 octobre, un one-man show déambulatoire dans le centre-ville de notre commune ayant pour thème « la visite du futur imparfait ». Cette aventure a proposé une relecture ironique et poétique des objets et des pratiques qui marquent notre quotidien, nous les présentant comme des curiosités d'un temps révolu. Cette mise à distance nous permet d'envisager notre époque sous un jour nouveau, à travers les yeux des générations futures – pour mieux imaginer un avenir positif où la crise écologique n'est qu'un lointain souvenir... Un parcours plein d'optimisme qui permet d'aborder avec légèreté des enjeux

environnementaux et sociaux majeurs d'aujourd'hui !

- Mercredi 6 novembre, une séance d'information mettant en lien le Plan énergie et climat communal, les démarches menées par Sainte-Croix dans le cadre du label Cité de l'Énergie et la Loi cantonale



Affiche pour le plan d'action communale

12.3 PRÉAVIS N°23-10

(CHF 50'300.00) DEMANDE DE CRÉDIT POUR L'INSTALLATION DE STATIONS BOXUP ET DE TABLES DE PING-PONG AU CENTRE SPORTIF ET AU COLLÈGE DE LA GARE

L'objectif du projet est d'accroître l'attrait des sites mentionnés en ajoutant des infrastructures de loisirs complémentaires afin d'attirer un nouveau public. La station BoxUp offre une solution innovante en permettant l'emprunt gratuit de matériel de sport et de loisirs.

Après l'approbation du crédit par le Conseil Communal en décembre 2023, le bureau technique communal a commandé deux stations, installées au printemps 2024.

Depuis avril 2024, les casiers ont été ouverts 310 fois au centre sportif et 970 fois au Collège de la Gare.



Station BoxUp

12.4

BORNES DE RECHARGES PUBLIQUES POUR VOITURES ÉLECTRIQUES

Dans la Stratégie énergétique 2050 et les Perspectives énergétiques 2050 qui la sous-tendent, le Conseil Fédéral estime que la mobilité électrique individuelle sera appelée à jouer un rôle de plus en plus important à moyen terme. La mobilité électrique doit s'imposer sur le marché grâce au recours aux énergies renouvelables et contribuer fortement à réduire la consommation d'agents énergétiques fossiles dans le secteur des transports.

Après analyse de la carte de la Confédération qui recense les stations de recharge pour voitures électriques, il a été constaté qu'il n'existe qu'une seule borne de recharge publique sur le Balcon du Jura, à savoir au Grand Hôtel des Rasses.

La Municipalité de Sainte-Croix a récemment initié des discussions avec la commune de Bullet, après que Mauborget ait exprimé son désintérêt, dans le dessein d'étudier la mise en place d'un réseau de recharge publique. L'objectif principal de cette collaboration est que les deux communes identifient et mettent à disposition des emplacements stratégiques pour l'installation de bornes de recharge, tandis qu'un fournisseur tiers serait chargé de leur gestion opérationnelle et de la tarification associée.

Cette initiative vise à répondre à un besoin croissant de mobilité durable et à encourager l'adoption de véhicules électriques au sein de nos communes. En permettant un accès facile et pratique à des points de recharge, nous aspirons à faciliter la transition vers des modes de transport plus respectueux de l'environnement, tout en contribuant à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans notre région.

Nous croyons fermement que cette collaboration entre nos communes favorisera non seulement le développement de l'infrastructure de recharge, mais aussi la sensibilisation à l'importance de la mobilité durable. En travaillant ensemble avec un fournisseur spécialisé, nous pouvons garantir un service fiable et efficace, tout en offrant aux résidents et aux visiteurs une solution de recharge pratique et accessible.

Trois distributeurs ont été sollicités dans le cadre de notre recherche de solutions de recharge pour véhicules électriques : EATON (EVPass), VO Energie et Romande Energie. Chacun a été invité à nous présenter ses produits ainsi que les possibilités de financement disponibles.



À la suite de ces entretiens, après avoir examiné attentivement les propositions de chaque entreprise, il a été décidé de poursuivre la démarche avec la société EATON (EVPass). Leurs offres correspondent le mieux à nos besoins et à nos objectifs en matière de développement d'infrastructures de recharge.

Une rencontre avec EATON s'est tenue le 5 mars 2024, à la suite de l'envoi d'une carte des emplacements potentiels. Deux sites ont été sélectionnés : le parking CAD à l'avenue de la Gare et le parking de la rue de la Charmille. Ce choix s'est basé sur des critères de rentabilité, de positionnement stratégique pour des bornes de recharge rapide et de proximité avec un axe fréquenté. EATON a également recommandé que la commune prenne en charge l'aménagement des emplacements touristiques.

Le 3 mai, une visite technique a été réalisée en présence d'EATON, Romande Énergie et JDT Connect (électricien partenaire). Il a été constaté que le raccordement à la rue de la Charmille était trop éloigné, rendant cet emplacement inadéquat en raison des coûts élevés. En conséquence, il a été décidé d'installer un hub de 4 à 5 bornes (2x 66 kW DC et 2-3x 11 kW AC) sur les places bleues du parking devant la CAD à l'avenue de la Gare.

A la fin de l'automne, les bornes étaient installées et pleinement opérationnelles.

12.5 CONCLUSIONS

Dans le cadre de notre engagement en faveur de l'énergie et du développement durable, notre commune met en œuvre diverses actions pour encourager un mode de vie plus écologique et garantir un avenir préservé pour les générations futures.

Nous accordons une importance particulière au passage aux énergies renouvelables. Pour cela, nous investissons dans des infrastructures telles que l'installation de panneaux solaires et le raccordement de nos bâtiments communaux au CAD, afin de réduire notre dépendance aux énergies fossiles et limiter notre empreinte carbone.

En incitant les habitants et les entreprises locales à adopter ces solutions, nous contribuons à bâtir une communauté plus durable et résiliente face aux défis environnementaux.

Grâce à ces initiatives, nous aspirons à faire de notre commune un exemple en matière de transition énergétique, où développement économique, qualité de vie et protection de l'environnement vont de pair.

13. OFFICE DU TOURISME

CPT 8400

13.1 SYNTHÈSE DE L'ANNÉE

Le présent rapport détaille les principaux résultats de l'office du tourisme de Sainte-Croix / Les Rasses. Il comprend une synthèse des nuitées (hôtellerie, camping et parahôtellerie), un bilan des projets et des événements menés par l'office du tourisme, ainsi qu'un état d'avancement du Masterplan Balcon du Jura.

L'année 2024 marque un tournant majeur dans l'organisation du tourisme régional. Le Comité exécutif de l'ADNV a en effet décidé de fermer, au 31 décembre 2023, ses offices du tourisme périphériques, dont celui de Sainte-Croix / Les Rasses, afin de centraliser ses activités à Yverdon-les-Bains. En réponse, les Communes de Sainte-Croix et Bullet ont repris en main l'animation touristique locale afin de préserver les acquis et de poursuivre le développement, notamment des activités quatre saisons. De son côté, l'ADNV recentre désormais ses activités sur la promotion exogène du Nord vaudois et sur des projets à l'échelle régionale.

13.2 DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ET STATISTIQUES

HÔTELLERIE ET PARAHÔTELLERIE

Cette année, la destination de Sainte-Croix / Les Rasses enregistre un total de 25'993 nuitées hôtelières. Le contexte touristique actuel se caractérise par un retour progressif à la normale après les années marquées par la pandémie de Covid-19. La fréquentation des touristes étrangers est en hausse, sans toutefois retrouver les niveaux d'avant-pandémie, tandis que le tourisme domestique se replie légèrement sous l'effet d'une concurrence internationale accrue. Par ailleurs, la conjoncture économique, marquée par l'inflation, pèse sur le budget consacré aux loisirs et aux voyages, impactant ainsi la demande touristique.

	2020	2021	2022	2023	2024	Évolution 2023-2024
Nuitées hôtelières Sainte-Croix	29'548	35'747	33'702	27'360	25'993	-7.4 %

La région enregistre une diminution de 7.4 %, en comparaison à l'année 2023. Cette baisse s'explique par un changement dans le système de comptabilisation des nuitées, qui exclut, dès 2024, celles générées par le Chalet Beau-Site aux Rasses. Cet établissement est désormais considéré comme une colonie de vacances (1'241 nuitées en 2023). Afin d'établir une comparaison plus juste, en retranchant ces nuitées du total de 2023, la diminution réelle entre 2023 (26'389 nuitées) et 2024 (25'993 nuitées) s'élève à 3,85 %. Cette baisse se justifie en partie par un été 2024 particulièrement maussade. Au niveau régional, Yverdon-les-Bains Région enregistre une diminution de 9 % des nuitées hôtelières pour 2024.

Par ailleurs, la mobilisation de certains établissements pour l'accueil de réfugiés, notamment ukrainiens, continue d'impacter les résultats hôteliers de la région de Sainte-Croix / Les Rasses. À ce jour, La Grange reste entièrement dédiée à cet usage, tandis que Ming Shan n'a retrouvé une activité normale qu'en avril 2024.

Enfin, les nuitées de l'Hôtel & Spa Les Planets, aux Rasses, inauguré en mai 2023, ne sont pas intégrées aux chiffres de 2024, ces données n'étant pas disponibles au moment de la rédaction du présent rapport.

Le tableau ci-dessous détaille les nuitées générées sur les Communes de Sainte-Croix et Bullet, en incluant les secteurs de la parahôtellerie :

NUITÉES - SAINTE-CROIX / LES RASSES 2024

Type d'hébergement	Commune	Soumis taxe séjour	Non soumis taxe séjour	Total
Hôtellerie	Bullet	18'602	2'051	20653
	Sainte-Croix	3'983	1'357	5340
	Total	22585	3408	25993
Hébergements de groupes	Bullet	5'400	3'454	8854
	Sainte-Croix	485	-	485
	Total	5885	3454	9339
Campings	Bullet	2'595	-	2595
	Sainte-Croix			48
	Total	2619	24	2643
Bed & Breakfast	Bullet	129		129
	Sainte-Croix	1'026	53	1079
	Total	1155	53	1208
Appartements de vacances	Bullet	1'831	76	1907
	Sainte-Croix	2'687	123	2810
	Total	4518	199	4717

* Chiffres récoltés via les offices de la population de Sainte-Croix et Bullet dans le cadre de la perception des taxes de séjour.

ANIMATION DE LA DESTINATION DE SAINTE-CROIX / LES RASSES

Les projets menés en 2024 ont été poursuivis en collaboration avec le chef de projet Masterplan, dans le respect de la vision touristique régionale définie par le Masterplan : Balcon du Jura.

ACCUEIL DES VISITEURS

L'office du tourisme, situé à la Rue Neuve 10, a officiellement fermé ses portes au public le 31 décembre 2023. Il est désormais utilisé comme bureau par le nouveau responsable du tourisme et le chef de projet Masterplan. La réduction des ressources humaines, par rapport à l'exploitation précédente par l'ADNV (-1,5 ETP), ne permet plus d'assurer des horaires d'ouverture fixes. Toutefois, l'office reste accessible aux visiteurs en fonction des présences sur place et a accueilli 121 touristes de passage entre juin et septembre 2024.

Sainte-Croix / Les Rasses Tourisme travaille à une réouverture partielle de l'office du tourisme ainsi qu'au déploiement de points « i » sur le territoire

du Balcon du Jura, afin d'améliorer la diffusion de l'information. Ce projet devrait aboutir au premier semestre 2025.

COORDINATION

L'office du tourisme coordonne les activités liées à la randonnée, au VTT et à la raquette à neige. Il collabore avec différents partenaires, tels que Vaud Rando, la DGMR et Suisse Mobile, ainsi qu'avec des bénévoles engagés au sein d'associations locales, afin de garantir un service de qualité, conforme aux standards cantonaux et nationaux. Parallèlement, il veille à renforcer la cohésion régionale avec les prestataires du Balcon du Jura.

TOUR DES ALPAGES

Le Tour des Alpagnes est un itinéraire VTT de 22 kilomètres qui relie les sept restaurants et chalets d'alpage situés autour du Chasseron. Moins exigeant que le parcours Suisse Mobile N° 987, il permet à un large public de s'adonner au plaisir

sir du vélo tout-terrain tout en découvrant les paysages et le terroir du Balcon du Jura. En mai 2024, le tracé a été entièrement équipé d'une signalétique dédiée, comprenant 47 panneaux de signalisation. Une carte promotionnelle a également été éditée par l'ADNV afin de valoriser ce nouvel itinéraire.

Dans le cadre de sa promotion, Sainte-Croix / Les Rasses Tourisme a organisé en 2024 deux événements pour valoriser le Tour des Alpes et, plus largement, le développement du VTT dans la région :

- Un événement presse dédié aux médias, afin de présenter les infrastructures VTT et l'offre quatre saisons du Balcon du Jura. Organisé en collaboration avec TRAVYS, bikesLab et l'ADNV, cet événement a réuni sept médias (24 Heures, JSCE, Terre & Nature, Canal Alpha, La Télé Vaud Fribourg, Pro Vélo et Pro Senectute). Il a généré six articles de presse et deux sujets télévisés, diffusés le 16 mai 2024
- Une première édition de la "Balade gourmande du Tour des Alpes", organisée en partenariat avec les sept points de restauration du parcours et bikesLab. Malgré une météo difficile, l'événement a réuni 72 participants issus de toute la Suisse romande, qui ont salué la qualité de l'expérience

SPARTAN RACE

Le 15 juin 2024, la Spartan Race a fait son retour à Sainte-Croix / Les Rasses pour sa 3^{ème} édition. Comme en 2023, le parcours a largement traversé les lieux emblématiques de la région et le village de Sainte-Croix, permettant de dynamiser le centre et ses commerces. En 2024 et pour la dernière année, l'ADNV a coordonné l'événement par la mise à disposition d'un chef de projet, qui a travaillé en étroite collaboration avec les différents services de la Commune de Sainte-Croix. La Spartan Race a permis de rassembler 3'500 coureurs, répartis sur les catégories « Sprint », « Super » et « Kids » et a bénéficié d'une large adhésion de la population locale et des commerçants.

Avec une notoriété grandissante, la course attire des participants du monde entier, principalement des pays limitrophes, renforçant ainsi le positionnement de Sainte-Croix / Les Rasses comme une destination phare des sports en plein air.

La 4^e édition est prévue les 13 et 14 juin 2025.

NUIT DE LA RANDO

Dans la nuit du 12 au 13 juillet 2024, Sainte-Croix / Les Rasses Tourisme a organisé la Nuit de la Rando, en partenariat avec Suisse Rando et un guide local. Cette balade thématique, axée sur

les plantes sauvages de notre région, a conduit les participants du Col des Étroits au Mont de la Mayaz. Malgré quelques orages qui ont écourté la fin du parcours, l'événement a rencontré un franc succès, affichant complet avec 17 participants.

BALADE GOURMANDE TRANSFRONTALIÈRE

Dès 2024, le comité d'organisation a adopté un rythme biennal pour le Festival des Terroirs sans Frontière. Les années sans festival, une balade gourmande transfrontalière permet de maintenir le lien avec le public.

L'édition 2024, tenue le 18 août, a rassemblé 370 participants autour de cinq haltes gourmandes, dont une à la Gare d'Oltén, tenue par la Municipalité de Sainte-Croix. Le festival reviendra dans son format habituel les 30 et 31 août 2025, avec pour thème l'absinthe.

MIGROS HIKING SOUNDS

Les 14 et 15 septembre 2024, Sainte-Croix / Les Rasses a accueilli la 2^e édition du Migros Hiking Sounds, un festival qui combine randonnée et concerts en plein air. Parmi les artistes présents, Nemo, vainqueur de l'Eurovision, a contribué à une large couverture médiatique (JSCE, La Région, 24Heures, Canal Alpha).

Malgré une météo fraîche, la fréquentation a progressé par rapport à 2023, avec environ 1'200 participants (60 % de Suisses alémaniques, 40 % de francophones), permettant ainsi de faire découvrir la région à un nouveau public.

En 2024, un partenariat a été établi avec TRAVYS et le ZartiCirque. La 3^e édition est prévue les 28 et 29 juin 2025.

MARCHÉ DE NOËL D'YVERDON-LES-BAINS

En 2024, Sainte-Croix / Les Rasses Tourisme a soutenu les acteurs hivernaux souhaitant promouvoir le Balcon du Jura au Marché de Noël d'Yverdon-les-Bains. Cette initiative a permis de faire (re) découvrir l'offre hivernale aux habitants du Nord vaudois.

L'ESS Les Rasses – La Robella, le Ski Club de Sainte-Croix, le GSFR, le Domaine skiable des Rasses et l'office du tourisme ont animé les week-ends du 30 novembre au 1^{er} décembre et du 7 au 8 décembre 2024 avec des jeux-concours, des initiations au tir à la carabine laser et un stand d'information.

GRAND CONCOURS PHOTO 2024-25

En décembre 2024, Sainte-Croix / Les Rasses Tourisme a lancé, en partenariat avec la Galerie Le Bunker, un grand concours photo destiné à valoriser la région. Ouvert aux amateurs comme aux

professionnels, il se déroule jusqu'en juillet 2025 et comprend trois catégories : hiver ; sport, culture & patrimoine ; paysages estivaux.

Doté de près de 2'000 CHF de prix grâce à de nombreuses collaborations, ce concours poursuit un double objectif : offrir une activité originale aux participants et enrichir la photothèque de l'office du tourisme.

COMMUNICATION

En 2024, l'office du tourisme a publié 11 communiqués de presse, générant 45 articles dans la presse locale (JSCE, La Région), régionale (24Heures, Blick, ATS) et spécialisée (Terre & Nature, Coopération, Pro Vélo). La région a également bénéficié d'une couverture télévisée sur plusieurs chaînes régionales et nationales (RTS, Canal Alpha, La Télé).

MASTERPLAN BALCON DU JURA

L'année 2024 a marqué une étape clé dans la mise en œuvre du Masterplan – Tourisme 4 saisons du Balcon du Jura, avec des avancées significatives sur plusieurs projets. Sous la supervision du Comité de pilotage Masterplan (COPIL), qui s'est réuni à quatre reprises, le suivi des 18 projets inscrits dans le préavis municipal «Balcon du Jura – Tourisme 2024-2026» s'est poursuivi activement.

L'année a également été marquée par un changement au sein du COPIL, avec le départ de M. Cédric Roten, président, qui a quitté ses fonctions de syndic le 31 décembre 2024. Son remplaçant sera désigné après les prochaines élections municipales complémentaires.

PISCINE DES REPLANS

En 2024, plusieurs actions ont été menées pour faire avancer ce projet. Les collaborations et les coûts de construction ont été validés, et un atelier Boussole 21 a été organisé afin d'intégrer des critères de durabilité. Parallèlement, les documents clés tels que le business plan, un rapport municipal et le plan de financement ont été finalisés. Des séances de travail avec le SPEI ont également été réalisées pour garantir l'éligibilité du projet aux subventions LADE/LPR.

Les prochaines étapes incluent le dépôt du préavis LADE/LPR au premier trimestre 2025, suivi du lancement des travaux une fois le financement validé par les conseils communaux et le Canton.

COLONIE ET CENTRE SPORTIF 4 SAISONS AUX CLUDS

L'année 2024 a été marquée par de nombreuses séances avec les porteurs du projet. Cependant, le projet n'a pas pu réellement avancer en raison

des démarches administratives entreprises par la Fondation Clos du Château pour la création d'une association dédiée à l'exploitation de la colonie.

Un enjeu majeur a également été identifié : l'exploitation estivale d'un site sportif n'est pas assurée par les porteurs actuels, ce qui nécessite la recherche de synergies avec d'autres acteurs. Une rencontre avec les acteurs touristiques du secteur est prévue au premier trimestre 2025 afin de définir un modèle de gestion viable et d'identifier les synergies et développements nécessaires.

SKILLS CENTRE AUX RASSES

Le projet a été validé et a reçu un soutien financier des Communes de Sainte-Croix et Bullet. Une présentation publique a été réalisée, et bien que des oppositions aient été déposées lors de l'enquête publique, la validation cantonale a été obtenue en fin d'année 2024.

Les démarches pour lever les oppositions seront entreprises durant le premier trimestre 2025. Si celles-ci sont levées rapidement, les travaux de construction pourront démarrer au printemps 2025.

DÉVELOPPEMENT DU VTT SUR LE BALCON DU JURA

En 2024, un diagnostic des parcours existants a été réalisé, mettant en évidence plusieurs points d'amélioration, notamment le balisage, les passages VTT et certains tronçons problématiques. Un dossier de développement VTT en quatre phases a été élaboré.

Le premier trimestre 2025 verra le dépôt d'un préavis LADE pour financer les deux premières phases du projet :

- Phase 1 : optimisation des parcours officiels existants
- Phase 2 : création de connexions avec les régions limitrophes

BALADE INDUSTRIELLE

Une demande de soutien a été réalisée et a permis d'obtenir une subvention cantonale LADE/LPR d'un montant de CHF 33'900.-. Par ailleurs, une participation à un groupe de travail, coordonné par le responsable touristique de Sainte-Croix/Les Rasses, a permis d'identifier les points d'intérêt et de structurer l'offre.

L'inauguration de la balade industrielle est prévue pour juin 2025.

AUTRES ACTIONS ET COLLABORATIONS

POINTS I

Un état des lieux a été réalisé et des recommandations ont été formulées. Une décision des Communes de Sainte-Croix et Bulle est attendue au premier trimestre 2025.

REMONTÉES MÉCANIQUES

Des études ont été menées sur l'exploitation estivale des remontées mécaniques, incluant des activités telles que les « mountain carts » et le VTT. Une présentation des résultats et des estimations financières a été réalisée, et un dossier stratégique global est en cours d'élaboration.

POINTS DE VUE ET PANORAMAS

Un diagnostic a été réalisé et des recommandations ont été formulées. Une séance est prévue en janvier 2025 afin d'établir un plan d'action pour la mise en œuvre des améliorations proposées.

STRATÉGIE VTT JURA VAUDOIS

En 2024, quatre séances de travail interrégionales ont eu lieu. Un cahier des charges pour un Masterplan VTT a été validé par le SPEI, et un appel d'offres est prévu en 2025.

OFFRE HÔTELIÈRE LOCALE

Des rencontres ont eu lieu avec deux porteurs de projet. À la suite de ces échanges, une étude des besoins hôteliers régionaux est souhaitée pour l'année 2025.

ÉCHANGES INTERRÉGIONAUX

Des discussions ont été menées avec les régions de St-Cergue, Le Moléson, Les Paccots et La Vallée de Joux afin d'échanger sur les stratégies touristiques mises en place dans ces territoires.

RENCONTRE AVEC LE GROUPE BOAS

Des échanges ont eu lieu sur les projets touristiques du groupe BOAS et les financements possibles pour soutenir ces initiatives.

14. ADNV

CHIFFRES 2024

14.1 FINANCEMENT

ÉCONOMIE

Total des cotisations économiques les 70 communes : CHF 820'000 (montant plafonné par décision de l'AG).

- Total des cotisations économiques pour Sainte-Croix : CHF 44'344, soit 5.4%
- Dont CHF 25'255 pour la partie de cotisation selon le nombre d'habitants
 - Dont CHF 19'089 pour la partie de cotisation selon la recette fiscale communale

TOURISME

- Total du revenu touristique des 70 communes : CHF 1'359'004
- Dont cotisation de base CHF 1.20 : CHF 106'553
 - Dont cotisation complémentaire CHF 16.10 (pour les 7 chefs-lieux) : CHF 880'943
 - Dont rétrocession taxe de séjour : CHF 371'507

- Pour la Commune de Sainte-Croix : CHF 115'642, soit 8.5%
- Dont cotisation de base CHF 1.20 : CHF 6'061, soit 5.7%
 - Dont cotisation complémentaires CHF 16.10 : CHF 81'321, soit 9.3%
 - Dont rétrocession taxe de séjour : CHF 28'260, soit 7.6%

14.2 SUBVENTIONS, SPONSORING ET DON

LADE

L'ADNV a déposé, pour toute la région, des demandes de subventions pour un montant total de CHF 3'337'877, pour 17 préavis.

2 d'entre eux concernent le territoire communal, pour un montant total déposé de CHF 184'398 (obtenu : CHF 128'898), dans le détail :

Porteur de projet	Montant déposé	Montant obtenu	Commentaire
Spartan race 3 ^{ème} édition	CHF 150'500	CHF 95'000	RAS
Balade industrielle	CHF 33'898	CHF 33'898	RAS

COMITÉ LOCAL ADNV

8 demandeurs situés sur le territoire ont demandé et obtenu un sponsoring du comité local ADNV, pour un montant total de CHF 15'100, à savoir :

- Tour des Alpagnes pour CHF 1'500
- Zartcirque pour CHF 1'500
- Hicking Sound pour CHF 1'500
- Balade gourmande transfrontalière pour CHF 1'500
- Carnaval pour CHF 1'000
- Escape Game pour CHF 3'000
- Offre VTT 4 saisons pour CHF 3'100
- Mad Mountain Festival pour CHF 2'000

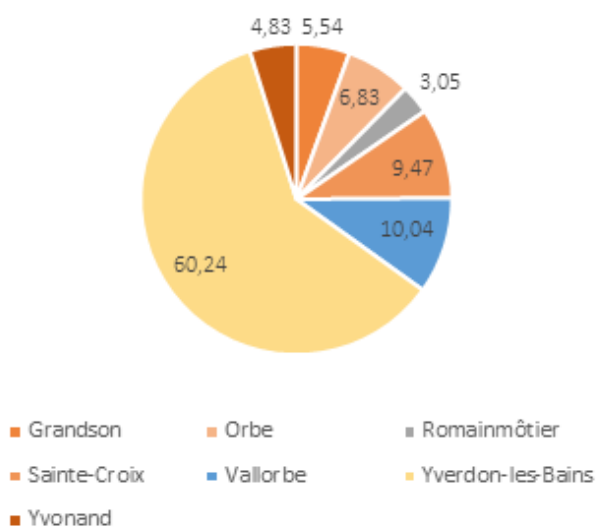
Si l'on rajoute les demandes du territoire de Bulle, ce sont 4 sponsorings supplémentaires octroyés pour 5'500.

14.3 STATISTIQUES OFFICE

L'office régional du tourisme a traité un total de 4908 demandes durant l'année 2024. Dont :

- 2879 visites au guichet
- 1294 téléphones
- 410 demandes, soit 9.47% ont concerné le secteur de Sainte-Croix.

RÉPARTITION DES SOLLICITATIONS À L'OFFICE DU TOURISME RÉGIONAL



14.4 PROMOTION DU TERRITOIRE

131 actions de promotion de Sainte-Croix/Les Rasses ont été réalisées durant l'exercice 2024.

14.5 PROJETS ET ACTIVITÉS

Sur le territoire communal, l'ADNV a été impliquée dans les projets et activités suivantes :

SPARTAN RACE

- Mise à disposition d'un chef de projet/coordonnateur pour l'équivalent de CHF 50'000, soit près de 3 mois de travail
- Organisation et financement d'un espace VIP
- Réalisation de la promotion de l'événement y compris en finançant des influenceurs (Whitney Toyloy et Loïc Gasch) sur les réseaux sociaux

SIGNALISATION TOURISTIQUE

- Par la gestion des différentes étapes du projet de création et/ou renouvellement de la signalisation

POINT I

- Par la présentation des différentes solutions

IMPRIMÉS

- Par la création d'une nouvelle carte vélo/VTT
- Par l'impression de 4'000 cartes hivernales

COMITÉ DE PILOTAGE MASTERPLAN

- Par la délégation de deux collaborateurs ADNV et le suivi/coordination du chef de projet

TOUR DES ALPAGES

- Par la cession de la carte et la participation avec shooting photo de la conférence de presse

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous terminons le présent rapport en vous priant de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINTE-CROIX

- vu les comptes et le rapport de gestion présentés par la Municipalité,
- entendu le rapport de la Commission de gestion,

approuve les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2024 et donne décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2024.

Au nom de la Municipalité :


Le Syndic :
Y. PAHUD




Le Secrétaire :
S. CHAMPOD